

RAPPORT DE PRÉSENTATION

PIÈCE 1 – DIAGNOSTIC

PARTIE 2

ÉCONOMIE

Les besoins identifiés en matière de commerce, de services, d'artisanat, de logistique, de tourisme et d'agriculture

Table des matières

1. Photographie actuelle du territoire	4
1.1. Un territoire à proximité de trois pôles économiques majeurs : Reims, Charleroi et Namur.....	4
1.2. Des résidents qui travaillent en majorité sur le territoire, mais dont les interactions avec la Belgique progressent	5
1.3. Un territoire bénéficiant d'un fort savoir-faire industriel, notamment en matière de travail des métaux et d'industrie automobile :.....	6
1.4. Un tissu économique essentiellement constitué de petites entreprises	8
1.5. Un stock d'établissements en croissance continue, soutenue par la bonne dynamique de la création d'entreprises et le développement des micro-entreprises	8
1.5.1. <i>La création d'établissements</i>	8
1.5.2. <i>Les transferts d'établissements</i>	9
1.5.3. <i>L'évolution du stock d'établissements</i>	11
1.6. Près de 1 800 établissements en zone d'activité.....	12
1.7. Une activité commerciale principalement concentrée sur trois pôles.....	13
1.8. Un maillage des commerces et de services de proximité sur l'ensemble du territoire	20
1.9. Une vacance commerciale importante.....	21
1.10. Des projets d'implantation commerciale de taille assez limitée au cours des dernières années	30
1.11. Une armature commerciale construite à partir de données objectivées par des arbitrages politiques.....	32
1.12. Une activité agricole fortement tournée vers l'élevage mais qui répond en partie aux besoins alimentaires locaux	35
1.13. Une activité touristique bien implantée, au fort potentiel.....	35
1.14. Des activités artisanales qui maillent le territoire	39
2. Un fort impact de la crise économique de 2008 sur le territoire	41
2.1. Un repli important de l'emploi	41
2.2. Des activités productives particulièrement affectées par la crise économique.....	42
2.3. ... et le secteur agricole.....	43
2.4. Mais le secteur industriel regroupe toujours près des deux tiers de l'emploi salarié.....	44
3. Une situation économique qui s'améliore	45
3.1. Un niveau d'emploi qui se redresse.....	45
3.2. ... et un taux de chômage au plus bas.....	48
3.3. Des centres-villes en pleine redynamisation	48
3.4. Des filières innovantes et/ou en développement	49
3.4.1. <i>La filière bois</i>	49
3.4.2. <i>L'industrie agroalimentaire</i>	50
3.4.3. <i>La méthanisation</i>	50
3.4.4. <i>L'agriculture biologique et les circuits courts</i>	51
3.4.5. <i>L'économie circulaire</i>	51
3.4.6. <i>Le tourisme : une bonne dynamique et des retombées à venir</i>	53
3.4.7. <i>La logistique, des potentialités de développement ?</i>	55

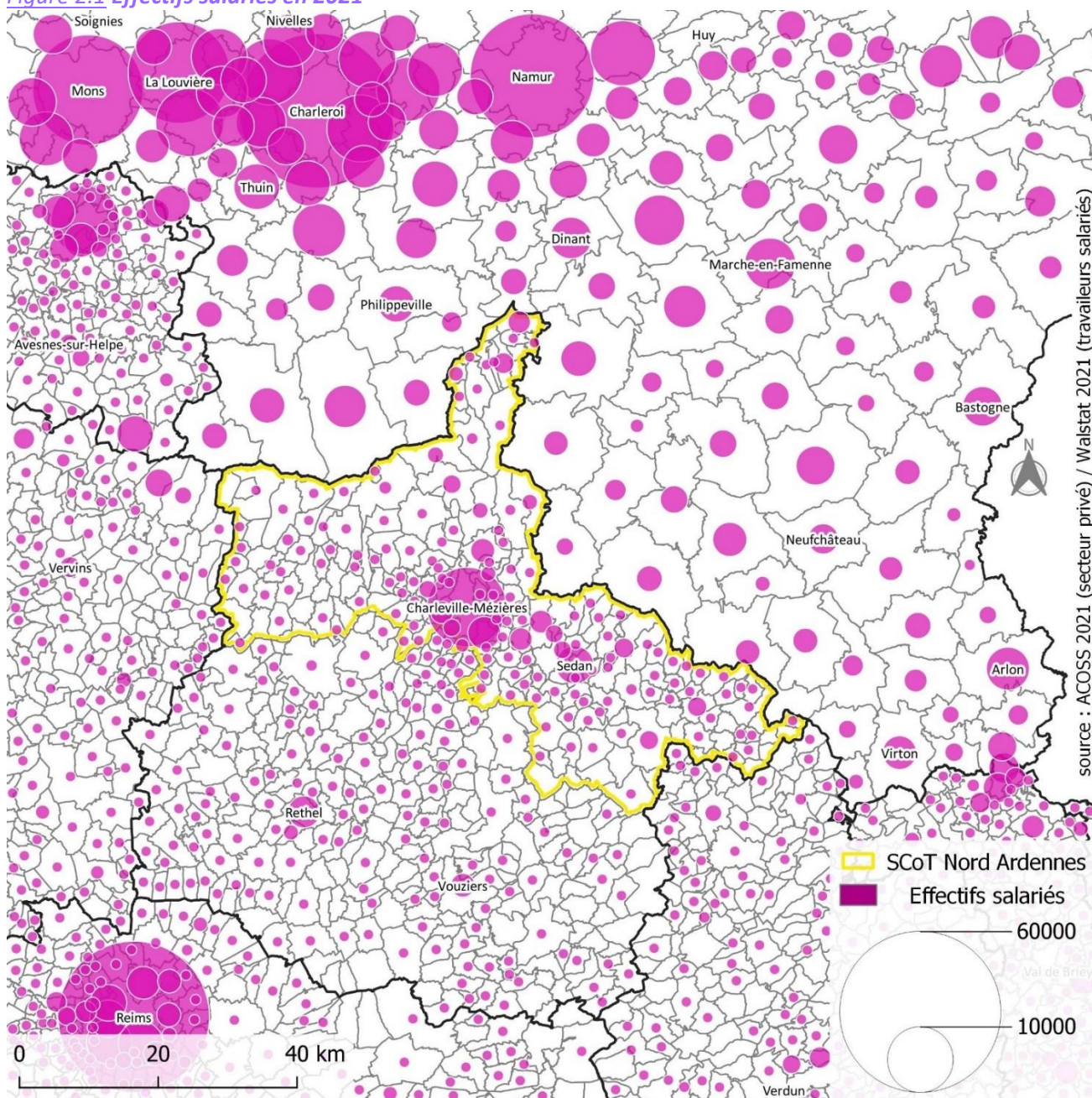
1. PHOTOGRAPHIE ACTUELLE DU TERRITOIRE

1.1. Un territoire à proximité de trois pôles économiques majeurs : Reims, Charleroi et Namur

De par son positionnement géographique et son importance, **le SCoT Nord Ardennes se positionne comme le principal relais économique entre la Wallonie et l'agglomération rémoise**. De fait Charleville-Mézières (14 600 emplois salariés privés en 2021) et Sedan (3 300 emplois salariés privés en 2021), constituent les principaux pôles d'emplois entre Reims (53 000 emplois salariés privés en 2021), côté français, Charleroi (55 300 travailleurs salariés en 2020) et Namur (35 500 travailleurs salariés en 2020), côté belge.

Globalement, le SCoT Nord Ardennes comptait 72 500 emplois en 2019, dont 43 950 emplois salariés privés du secteur privé.

Figure 2.1 Effectifs salariés en 2021*



* France : effectifs salariés du secteur privé en 2021 ; Belgique : postes travailleurs salariés en 2020

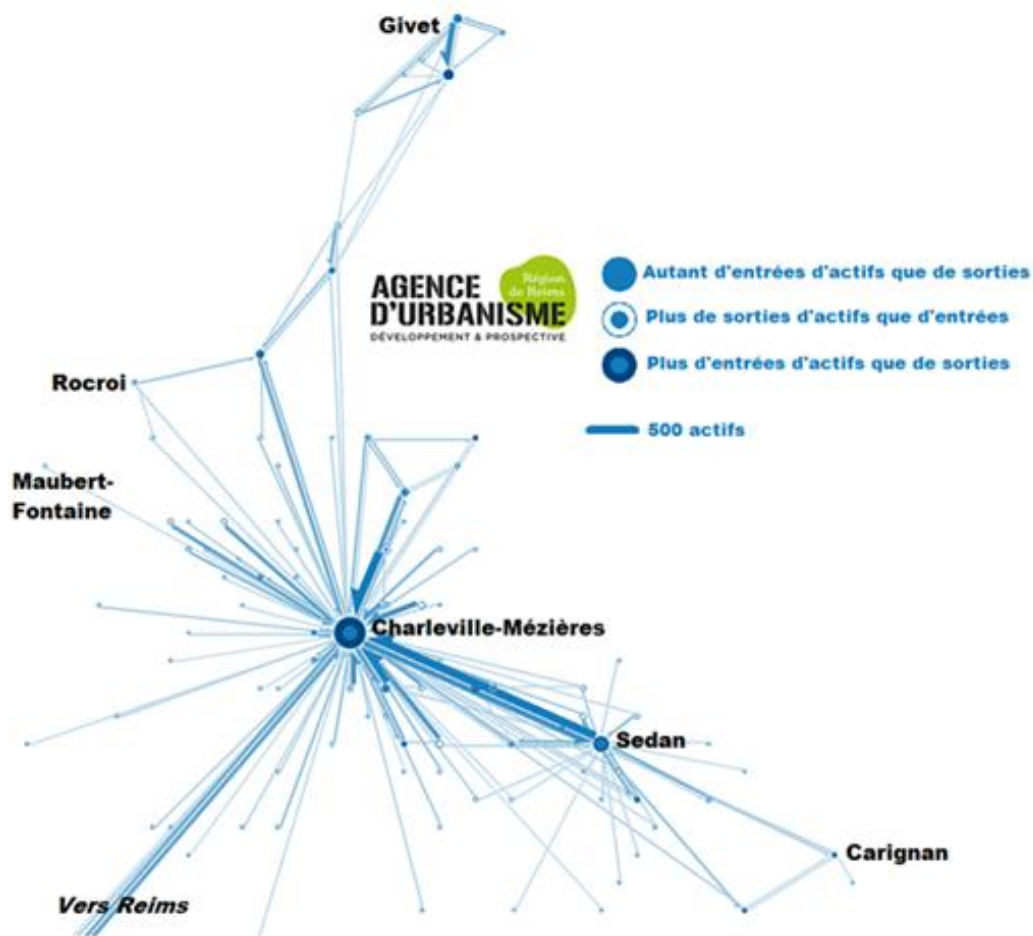
Sources : France : ACOSS ; Belgique : Walstat

1.2. Des résidents qui travaillent en majorité sur le territoire, mais dont les interactions avec la Belgique progressent

Les principaux déplacements domicile-travail du SCoT Nord Ardennes sont internes et unissent les deux grands pôles économiques du territoire, à savoir Charleville-Mézières et Sedan. Plus précisément, en 2016, 630 actifs résidant à Sedan venaient travailler à Charleville-Mézières, 400 actifs faisant le trajet inverse. Les communes situées en périphérie de Charleville-Mézières apparaissent logiquement comme intimement liées à la dynamique économique de Charleville-Mézières, un grand nombre de leurs habitants y travaillant (Nouzonville : 640, Villers-Semeuse : 560, La Francheville : 390, Aiglemont : 380, ...). Par ailleurs, la pointe de Givet s'articule autour d'un écosystème économique indépendant, plus de 400 personnes travaillant à Chooz (centrale nucléaire) et habitant à Givet. Ainsi, plus de 9 actifs résidents ayant un emploi travaillent sur le territoire du SCoT en 2016 (INSEE).

Concernant les échanges avec les territoires français extérieurs, les échanges s'avèrent plus ténus. De fait, 270 actifs habitant à Reims travaillent à Charleville-Mézières (230 dans le sens inverse).

Figure 2.2 Principaux flux de déplacements domicile-travail en 2016 (hors flux vers / en provenance de l'étranger)



Source : INSEE

Selon l'INSEE les flux vers l'étranger, et notamment la Belgique, s'avéraient assez conséquents en 2016 : environ 3 500 actifs habitant dans le SCoT Nord Ardennes travaillent à l'étranger, dont plus de 85% en Belgique.

S'il ne représente que 5% des actifs du territoire, ce phénomène transfrontalier concerne davantage la CC des Portes du Luxembourg (17%) voire la CC Ardennes Rives de Meuse (10%).

Ces flux, comptabilisés par l'INSEE, s'avèrent cohérents avec les recensements effectués par l'INAMI (Institut national d'assurance maladie-invalidité) en Belgique et l'IGSS (Inspection Générale de la Sécurité Sociale) au Luxembourg. Les données de l'IGSS indiquent toutefois une augmentation progressive du nombre d'habitants du SCoT Nord Ardennes, et notamment de la CC des Portes du Luxembourg, travaillant au Luxembourg, en raison très probablement de la forte dynamique économique du Grand-Duché. Ainsi, l'IGSS dénombre, au 31 mars 2020, 490 habitants du SCoT Nord Ardennes travaillant sur son territoire, dont 270 en provenance de la CC des Portes du Luxembourg.

Figure 2.3 Actifs résidant dans le SCOT Nord et travaillant à l'étranger en 2016

	Nombre d'actifs travaillant à l'étranger	Dont en Belgique	Dont en Luxembourg	Part des actifs travaillant à l'étranger
CA Ardenne Métropole	589	461	116	1%
CC Ardenne, Rives de Meuse	960	920	26	10%
CC Ardennes Thiérache	252	247	NS	7%
CC des Portes du Luxembourg	1 293	1 102	191	17%
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	380	335	35	4%
SCOT Nord Ardennes	3 474	3 065	368	5%

Source : INSEE

En revanche, les flux d'actifs étrangers venant travailler en France sont nettement plus faibles : ainsi, si l'on ne connaît pas précisément leur lieu de travail, il s'avère que seulement 450 habitants des Provinces de Namur et de Luxembourg travaillent en France (source INAMI Juin 2020). A noter également que le nombre de résidents de l'arrondissement de Thuin travaillant en France s'avère assez faible (130 selon l'INAMI en juin 2020).

1.3. Un territoire bénéficiant d'un fort savoir-faire industriel, notamment en matière de travail des métaux et d'industrie automobile :

Le SCOT Nord Ardennes bénéficie d'une **très forte spécialisation industrielle**, issue d'une implantation historique d'activités liées au **travail des métaux** et à **l'industrie automobile** notamment, et qui trouve son illustration à travers le recensement des principaux employeurs privés du territoire.

Ce secteur industriel étant représentatif sur le territoire du SCOT et plus particulièrement sur certaines communes ou secteurs géographiques (vallée de la Meuse et de la Semoy par exemple), il observe actuellement des évolutions structurelles à l'image des mutations en cours aux niveaux national et international qui s'avèreront être un des enjeux à venir au niveau local.

Les principaux employeurs privés du SCOT Nord Ardennes (250 salariés ou plus) :

Industrie :

- Usine PSA à Villers-Semeuse (1480 salariés) : fonderie
- Centrale nucléaire de Chooz (800 salariés)
- La Fonte Ardennaise à Vivier au Court, Vrigne-aux-Bois et Haybes (900 salariés) : fonderie
- Hanon Systems à Charleville-Mézières (420 salariés) : fabrication de composants de gestion thermique automobile
- Hermès à Bogny-sur-Meuse (300 salariés) maroquinerie + deux usines en cours d'implantation sur le parc d'activités de Tournes et Cliron (ouverture 2023, 250 artisans à terme) et sur la friche industrielle Deville à Charleville-Mézières (ouverture prévue en 2027, 280 emplois à terme)
- Faurecia à Mouzon (380 salariés) : fabrication de moquettes et d'insonorisants d'habitacle automobile
- Amphenol Air LB à Carignan (280 salariés) : connectique
- Bemaco à Warcq (fabrication d'éléments en béton pour la construction) à Warcq : 250 salariés

Construction :

- Urano à Warcq (travaux routiers, terrassement) : 300 salariés

Commerce :

- Hypermarché Cora à Villers-Semeuse : 390 salariés
- Hypermarché Carrefour à Charleville-Mézières : 360 salariés

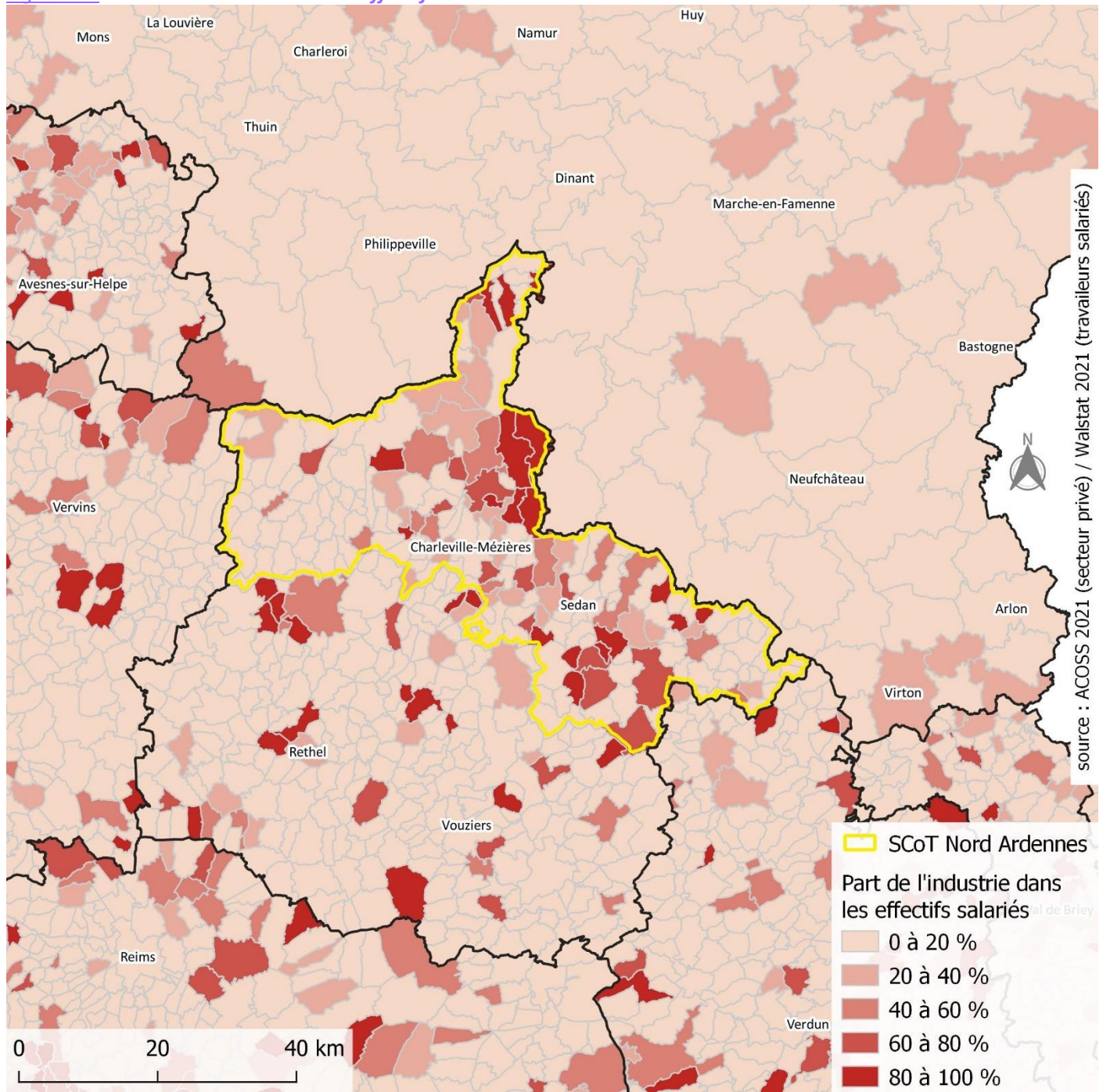
Source ACOSS 2022 / CCI

À noter que **ces 11 employeurs regroupent à eux seuls** près de 6 000 salariés sur le territoire, soit **plus de 13% de l'ensemble du secteur privé**.

Par ailleurs, vue sous l'angle de l'activité industrielle, **la frontière administrative avec la Belgique marque aussi une frontière économique nette** : territoire très industrialisé au Sud, mais très peu au Nord. Aussi, le pôle d'emploi que constitue le territoire du SCoT dispose de potentialités de développement vis-à-vis de la main d'œuvre habitant l'autre côté de la frontière.

Enfin, hors ces grands employeurs, d'autres entreprises constituent des piliers économiques locaux. À titre d'exemple peut être citée l'entreprise Canélia à Rouvroy sur Audry, employant plus de 80 salariés et réalisant un chiffre d'affaires proche de 70 millions d'euros.

Figure 2.4 Part de l'industrie dans les effectifs salariés en 2021*



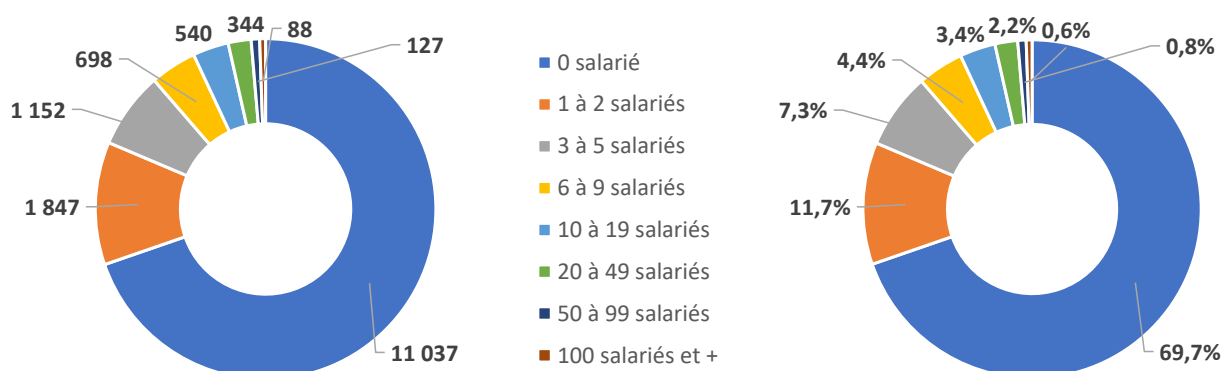
* France : part des effectifs salariés du secteur privé relevant de l'industrie en 2021 ; Belgique : part des postes de travail salarié relevant de l'industrie en 2021

Sources : France : ACOSS ; Belgique : Walstat

1.4. Un tissu économique essentiellement constitué de petites entreprises

Le tissu économique du SCoT Nord Ardennes s'avère particulièrement atomisé : sur les 15 800 établissements dénombrés en 2020 dans le SCoT Nord Ardennes, près de 70% n'emploient aucun salarié et 88,7% en employent 5 au maximum.

Figure 2.5 Répartition des établissements du territoire selon la tranche d'effectif salarié en 2020 (en nombre et en pourcentage)



Source INSEE REE

1.5. Un stock d'établissements en croissance continue, soutenue par la bonne dynamique de la création d'entreprises et le développement des micro-entreprises

1.5.1. La création d'établissements

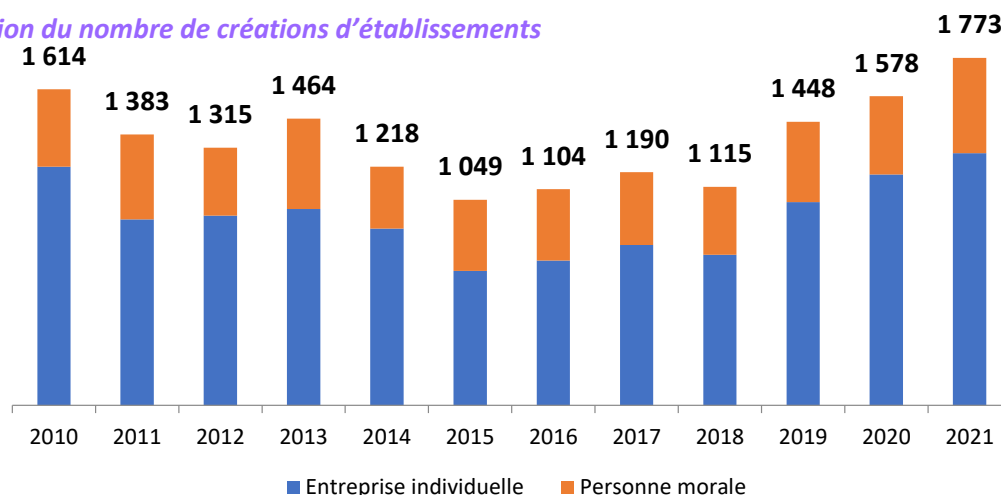
Le levier de la création d'entreprises s'avère, jusqu'ici, nettement plus profitable au territoire que celui de l'attractivité vis-à-vis d'entreprises extérieures.

De fait, depuis 2010, 1 350 établissements sont créés en moyenne par an dans le SCoT Nord Ardennes, apportant un gain d'environ 1 200 emplois pérennes à 3 ans au territoire*.

Cependant, une part de plus en plus significative de ces emplois demeure plutôt précaire, compte tenu de la forte hausse de la création d'entreprises individuelles, et plus particulièrement des micro-entreprises.

*estimation d'emploi réalisée en prenant en compte la taille des établissements créés dans le SCOT Nord Ardennes depuis 2010 et le taux de survie des établissements à 3 ans

Figure 2.6 Evolution du nombre de créations d'établissements



Source INSEE – Champ marchand hors agriculture

1.5.2. Les transferts d'établissements

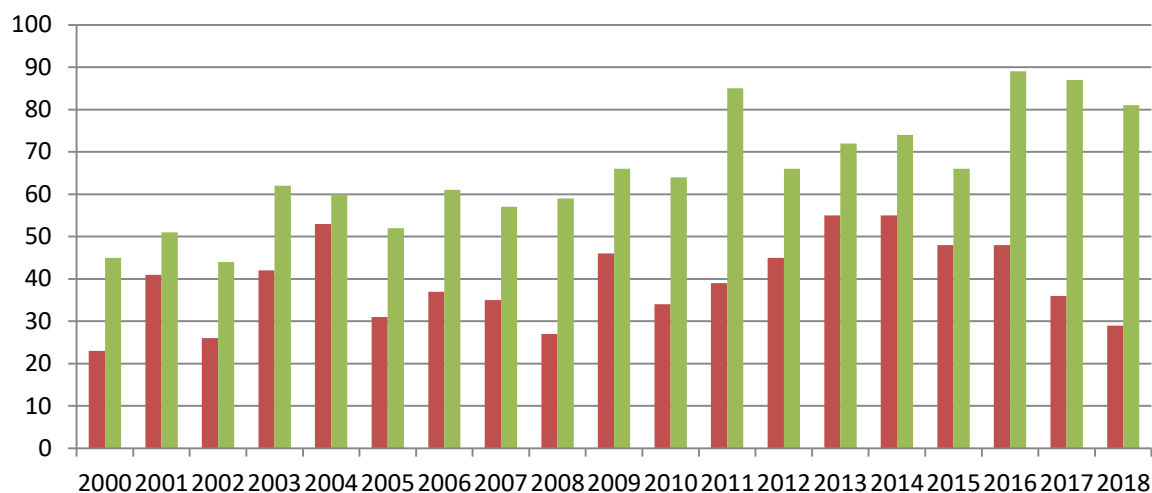
En parallèle, **40 établissements viennent de l'extérieur pour s'installer sur le SCoT Nord par an** depuis 2000.

Le gain en nombre d'emplois s'avère assez faible, ces arrivées concernant essentiellement de petites structures (0 ou 1 salarié) de services, lesquelles sont par définition très mobiles.

En outre **65 établissements en moyenne quittent le territoire chaque année, l'écart avec les arrivées ayant tendance à se creuser depuis 2016.**

À noter également qu'en interne, ce sont chaque année plus de 400 établissements qui déménagent au sein du SCoT Nord.

Figure 2.7 Évolution des transferts entrants et sortants d'établissements sur le SCoT entre 2000 et 2018



Source INSEE – Traitements AUDRR

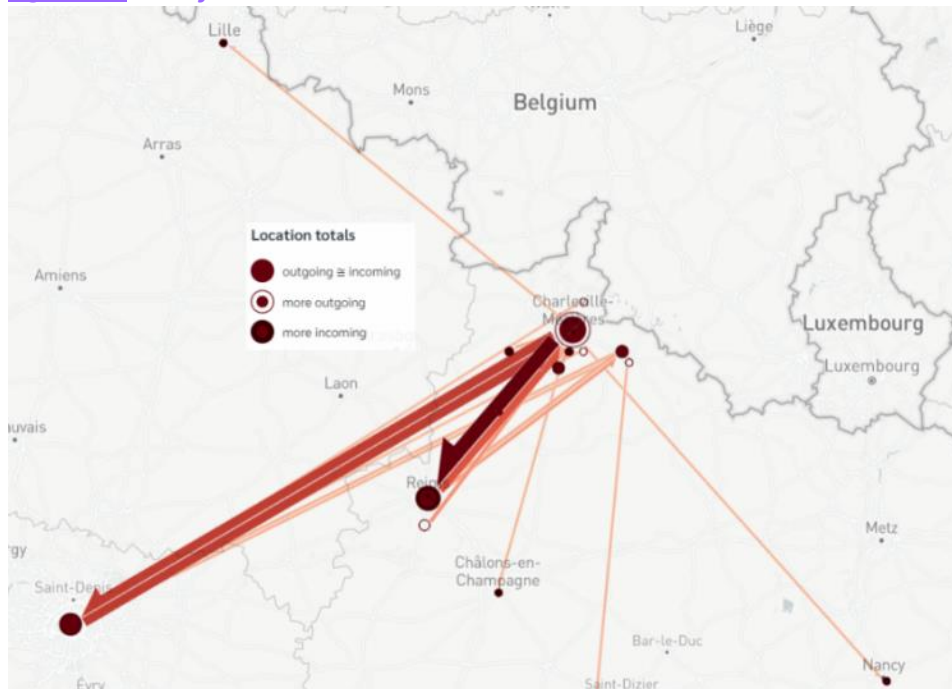
■ Entrants ■ Sortants

Figure 2.8 Évolution des transferts internes d'établissements sur le SCoT entre 2000 et 2018



Source INSEE

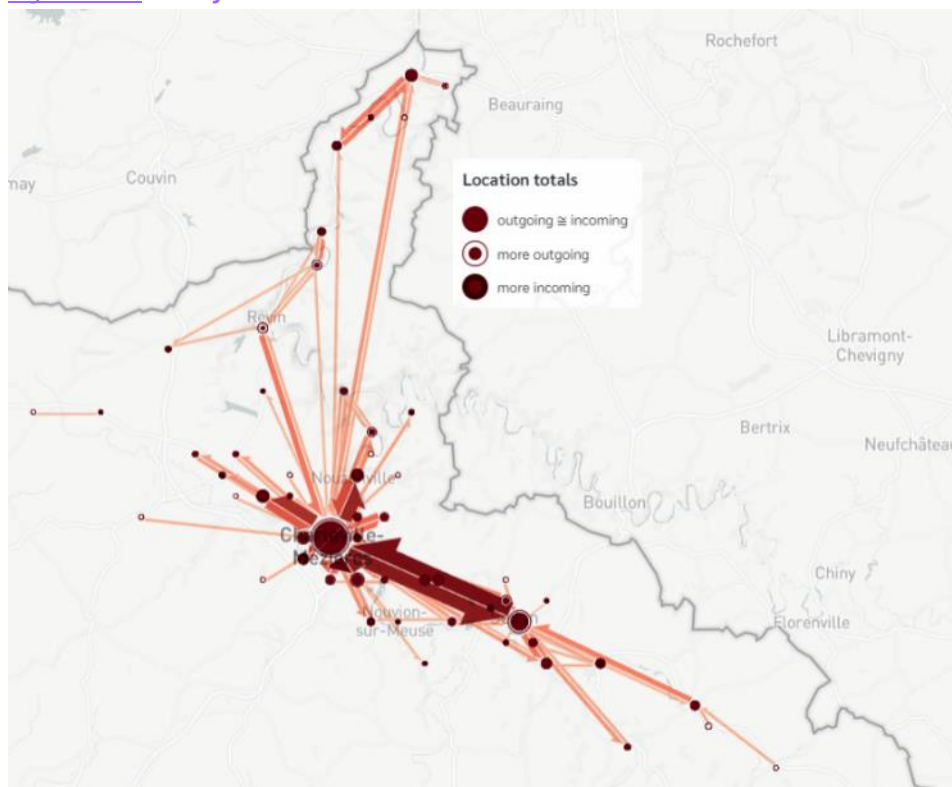
Figure 2.9 Transferts d'établissements de 2000 à 2018 entre le SCOT Nord et l'extérieur (hors étranger)



Source INSEE Mai 2018 – Flux d'au moins 5 étab.

Reims et Paris constituent les principaux pôles « d'échange » d'établissements avec Charleville-Mézières et Sedan.

Figure 2.10 Transferts internes d'établissements de 2000 à 2018



Source INSEE Mai 2018 – Flux d'au moins 5 étab.

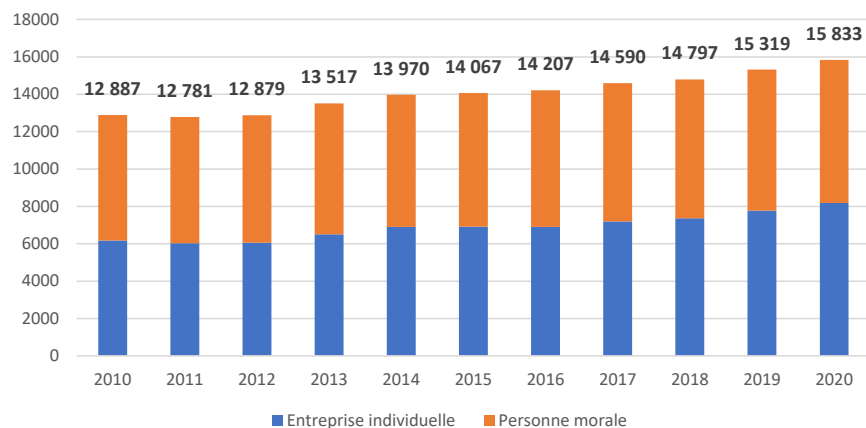
Au niveau interne, les principaux flux de déménagements d'établissements s'effectuent logiquement entre les deux principaux pôles économiques du territoire, à savoir Charleville-Mézières et Sedan. Globalement, les deux villes concentrent la grande majorité des transferts. Quelques écosystèmes locaux sont toutefois à noter, notamment dans la pointe de Givet et entre Revin, Rocroi et Fumay.

1.5.3. L'évolution du stock d'établissements

Soutenu par la dynamique de la création d'entreprises, le stock d'établissements du Nord Ardennes s'est nettement accru en dix ans, passant de moins de 12 900 unités à plus de 15 800.

Si cette progression est commune aux entreprises individuelles (2 000 établissements supplémentaires entre 2010 et 2020) et aux personnes morales (900 établissements supplémentaires), la forte hausse des premières nommées souligne la mutation progressive du tissu économique local liée à au développement du statut de micro-entrepreneur.

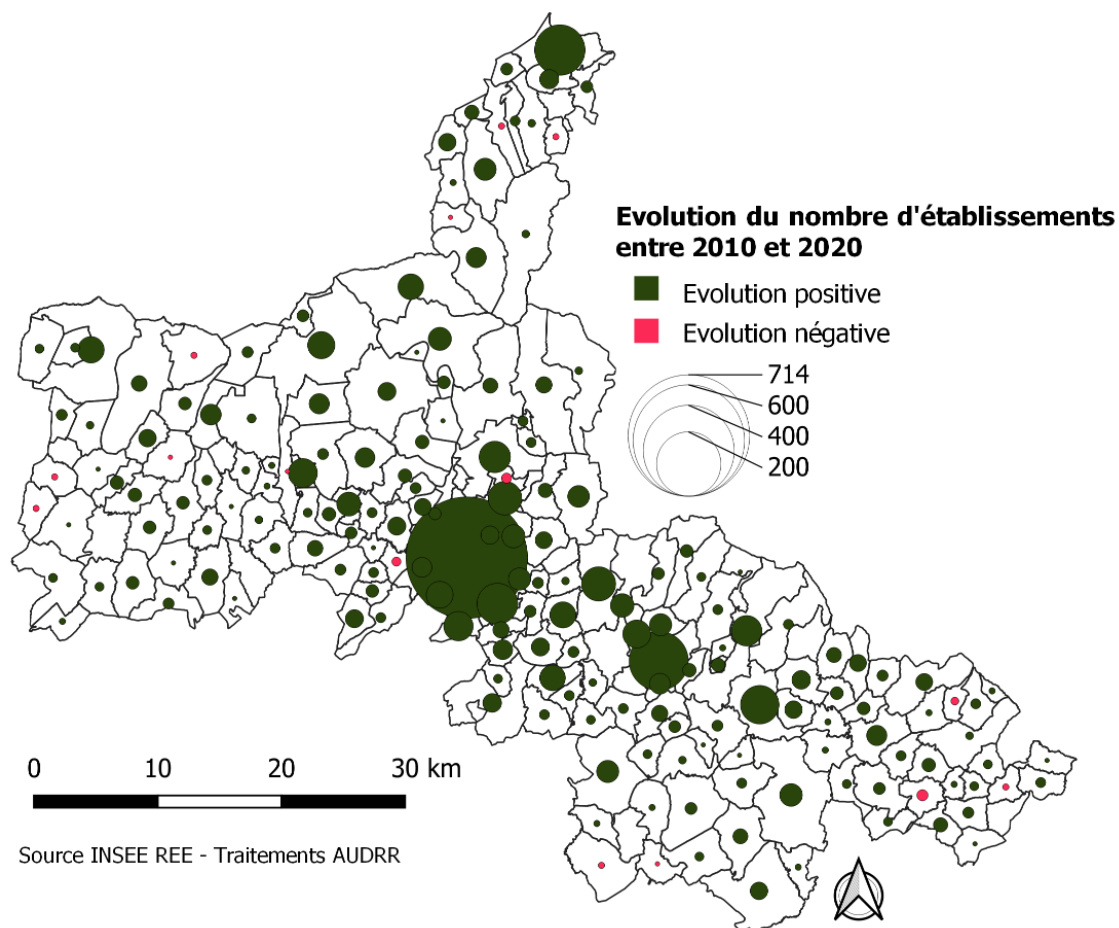
Figure 2.11 Evolution du nombre d'établissements sur le territoire



Source INSEE

Bien que logiquement centrée en premier lieu sur Charleville-Mézières (+ 700 établissements entre 2010 et 2020, soit une augmentation du stock de 20,5%), **cette progression du nombre d'établissements concerne la quasi-totalité du territoire**. Givet a ainsi vu son stock progresser de façon très significative (+ 120 unités, soit +28%), de même que Villers Semeuse (+80 unités, +41%) ou Douzy (+70 unités, +67%). En revanche, Sedan a connu une hausse nettement plus modérée : +170 établissements, soit une hausse de « seulement » 14,5%.

Figure 2.12 Evolution du stock d'établissements entre 2010 et 2020



1.6. Près de 1 800 établissements en zone d'activité

Sur la base du recensement réalisé en 2013 par la DDT 08 (en cours de réactualisation), **65 zones d'activités sont décomptées sur le SCoT Nord Ardennes, au sein desquelles plus de 1 800 établissements sont actuellement implantés**. Si près de la moitié de ces établissements exercent une activité de services, les zones d'activités du territoire s'avèrent particulièrement orientées vers l'industrie (18% des établissements en zones d'activités contre moins de 6% quel que soit le lieu d'implantation).

Figure 2.13 Les zones d'activités du territoire en 2019

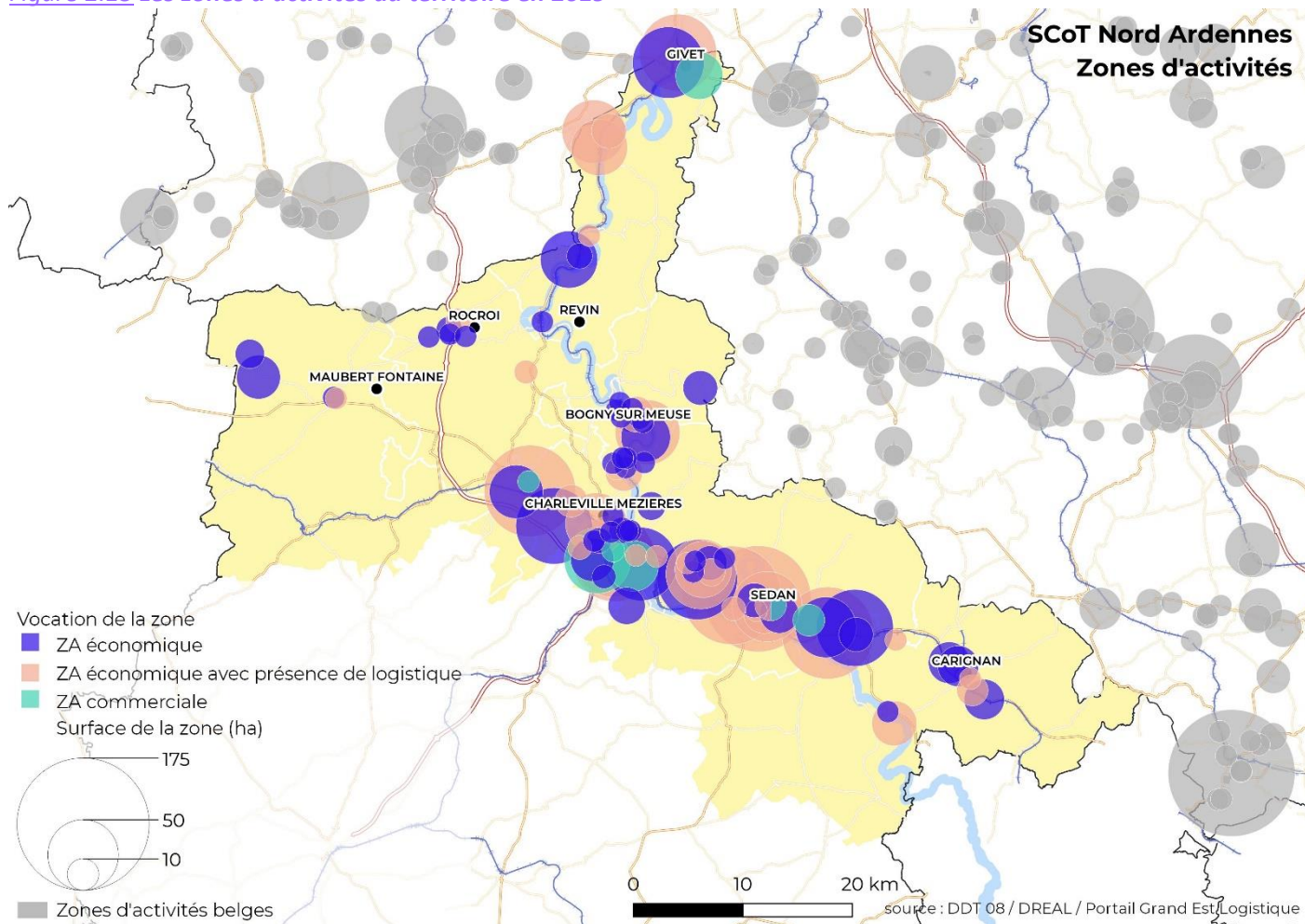


Figure 2.13 Répartition des établissements en zone d'activité selon le secteur d'activité stock

Industrie	332
<i>Dont métallurgie et fabrication de produits métalliques</i>	138
Construction	145
Commerce	437
<i>Dont commerce de détail</i>	220
<i>Dont commerce de gros</i>	113
<i>Dont commerce et réparation d'automobiles</i>	104
Services	875
<i>Dont activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien</i>	151
<i>Dont activités financières et d'assurance</i>	80
Agriculture	42

Source : INSEE Fichier SIRENE 2022 – Traitements AUDRR

Par ailleurs, parmi les établissements actifs fin 2022 dans les zones d'activités du SCoT Nord Ardennes, un minimum de 622* exerçaient auparavant leur activité dans un autre lieu, dont 27 dans une autre zone d'activités du territoire et, surtout, 521 dans une commune du territoire mais hors zone d'activités.

De fait, les zones d'activités du SCoT Nord Ardennes s'inscrivent dans le parcours résidentiel des entreprises locales, celles-ci permettant aux structures dont les besoins évoluent de demeurer sur le territoire.

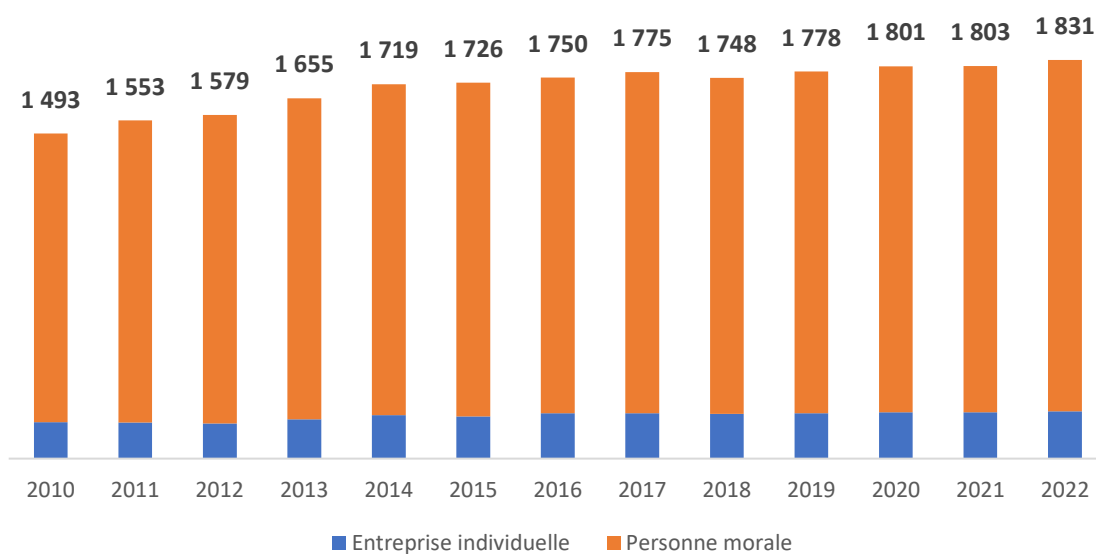
**Le déménagement d'un établissement peut être administrativement enregistré de deux façons différentes :*

- Par la déclaration du transfert entre l'adresse de départ et l'adresse d'arrivée
- Par la déclaration d'une fermeture à l'adresse de départ et une déclaration d'ouverture à l'adresse d'arrivée

Les 622 établissements comptabilisés correspondent au premier cas, les liens de succession mis à disposition par l'INSEE ne permettant pas d'identifier ceux relevant du second

Enfin, les zones d'activités du territoire ont soutenu la pérennité du tissu économique dit « classique » (c'est-à-dire hors micro-entrepreneur), le nombre d'établissements implantés dans ces zones s'étant accru de plus de 22% en 12 ans. Globalement, les zones d'activités accueillent un établissement sur cinq du territoire (hors entrepreneur individuel).

Figure 2.14 Evolution du nombre d'établissements en zone d'activités

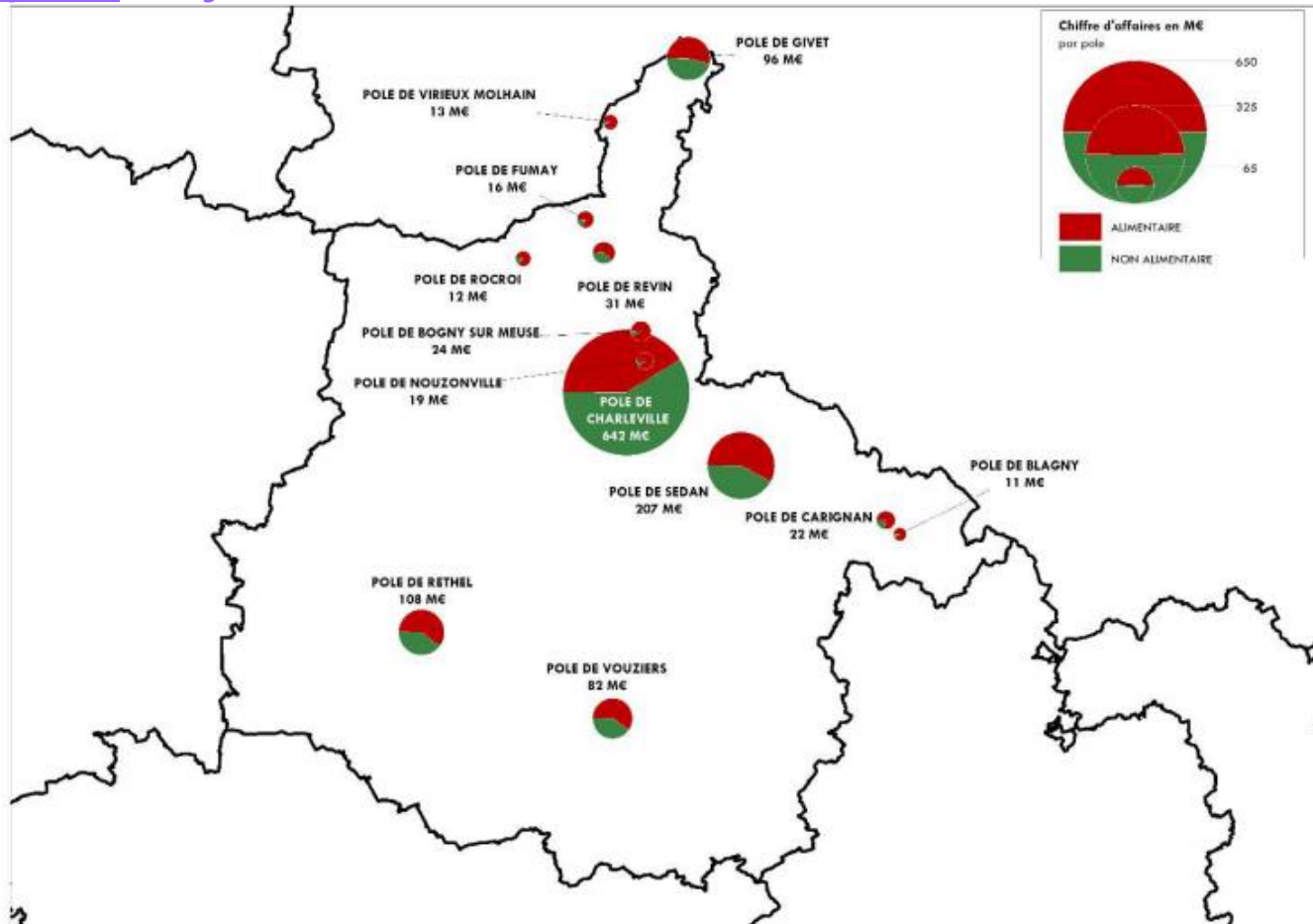


Source : INSEE Fichier SIRENE – Traitements AUDRR

1.7. Une activité commerciale principalement concentrée sur trois pôles

Selon l'étude menée par AID Observatoires pour le compte de la CCI Ardennes auprès d'un échantillon représentatif de 1 023 ménages sur leurs comportements d'achats tous types de commerces confondus, **les 10 principaux pôles commerciaux recensés sur le SCOT Nord Ardennes ont réalisé en 2019 un chiffre d'affaires global supérieur à un milliard d'euros**. Charleville (642 millions), Sedan (207 millions) et Givet (96 millions) constituent les trois pôles les plus importants du territoire. Les sept autres pôles réalisent individuellement entre 11 (Blagny) et 24 millions d'euros (Bogny sur Meuse).

Figure 2.15 Maillage commercial des Ardennes en 2019

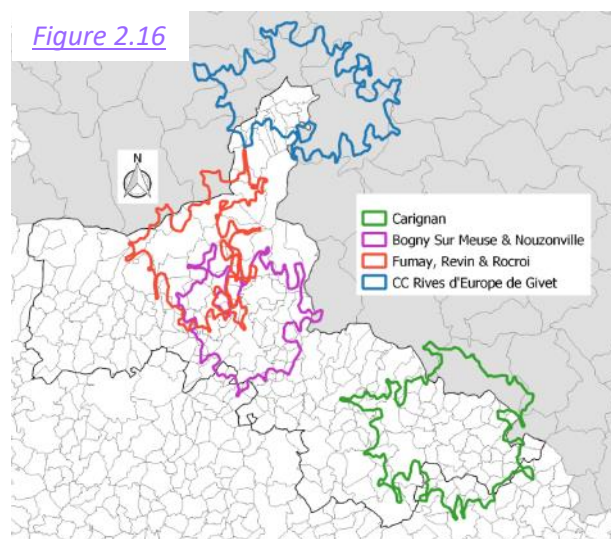


Sources : CCI Ardennes

Afin d'analyser le volume de clientèle potentielle, ainsi que son évolution, des isochrones correspondant à un temps de trajet de 20 mns en voiture ont été calculés pour chaque pôle commercial (centre-ville et zone périphérique) du territoire.

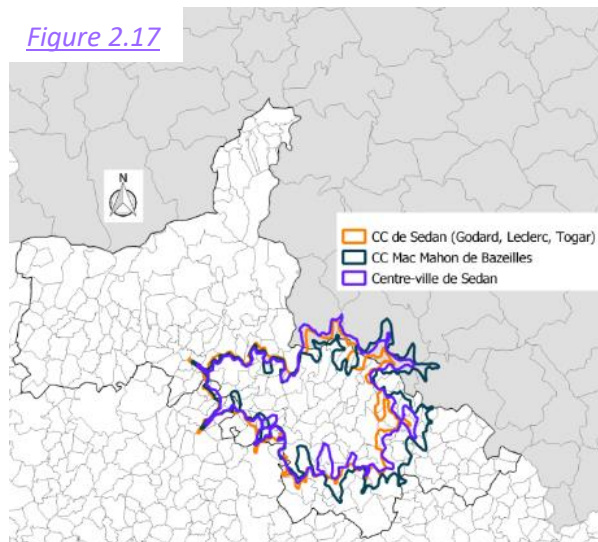
Carte 1 : zones de chalandise (20 mns en voiture) de Carignan (localisé à la mairie), Fumay & Revin & Rocroi (localisé à Revin), Nouzonville & Bogny sur Meuse (localisé au carrefour market de nouzonville) et du centre commercial Rives d'Europe à Givet

Figure 2.16



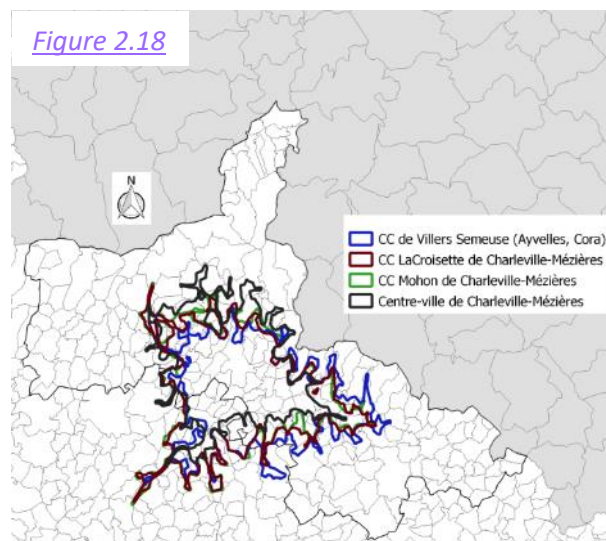
Carte 2 : zones de chalandise (20 mns en voiture) des centres commerciaux de Sedan (Godard, Leclerc, Togar), du centre commercial Mac Mahon de Bazeilles et du centre-ville de Sedan

Figure 2.17



Carte 3 : zones de chalandise (20 mns en voiture) des centres commerciaux de Villers Semeuse (Ayvelles, Cora), du centre commercial La Croisette de Charleville-Mézières, du centre commercial Mohon de Charleville-Mézières et du centre-ville de Charleville-Mézières

Figure 2.18



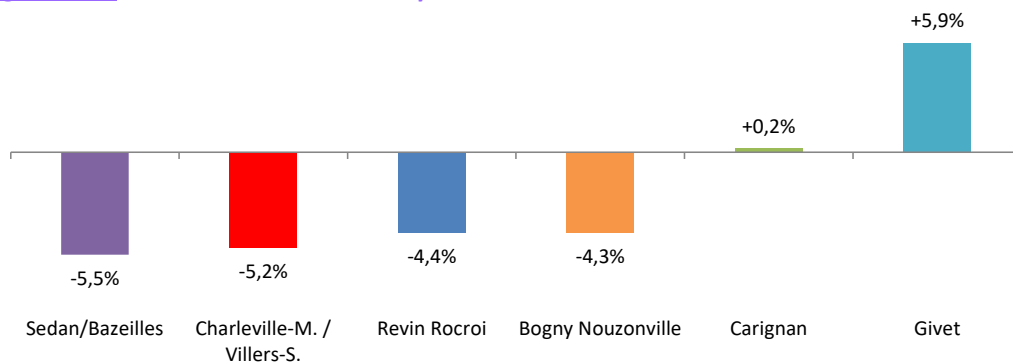
Compte tenu des contours très proches des zones de chalandise analysées dans les cartes 2 et 3, celles-ci seront regroupées dans la suite de l'analyse dans deux groupes :

- Sedan / Bazeilles
- Charleville-Mézières / Villers Semeuse

Parmi les six aires de chalandise identifiées, quatre présentent un recul important de la clientèle potentielle* entre 2006 et 2016 : Sedan/Bazeilles (-5,5%), Charleville-Mézières / Villers-Semeuse (-5,2%), Revin / Rocroi (-4,4%) et Bogny / Nouzonville (-4,3%).

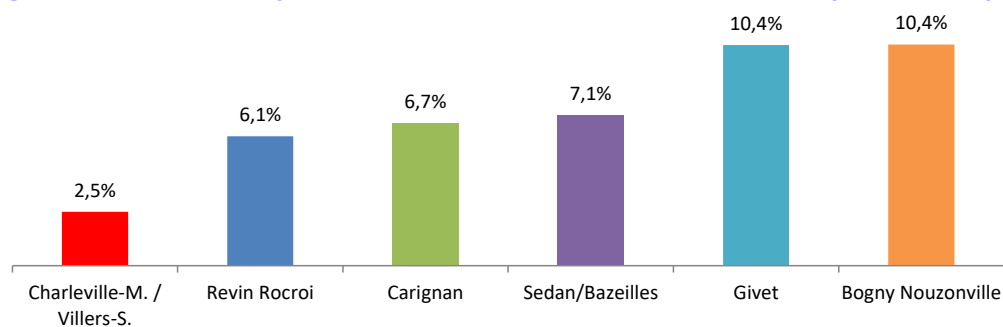
Seules les polarités de Carignan (relative stabilité) et de Givet, en augmentation de 5,9% grâce exclusivement à l'augmentation de la population belge, font exception.

Figure 2.19 Evolution de la clientèle potentielle* entre 2006 et 2016



*La clientèle potentielle se compose de l'ensemble des personnes habitant dans la zone de chalandise (20 mns en voiture) des pôles commerciaux et des actifs (français) travaillant dans cette zone de chalandise mais n'y habitant pas. Ne sont donc pas comptabilisés les touristes et les personnes en déplacement occasionnel sur la zone.

Figure 2.20 Part des actifs résidant dans la zone de chalandise mais n'y travaillant pas en 2016*



*hors actifs travaillant à l'étranger

Résultats détaillés de la zone de chalandise de Charleville / Villers-Semeuse :

La clientèle potentielle s'élève à près de 156 800 personnes en 2016, soit un recul de 3,9% par rapport à 2010 et de 5,2% par rapport à 2006.

Par ailleurs, la part des actifs travaillant à l'extérieur (2,5% en 2016) s'avère très faible, induisant un faible risque d'évasion commerciale liée aux lieux de travail.

Figure 2.21

	2016	2010	2006	Evolution 2006 2010	Evolution 2010 2016	Evolution 2006 2016
Population	152 882	159 290	161 955	-1,6%	-4,0%	-5,6%
Actifs français travaillant dans la zone de chalandise mais n'y habitant pas	3 879	3 805	3 332	+14,2%	+2,0%	+16,4%
Clientèle potentielle hors touristes et déplacements occasionnels	156 761	163 095	165 287	-1,3%	-3,9%	-5,2%
<i>Dont actifs français résidents dans la zone de chalandise mais n'y travaillant pas</i>	2 890	2 598	2 366	+9,8%	+11,2%	+22,1%

Résultats détaillés de la zone de chalandise de Sedan/Bazeilles :

La clientèle potentielle s'élève à plus de 144 100 personnes en 2016, soit un recul de 4,6% par rapport à 2010 et de 5,5% par rapport à 2006.

Par ailleurs, la part des actifs travaillant à l'extérieur (7,1% en 2016) s'avère modérée, limitant ainsi les risques d'évasion commerciale liée aux lieux de travail.

Figure 2.22

	2016	2010	2006	Evolution 2006 2010	Evolution 2010 2016	Evolution 2006 2016
Population	135 086	141 285	144 387	-2,1%	-4,4%	-6,4%
<i>Dont Belgique</i>	8 058	8 231	8 297	-0,8%	-2,1%	-2,9%
<i>Dont France</i>	127 028	133 054	136 090	-2,2%	-4,5%	-6,7%
Actifs français travaillant dans la zone de chalandise mais n'y habitant pas	9 021	9 698	8 160	+18,8%	-7,0%	+10,6%
Clientèle potentielle hors touristes et déplacements occasionnels	144 107	150 983	152 547	-1,0%	-4,6%	-5,5%
<i>Dont actifs français résidents dans la zone de chalandise mais n'y travaillant pas</i>	2 554	2 739	2 347	+16,7%	-6,8%	+8,8%

Résultats détaillés de la zone de chalandise de Carignan

La clientèle potentielle s'élève à plus de 35 500 personnes en 2016, soit un léger recul de 0,6% par rapport à 2010 et une faible progression de 0,2% par rapport à 2006.

Par ailleurs, la part des actifs travaillant à l'extérieur (6,7% en 2016) s'avère modérée, limitant ainsi les risques d'évasion commerciale liée aux lieux de travail.

Figure 2.23

	2016	2010	2006	Evolution 2006 2010	Evolution 2010 2016	Evolution 2006 2016
Population	33 676	34 001	33 873	+0,4%	-1,0%	-0,6%
<i>Dont Belgique</i>	5 632	5 428	5 449	-0,4%	+3,8%	+3,4%
<i>Dont France</i>	28 044	28 573	28 424	+0,5%	-1,9%	-1,3%
Actifs français travaillant dans la zone de chalandise mais n'y habitant pas	1 876	1 768	1 604	+10,2%	+6,1%	+16,9%
Clientèle potentielle hors touristes et déplacements occasionnels	35 552	35 769	35 477	+0,8%	-0,6%	+0,2%
<i>Dont actifs français résidents dans la zone de chalandise mais n'y travaillant pas</i>	3 126	3 063	2 784	+10,0%	+2,0%	+12,3%

Résultats détaillés de la zone de chalandise de Bogny/Nouzonville

La clientèle potentielle s'élève à plus de 106 100 personnes en 2016, soit un recul 4,1% par rapport à 2010 et de 4,3% par rapport à 2006.

Par ailleurs, la part des actifs travaillant à l'extérieur (10,4% en 2016) s'avère assez élevée, induisant ainsi des risques d'évasion commerciale liée aux lieux de travail assez importants.

Figure 2.24

	2016	2010	2006	Evolution 2006 2010	Evolution 2010 2016	Evolution 2006 2016
Population	96 116	100 519	102 474	-1,9%	-4,4%	-6,2%
Actifs français travaillant dans la zone de chalandise mais n'y habitant pas	10 010	10 146	8 454	+20,0%	-1,3%	+18,4%
Clientèle potentielle hors touristes et déplacements occasionnels	106 126	110 665	110 928	-0,2%	-4,1%	-4,3%
<i>Dont actifs français résidents dans la zone de chalandise mais n'y travaillant pas</i>	3 785	4 103	2 993	+37,1%	-7,7%	+26,5%

Résultats détaillés de la zone de chalandise de Revin/Rocroi

La clientèle potentielle s'élève à près de 37 700 personnes en 2016, soit un recul 3,7% par rapport à 2010 et de 4,4% par rapport à 2006.

Par ailleurs, la part des actifs travaillant à l'extérieur (6,1% en 2016) s'avère modérée, limitant ainsi les risques d'évasion commerciale liée aux lieux de travail.

Figure 2.25

	2016	2010	2006	Evolution 2006 2010	Evolution 2010 2016	Evolution 2006 2016
Population	35 830	37 154	37 690	-1,4%	-3,6%	-4,9%
<i>Dont Belgique</i>	5 806	5 758	5 680	+1,4%	+0,8%	+2,2%
<i>Dont France</i>	30 024	31 396	32 010	-1,9%	-4,4%	-6,2%
Actifs français travaillant dans la zone de chalandise mais n'y habitent pas	1 831	1 971	1 691	+16,6%	-7,1%	+8,3%
Clientèle potentiel hors touristes et déplacements occasionnels	37 661	39 125	39 381	-0,6%	-3,7%	-4,4%
<i>Dont actifs français résidents dans la zone de chalandise mais n'y travaillant pas</i>	4 775	4 629	4 013	+15,4%	+3,2%	+19,0%

Résultats détaillés de la zone de chalandise de Givet

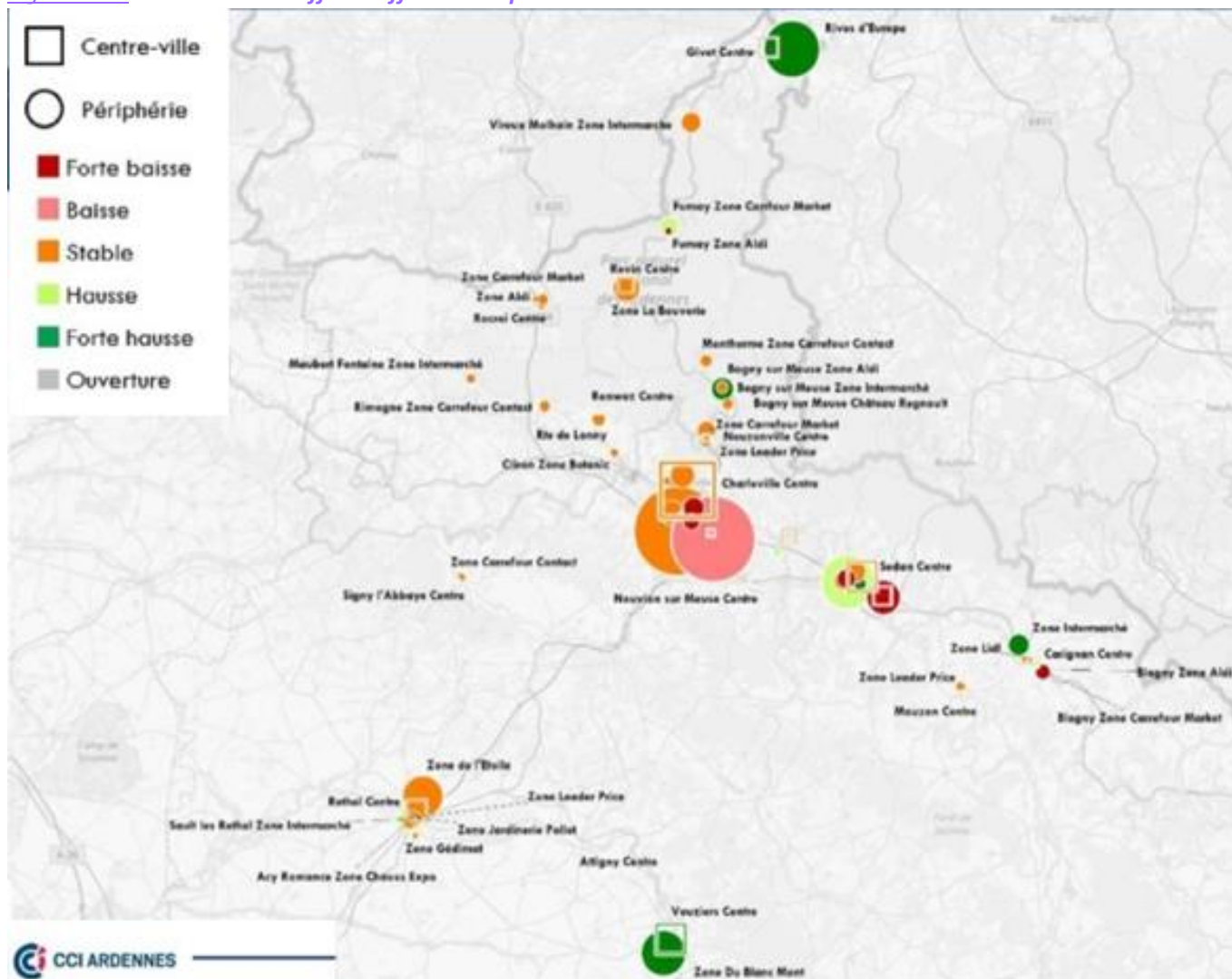
La clientèle potentielle s'élève à près de 60 200 personnes en 2016, soit une hausse de 2,9% par rapport à 2010 et de 5,9% par rapport à 2006. Cette progression provient exclusivement de la hausse de population côté belge.

Par ailleurs, la part des actifs travaillant à l'extérieur (10,4% en 2016) s'avère assez élevée, induisant ainsi des risques d'évasion commerciale liée aux lieux de travail assez importants.

Figure 2.26

	2016	2010	2006	Evolution 2006 2010	Evolution 2010 2016	Evolution 2006 2016
Population	59 089	57 642	56 181	+2,6%	+2,5%	+5,2%
<i>Dont Belgique</i>	48 582	46 961	45 357	+3,5%	+3,5%	+7,1%
<i>Dont France</i>	10 507	10 681	10 824	-1,3%	-1,6%	-2,9%
Actifs français travaillant dans la zone de chalandise mais n'y habitent pas	1 092	832	655	+27,1%	+31,1%	+66,7%
Clientèle potentiel hors touristes et déplacements occasionnels	60 181	58 474	56 836	+2,9%	+2,9%	+5,9%
<i>Dont actifs français résidents dans la zone de chalandise mais n'y travaillant pas</i>	480	601	584	+2,9%	-20,1%	-17,8%

Figure 2.27 Evolution du chiffre d'affaires des pôles commerciaux des Ardennes entre 2016 et 2019

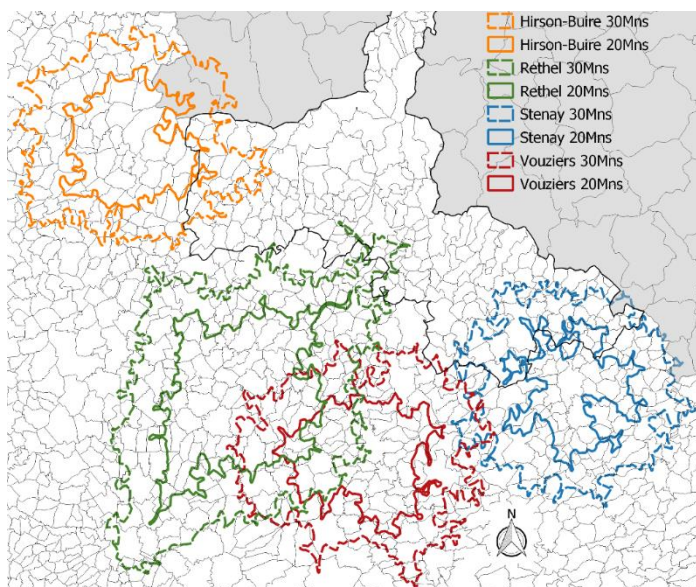


Les résultats de l'étude menée par AID Observatoires pour le compte de la CCI Ardennes sont en phase avec les évolutions de la clientèle potentielle observée sur les différentes zones de chalandise.

Ainsi, le centre commercial Rives d'Europe à Givet a vu son chiffre d'affaires progresser fortement, en lien avec la hausse de la clientèle potentielle à proximité. Les résultats s'avèrent nettement plus mitigés sur les autres territoires.

Par ailleurs, les extrémités Est et Ouest du territoire relèvent de la zone de chalandise de deux pôles commerciaux situés à l'extérieur du territoire : Stenay et Hirson/Buire. En revanche, les pôles de Rethel/Sault-lès-Reheth et de Vouziers n'impactent quasiment pas le territoire, étant situés en très grande majorité à plus de 30 minutes en voiture.

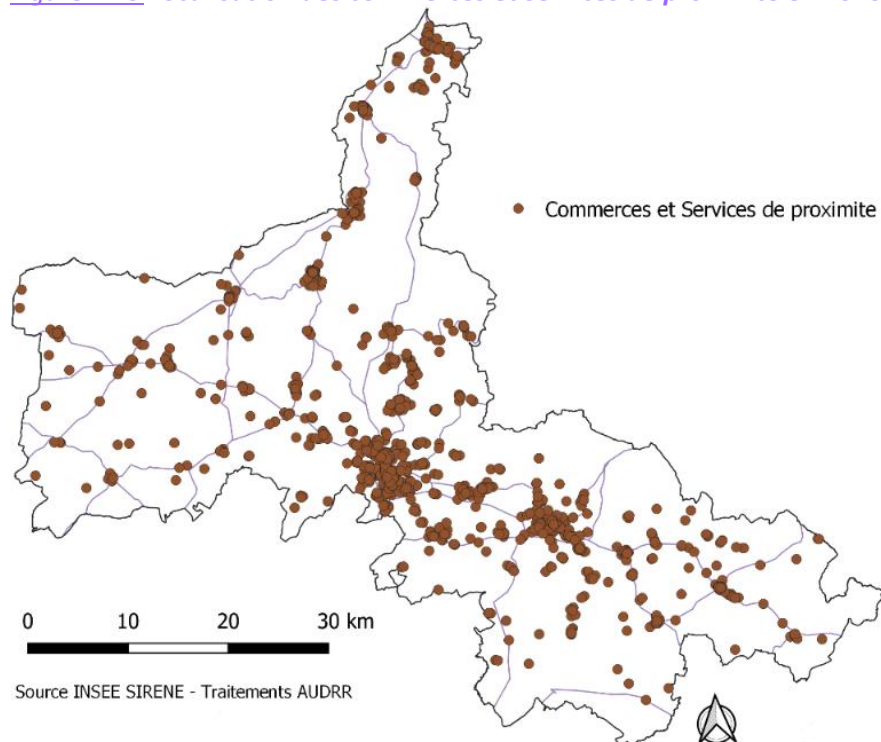
Figure 2.28 Zones de chalandises (20-30mn en voiture) des pôles commerciaux environnants



1.8. Un maillage des commerces et de services de proximité sur l'ensemble du territoire

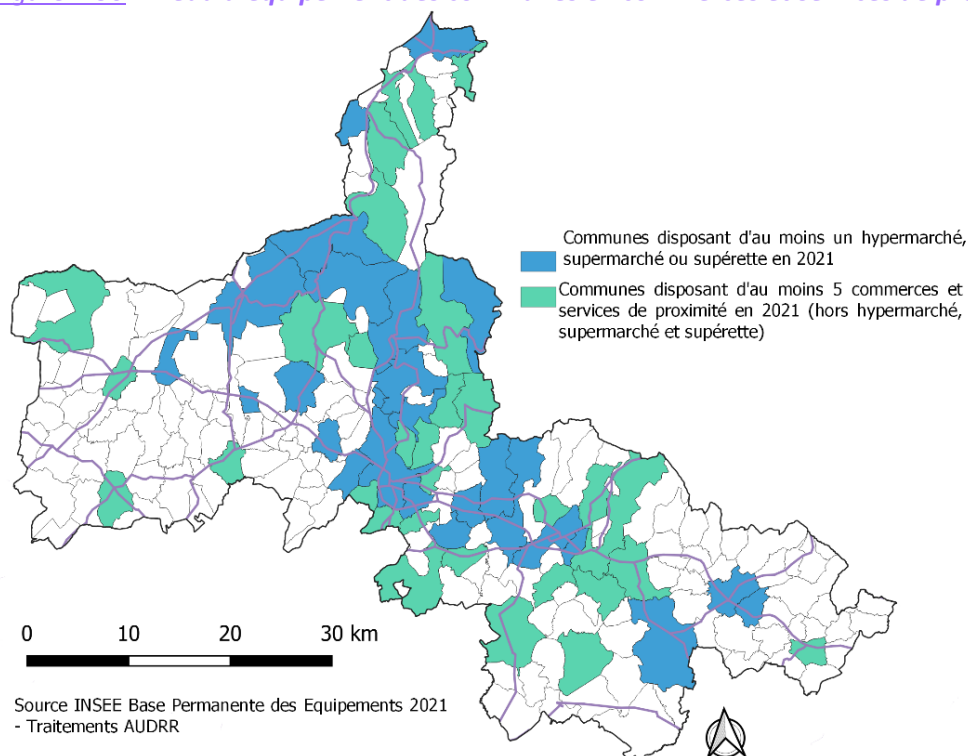
En 2020, on recense près de **1 800 établissements relevant des commerces et services de proximité** qui maillent le territoire du SCoT. S'ils ne représentent que 11% de l'ensemble des établissements, ils se répartissent sur la majeure partie du territoire, entretenant ainsi la qualité du cadre de vie et contribuant à l'amélioration des conditions de vie des habitants, en leur apportant notamment de l'activité, du lien et de la proximité.

Figure 2.29 Localisation des commerces et services de proximité en 2020



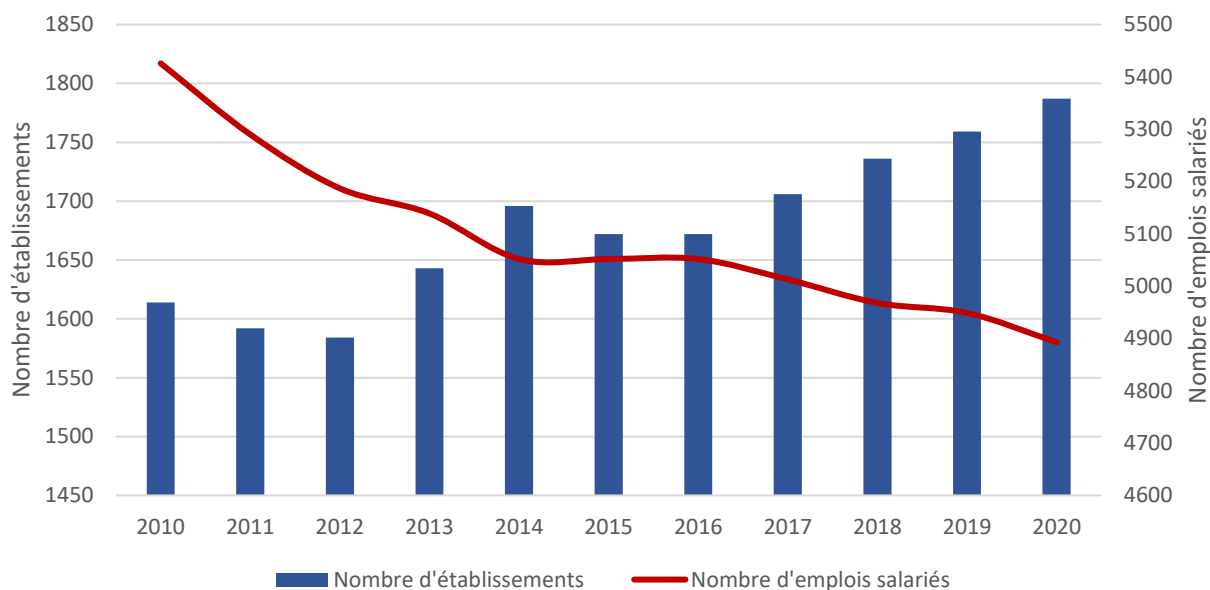
Les habitants du SCoT Nord Ardennes ont ainsi accès à une offre de proximité principalement structurée au sein d'une cinquantaine de communes, dont 25 disposent d'au moins un hypermarché, un supermarché ou une supérette.

Figure 2.30 Niveau d'équipement des communes en commerces et services de proximité en 2021



Bien que le nombre de commerces et services de proximité ait augmenté entre 2010 et 2020 de près de 11%, le secteur semble en difficulté puisque fortement reliés à l'économie présentielle. Les emplois concernés ont ainsi suivi la dynamique démographique et ont reculé de près de 10% sur la même période. Les commerces et services de proximité emploient désormais 5 000 salariés, soit 11,4% des effectifs salariés du secteur privé du territoire.

Figure 2.31 Evolution du nombre d'établissements et d'emplois salariés relevant des commerces et services de proximité



Source : INSEE & ACOSS – Traitement AUDRR

À noter la fermeture progressive de nombreuses agences bancaires, sur le territoire comme ailleurs. Ce mouvement de fond, inexorable, qui reflète un glissement de l'activité vers le numérique, pénalise les personnes les plus fragiles et les plus isolées (personnes âgées et aux revenus faibles).

1.9. Une vacance commerciale importante

Signe des difficultés du commerce sur le territoire, plus de 17% des locaux commerciaux étaient vacants en 2017 sur le territoire, contre 16,9% en 2016.

Figure 2.32 Vacance commerciale en 2017

	Taux de vacance	Surface moyenne des locaux vacants
Carignan	12,3%	NS*
Charleville Mezieres	14,1%	150
Fumay	18,4%	NS*
Givet	29,6%	95
Revin	24,4%	123
Rocroi	7,8%	NS*
Sedan	23,0%	165
Ensemble SCoT Nord	17,3%	158

Source DGFIP-Fichiers fonciers de l'année – Extraction DDT 08 – Traitements AUDRR
NS* : non significatif

La situation diffère toutefois sensiblement selon sa localisation :

- À Charleville-Mézières et Carignan, la vacance devient structurelle (respectivement 12,3% et 14,1% des locaux en 2017) et marque un déclin de la commercialité.
- À Fumay et, surtout, Sedan, Revin et Rocroi, la vacance est très élevée (respectivement 18,4%, 23%, 24,4% et 29,6% des locaux commerciaux) et le commerce est en grande difficulté.
- À Rocroi, la vacance demeure encore assez contenue, inférieure à 8%.

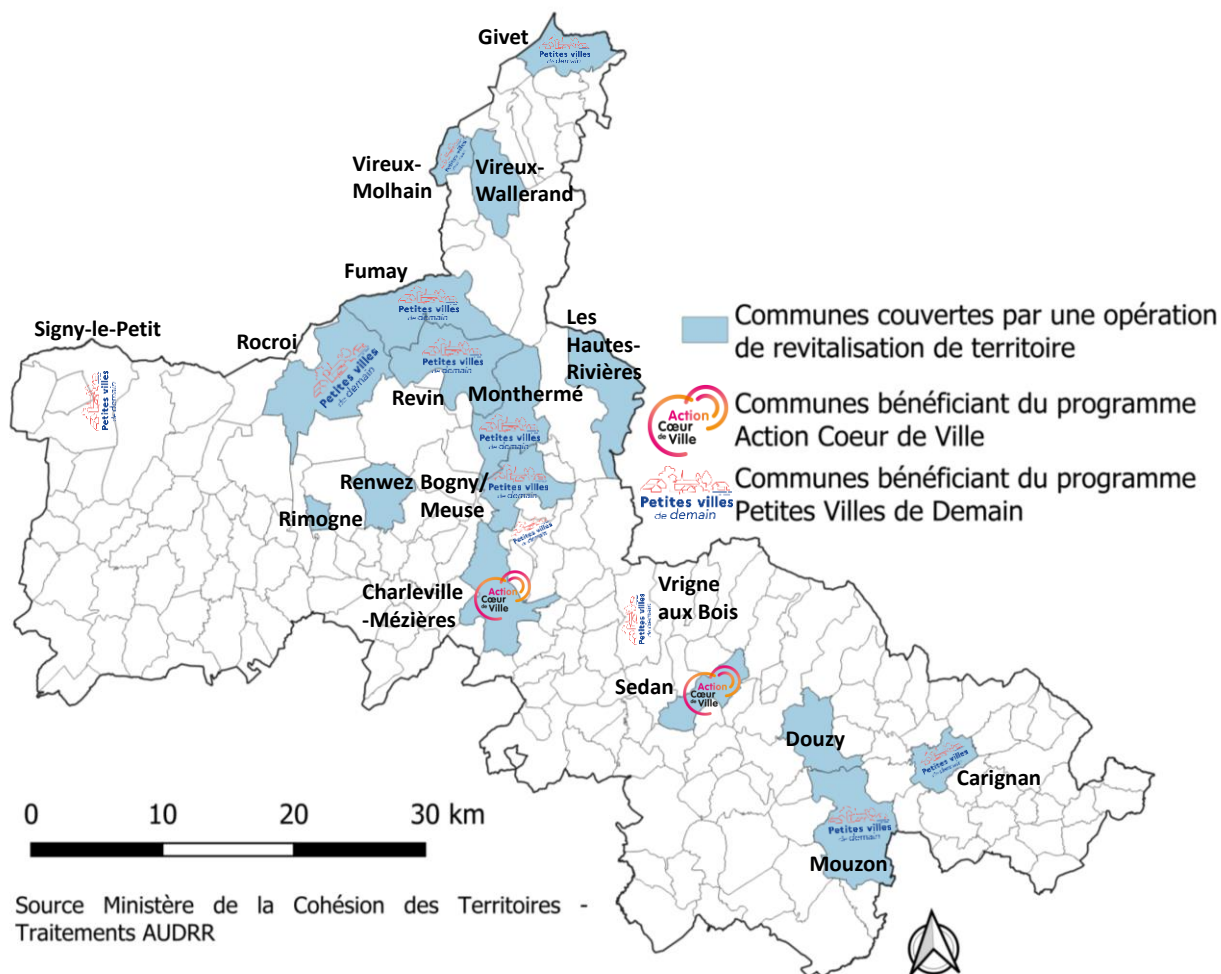
De plus, si la disposition de données sur la vacance commerciale ne concerne que 3 des 4 communes du 1^{er} niveau de l'armature commerciale du SCoT et 4 des 13 communes du 2^{ème} niveau, les dires d'acteurs locaux et d'élus lors des ateliers d'élaboration du diagnostic permettent d'estimer que cette problématique concerne bien ces 2 niveaux de l'armature commerciale, avec plus ou moins de vigueur.

Par ailleurs, la surface moyenne des locaux vacants du SCoT Nord est légèrement inférieure à 160m², cette surface variant peu entre les deux principaux pôles que sont Charleville-Mézières (150 m²) et Sedan (165 m²).

Dans ce cadre, de nombreuses communes se sont engagées dans une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) (cf chapitre 3 « une situation économique qui s'améliore ») et/ou dans les programmes Action Cœur de Ville ou Petites Villes de Demain.

Les ORT renforcent l'attractivité commerciale grâce notamment à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques. Les programmes « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain » visent respectivement les villes de taille moyenne et celles de moins de 20 000 habitants et ont pour notamment pour objet de favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville afin d'y améliorer les conditions de vie.

Figure 2.33 Communes couvertes par une opération de revitalisation de territoire, bénéficiant du programme Action Cœur de Ville ou du programme Petites Villes de Demain



Source Ministère de la Cohésion des Territoires - Traitements AUDRR

Des périmètres de commercialités plus restreints :

À noter que les espaces de commercialité qui existaient ne sont plus d'actualité de nos jours. La majorité des communes du territoire ayant perdu des habitants, **les périmètres de commercialités des centres-villes et centres-bourgs s'avèrent aujourd'hui de fait beaucoup plus restreints qu'auparavant**. Les réponses à apporter à la résorption de la vacance hors de ces périmètres passeront ainsi nécessairement par la diversification des destinations et l'apport de logements, via une approche multifonctionnelle adaptée aux spécificités locales.

Figure 2.34 Zoom sur la vacance commerciale à Charleville-Mézières

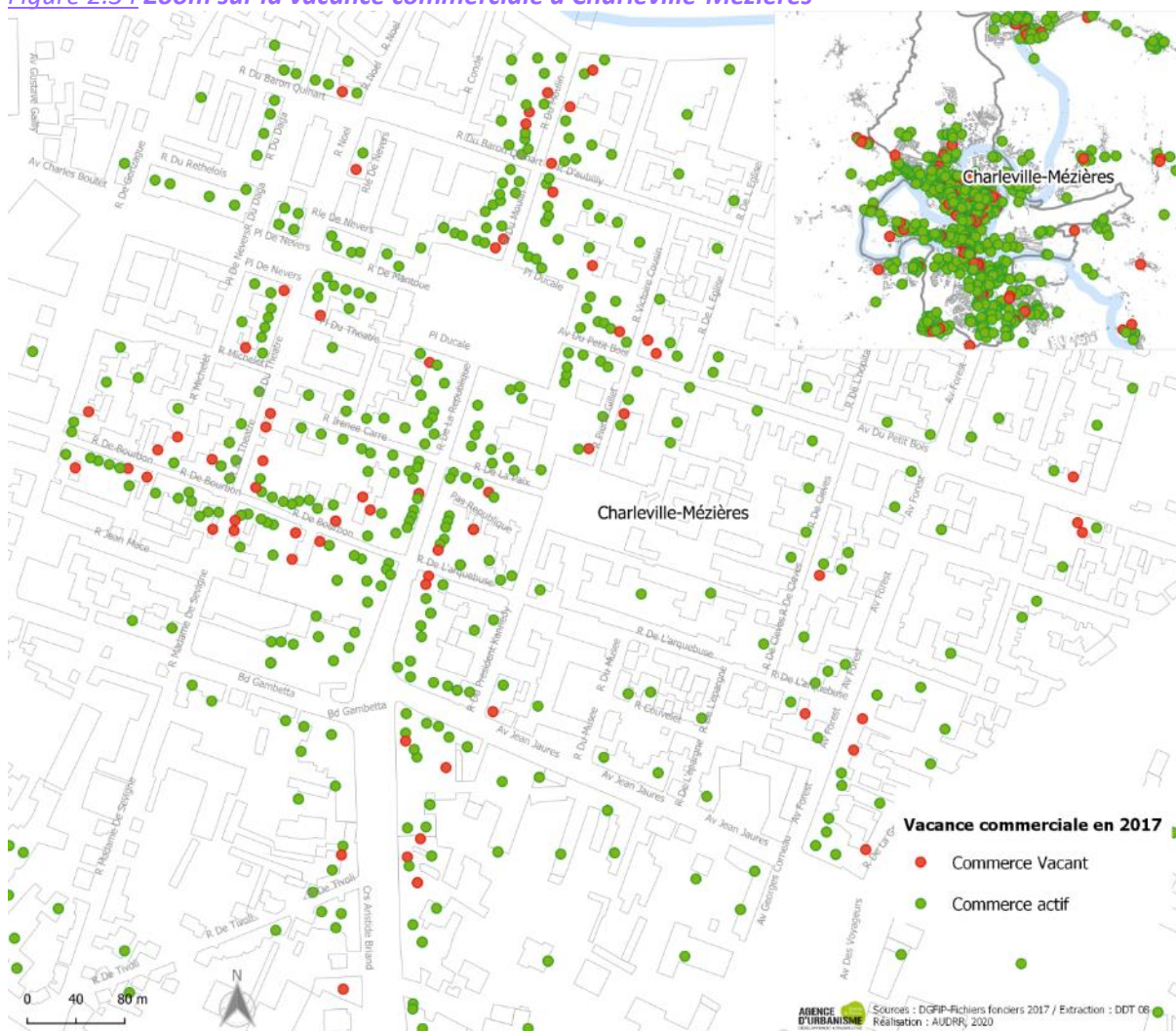


Figure 2.35 Zoom sur la vacance commerciale à Sedan

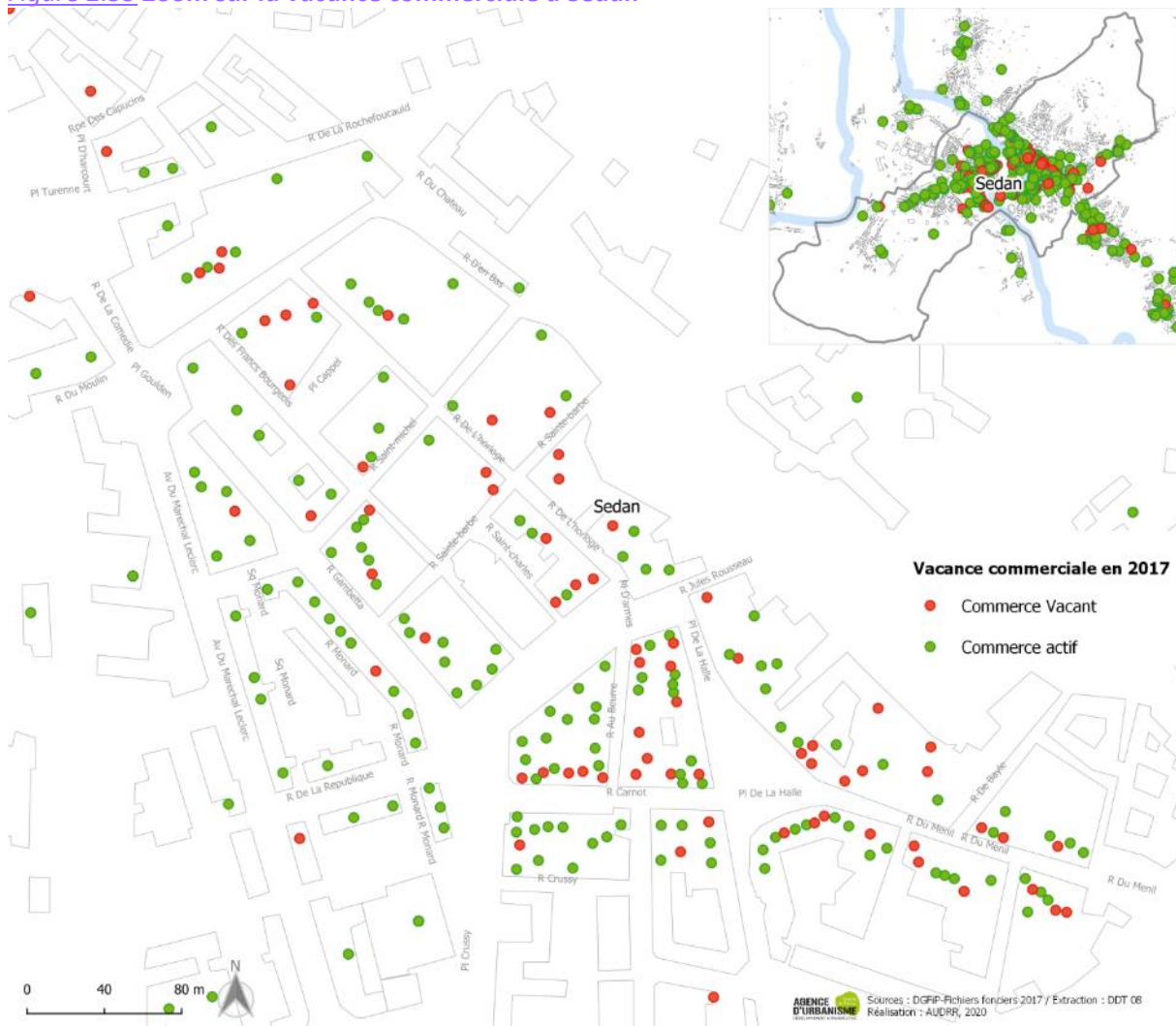


Figure 2.36 Zoom sur la vacance commerciale à Carignan

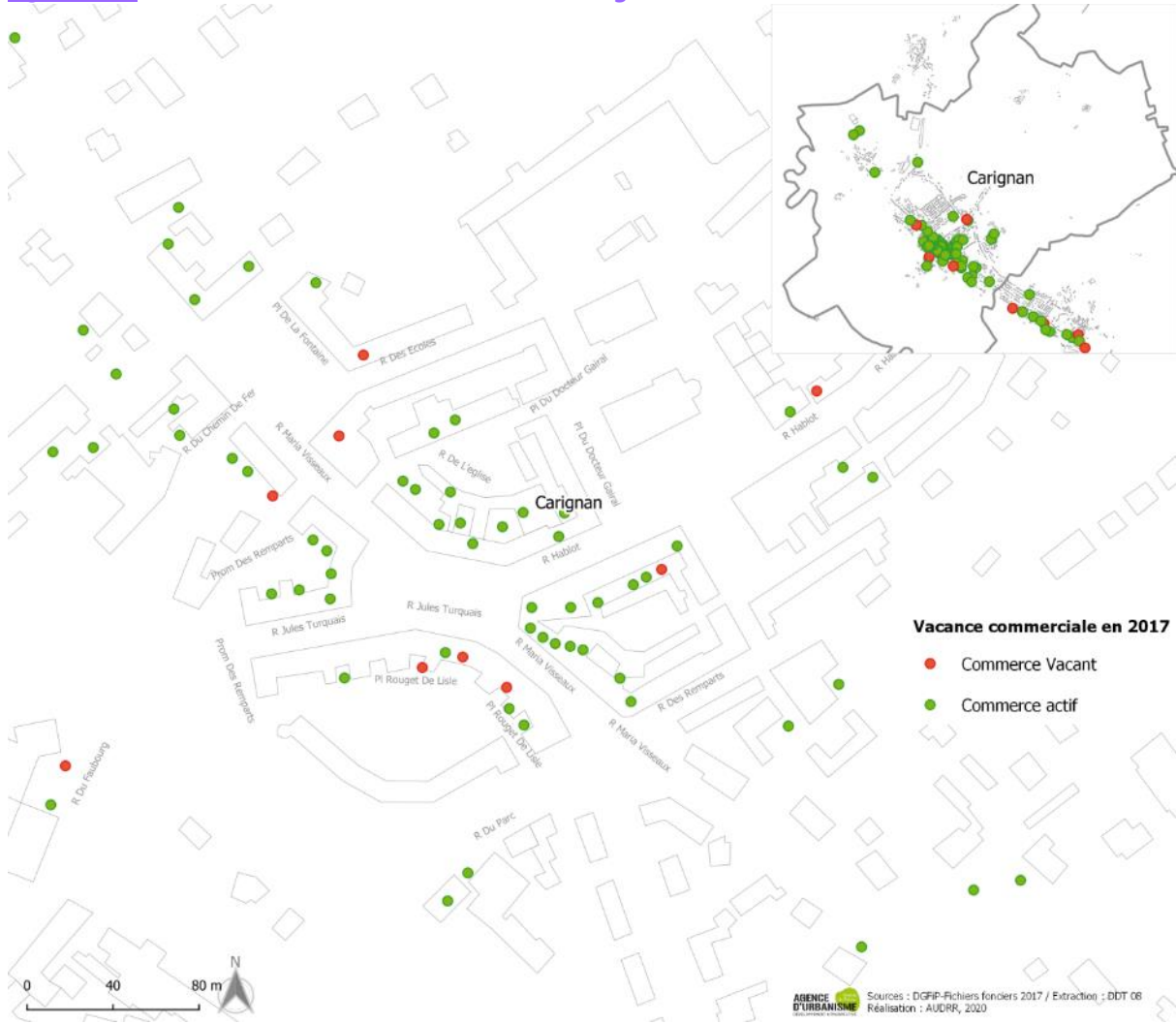


Figure 2.37 Zoom sur la vacance commerciale à Fumay

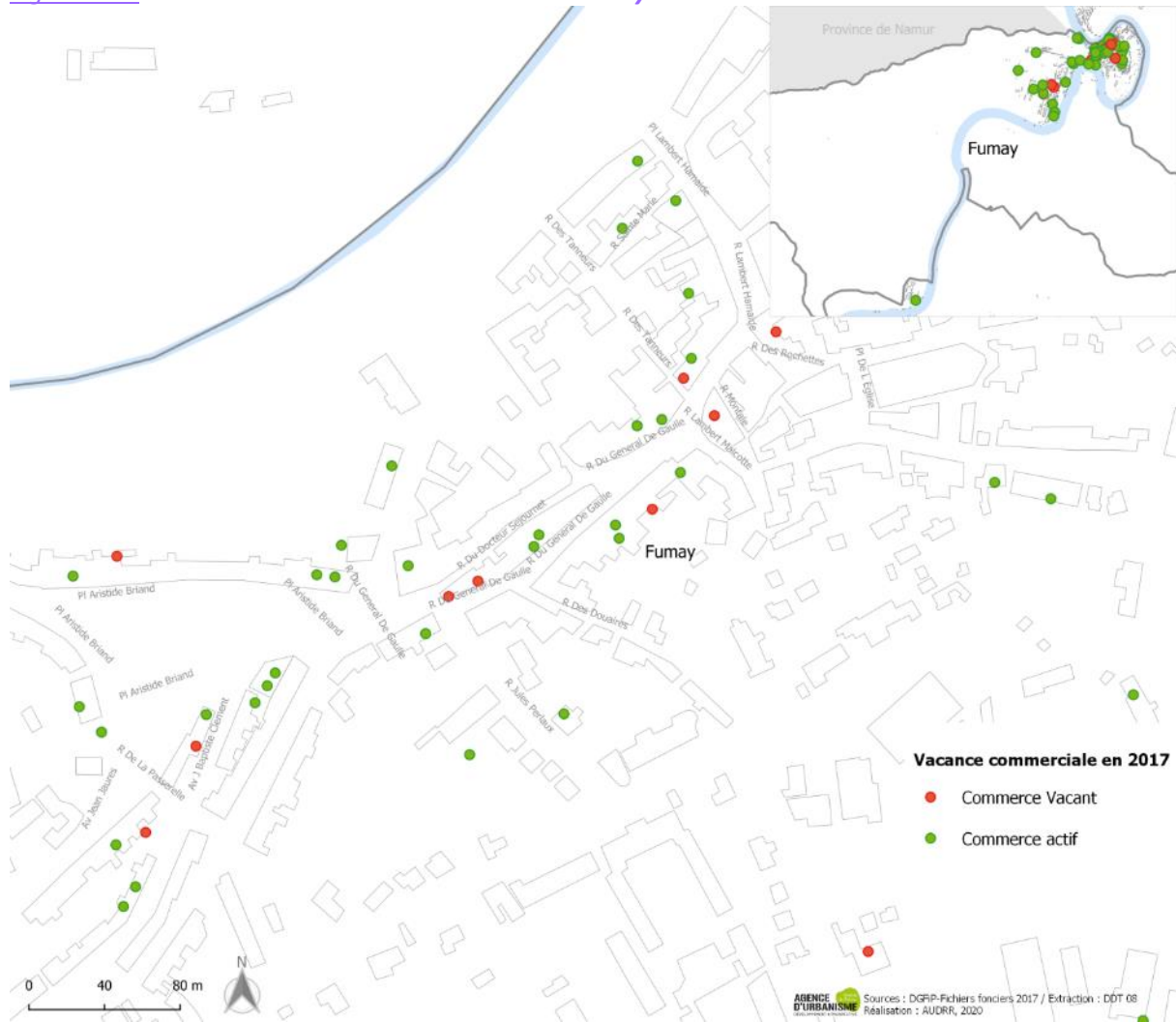


Figure 2.38 Zoom sur la vacance commerciale à Givet

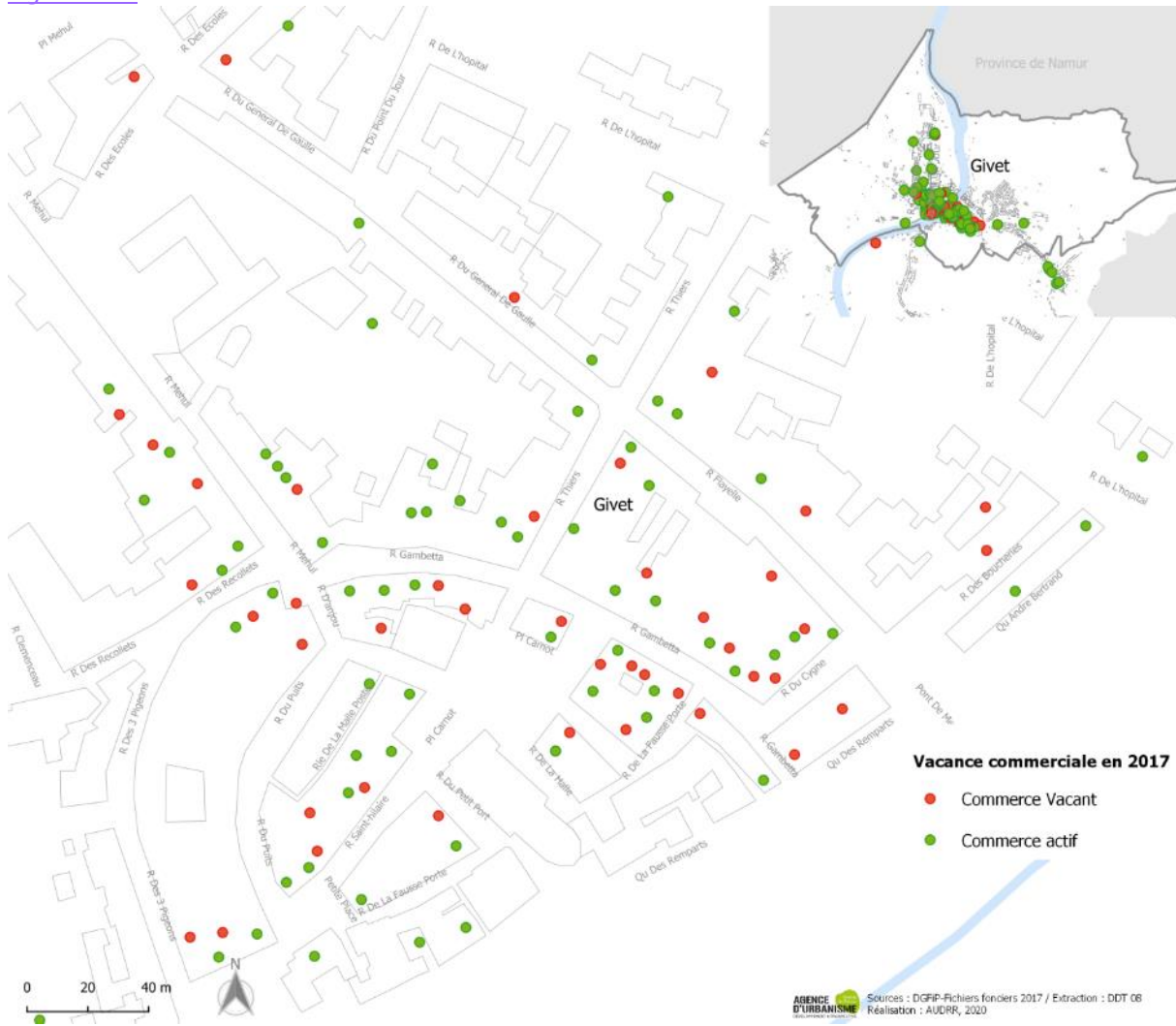


Figure 2.40 Zoom sur la vacance commerciale à Rocroi



1.10. Des projets d'implantation commerciale de taille assez limitée au cours des dernières années

Analysées sur la période 2014-Janvier 2023, la liste des projets d'implantation commerciale sur le SCoT Nord Ardenne déposés en CDAC révèle qu'un seul projet de plus de 10 000 m² de surface de vente a été traité sur la période : l'ensemble commercial Intermarché de Givet.

Figure 2.41 Projets déposés en CDAC entre 2014 et janvier 2023

Année de décision en CDAC	Enseigne	Ville	Avis	Type	Surface de vente du/des magasins en m ²	Détails	Décision CNAC
2014	Intermarché	Carignan	Favorable	Extension	ND*	Création de trois cellules totalisant 189 m ² et trois points de retrait pour 55 m ²	Favorable
2014	Lidl	Revin	Favorable	Création	1286		
2014	Intermarché	Givet	Favorable	Extension	ND*	Création de deux cellules spécialisées en équipement de la personne de 591 m ² chacune	
2015	Lidl	Sedan	Favorable	Création	1275		Refusée
2015	Lidl	Warcq	Favorable	Création	1275		
2015	Cora	Villers-Semeuse	Refusée	Extension	5884	Extension de la galerie marchande pour la porter de 1 984 m ² à 5 884 m ²	Favorable
2016	Trocity	Villers-Semeuse & Les Ayvelles	Favorable	Création	1264		
2016	ND*	Charleville-Mézières	Favorable	Création	2459		Refusée
2016	ND*	Givet	Favorable	Création	2712		
2016	Aldi + une boucherie	Givet	Favorable	Création	1230		
2016	Carrefour Market	Gué d'Hossus	Favorable	Déplacement et extension	ND*	Déplacement et extension du carrefour market de Gué d'Hossus	Refusée
2017	Leclerc	Sedan	Favorable	Extension	ND*	création d'un drive Leclerc associé à l'hypermarché (revitalisation d'une friche commerciale)	
2017	Lidl	Givet	Favorable	Création	1421		
2017	Intermarché	Givet	Favorable	Extension	4898	Extension de de 1398 m ² de l'Intermarché de Givet le passant à 4898 m ² de surface de vente + création de 2 pistes de retrait totalisant 42 m ²	
2017	Gitem	Balan	Favorable	Déplacement	ND*	Déplacement du GITEM	

2017	Leclerc	Warcq	Favorable	Création	8513	Hypermarché de 6000 m ² , animalerie de 986 m ² , espace restauration 760m ² , drive 767 m ² , station service et station de lavage automatique	Refusée
2017	ND*	Charleville-Mézières	Favorable	Création	2459		
2017	Intermarché	Givet	Favorable	Création	11123	Ensemble commercial de 16 cellules	
2018	ND*	Charleville-Mézières	Favorable	Création	2289		
2018	ND*	Charleville-Mézières	Favorable	Création	2459		Refusée
2018	Carrefour Market	Gué d'Hossus	Favorable	Déplacement et extension	2460	Déplacement et extension du carrefour market de Gué d'Hossus, initialement de 1149 m ²	Refusée
2018	ND*	Bazeilles	Favorable	Création	60	Création d'un drive de 60m ² d'emprise au sol	
2019	Aldi	Charleville-Mézières	Favorable	Extension	1232	Extension avec démolition et reconstruction, extension de 419,6 m ² portant la surface de vente à 1231,6 m ²	Favorable
2019	Intersport	Villers-Semeuse	Refusée	Création	1800		Favorable
2020	ND*	Charleville-Mézières	Favorable	Création	3120	Création d'un intermarché de 2247m ² , d'un magasin les comptoirs de la bio de 661m ² , d'un magasin alimentaire "en vrac" de 212m ²	Refusée
2020	Brico Dépôt	Prix les Mézières	Favorable	Extension	ND*	Extension de 1995m ² de la cour à matériaux	
2021	ND*	Carignan	Favorable	Création	2326,1	Création d'une jardinerie	
2022	Lidl	Bogny sur Meuse	Refusée	Déplacement	ND*		
2022	Lidl	Carignan	Favorable	Déplacement	ND*		
2023	Aldi	Villers-Semeuse	Favorable	Extension	ND*		

Sources : Préfecture des Ardennes & CNAC

ND* : non disponible

1.11. Une armature commerciale construite à partir de données objectivées par des arbitrages politiques

En compléments des éléments de constat et d'analyse présentés dans ce diagnostic, une analyse croisée de différents indicateurs a également été menée afin de dégager une armature à vocation commerciale qui restitue au mieux les problématiques d'accessibilité aux commerces et aux services, de même que les problématiques concurrentielles complexes qui se jouent entre les centres-villes et les périphéries.

Celle-ci devant permettre une traduction locale parfois nécessaire des objectifs et des orientations du SCoT, elle a logiquement été soumise au débat et à l'arbitrage d'élus et d'acteurs locaux, en ateliers techniques ainsi qu'à l'occasion d'une large concertation publique, de manière à co-définir une structure cohérente, partagée et représentative du territoire, en recherchant le maintien des grands équilibres.

C'est dans ce même cadre que cette analyse statistique croisant 6 indicateurs à échelle communale a été confrontée aux différents acteurs locaux évoqués, de manière à faire évoluer ce résultat purement théorique vers un consensus politique, plus représentatif des réalités et des enjeux de terrain.

Ci-dessous la liste détaillée d'indicateurs croisés :

- Le nombre d'emplois salariés dans le commerce* en 2021 (ACOSS),
- Le nombre de supermarchés (DGFIP 2021),
- Le nombre de supérette (DGFIP 2021),
- Le nombre de commerces et services aux particuliers de proximité** en 2019 (INSEE),
- La vacance commerciale en 2017 (DGFIP-fichiers fonciers, extraction DDT08).

**catégorie 47 de la nomenclature A88 de l'INSEE « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles »*

*** épicerie, boulangerie, boucherie charcuterie, poissonnerie, librairie-papeterie-journaux, magasin de vêtements, magasin d'équipements du foyer, magasin de chaussures, magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo, magasin de meubles, magasin d'articles de sports et de loisirs, magasin de revêtements murs et sols, droguerie quincaillerie bricolage, parfumerie – cosmétique, horlogerie-bijouterie, fleuriste - jardinerie – animalerie, magasin d'optique, magasin de matériel médical et orthopédique, pharmacie, banques, caisses d'épargne, bureau de poste, relais poste, agence postale, coiffure, restaurant – restauration rapide*

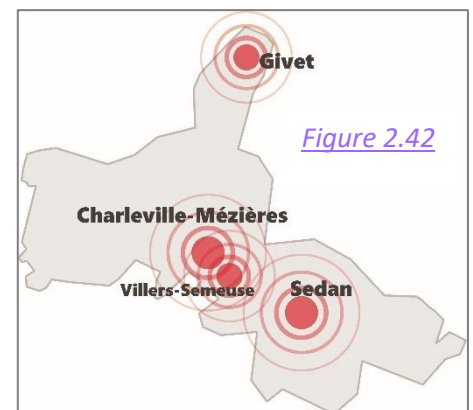
La typologie proposée et concertée aboutit à une hiérarchisation en 4 niveaux des communes qui composent le territoire du SCoT.

1^{er} niveau – Une offre commerciale majeure, concentrée sur 4 pôles :

Les 4 communes de Charleville-Mézières, de Sedan, de Givet et de Villers-Semeuse, constituent le 1^{er} niveau de l'ossature commerciale du SCoT.

Elles disposent d'un nombre de salariés dans le commerce de détail représentatif, systématiquement supérieur à 300 emplois (ACOSS 2021). On y retrouve de surcroît l'offre commerciale la plus importante et diverse (alimentaire/non alimentaire), que ce soit en centre-ville comme en périphérie. Par ailleurs, comme le démontre le diagnostic dans son chapitre « prévisions économiques, et besoins identifiés en matière de commerce, d'artisanat, de tourisme et d'agriculture », ces secteurs concentrent les chiffres d'affaires parmi les plus élevés du territoire, au sein d'aires de chalandises particulièrement étendues, rayonnant parfois au-delà du simple périmètre du SCoT.

À noter enfin la présence inégale d'un pôle à un autre d'une vacance commerciale en centre-ville, à minima structurelle à Charleville-Mézières (14%), et plus importante sur Sedan (23%) ou encore Givet (30%). Malgré une lutte féroce menée par les collectivités et les municipalités concernées (ORT en cours), dont les résultats sont parfois déjà visibles ou espérés rapidement, un point de vigilance reste nécessaire à l'échelle de l'offre commerciale majeure, au regard de l'importance stratégique pour l'ensemble du SCoT que représente le maintien, voire le développement de l'attractivité commerciale de ces centres-villes.

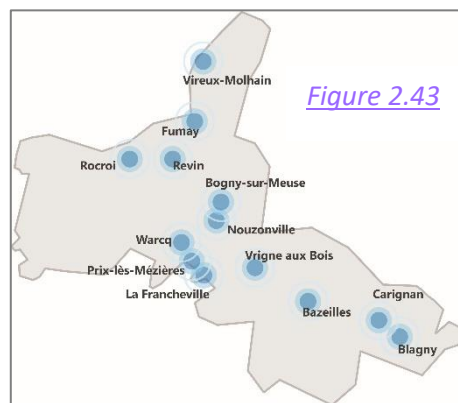


2^{ème} niveau – Une offre commerciale structurante, répartie sur 13 pôles :

Les communes de Vireux-Molhain, de Fumay, de Revin, de Rocroi, de Bogny-sur-Meuse, de Nouzonville, de Warcq, de Prix-les-Mézières, de La Francheville, de Vrigne-aux-Bois, de Bazeilles, de Carignan et de Blagny, forment le 2^{ème} niveau de l'armature commerciale du SCoT. Elles disposent d'un nombre significatif de salariés dans le commerce de détail, systématiquement supérieur à 50 emplois, complété par un effectif élevé et varié d'équipements commerciaux, principalement en centre-ville, mais également en périphérie.

Parmi l'offre commerciale structurante du SCoT, figurent des centres-villes touchés par une vacance préoccupante, comme à Carignan (12%), Fumay (18%), ou encore Revin (24%) par exemple.

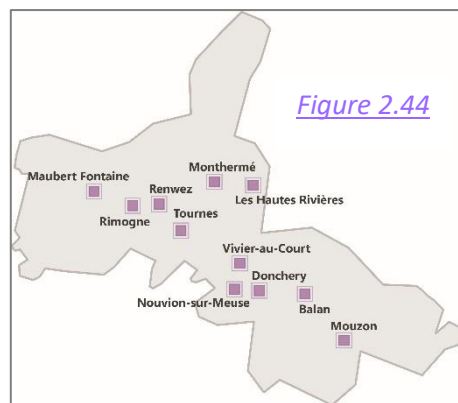
C'est pourquoi, comme pour les pôles majeurs, un point de vigilance reste nécessaire à l'échelle de l'offre commerciale structurante, au regard de l'importance pour les bassins de vie concernés que représente le maintien, voire le développement de l'attractivité commerciale de ces centres-villes.



3^{ème} niveau – Une offre commerciale de rayonnement local sur 11 pôles :

Les communes de Maubert-Fontaine, de Rimogne, de Renwez, de Tournes, de Monthermé, de Les-hautes-Rivières, de Vivier-au-Court, de Nouvion-sur-Meuse, de Donchery, de Balan et de Mouzon, constituent le 3^{ème} niveau de l'ossature commerciale du SCoT.

Celles-ci disposent de commerces de proximité et peuvent généralement compter sur la présence d'au moins un supermarché ou supérette, garants d'une proximité avec leurs bassins locaux de consommation et essentiels à la qualité de vie des habitants dans leur quotidien.



4^{ème} niveau – Une offre commerciale de proximité diffuse à travers 28 pôles :

Les communes de Fromelennes, de Chooz, d'Auberive, de Vireux-Wallerand, de Haybes, de Signy-le-Petit, d'Auvillers-les-Forges, de Liart, de Rouvroy-sur-Audry, de Les Mazures, de Deville, de Thilay, de Neufmanil, de Gespunsart, de Montcy-Notre-Dame, de Aiglemont, de Saint-Laurent, de Les Ayvellois, de Flize, de Dom-le-Mesnil, de Floing, de Givonne, de Noyers-Pont-Maugis, de Douzy, de Remilly-Aillicourt, de Chémery-Chéhéry, de Raucourt-et-Flaba et de Margut, constituent le 4^{ème} niveau de l'armature commerciale du SCoT.

Les communes de ce niveau d'armature disposent systématiquement d'au moins 5 commerces ou services aux particuliers, parmi l'offre commerciale de proximité.

Elles jouent ainsi un rôle économique essentiel de proximité et de cohésion sociale, contribuant largement au maintien de la qualité de vie sur les secteurs les moins urbanisés du périmètre du SCoT.

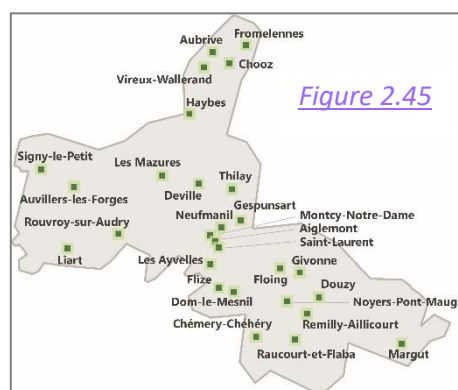
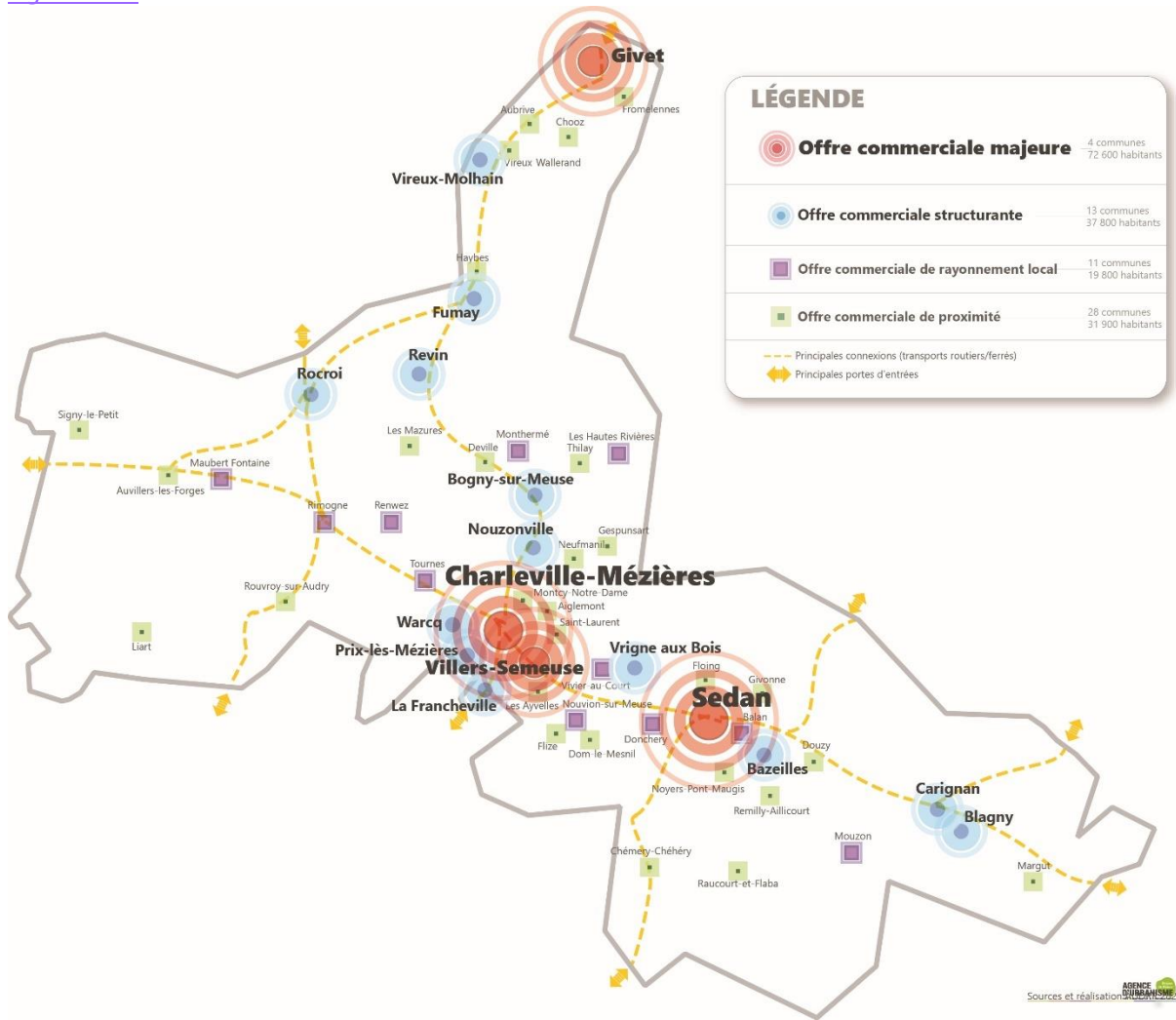
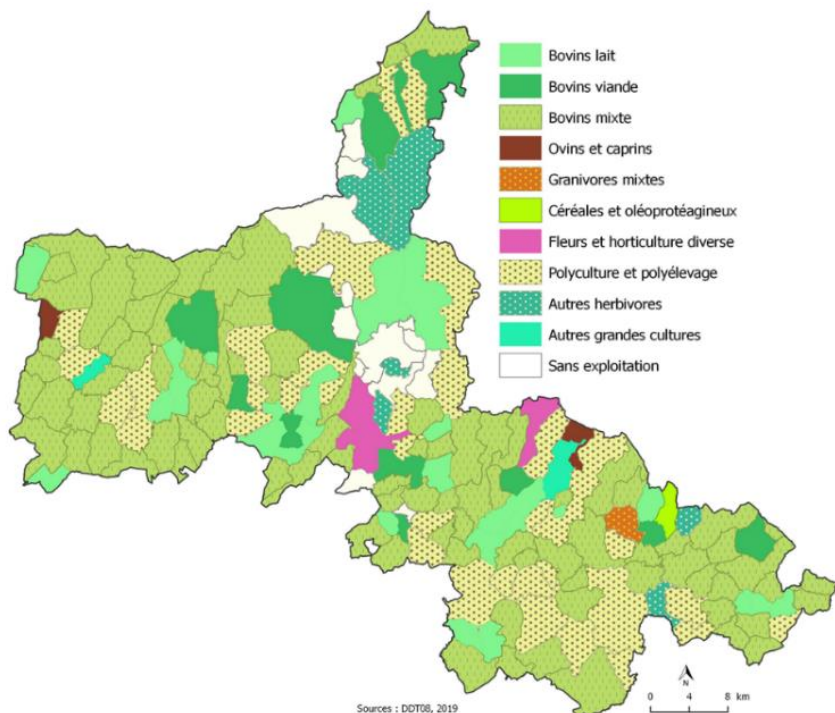


Figure 2.46 L'armature commerciale du territoire



1.12. Une activité agricole fortement tournée vers l'élevage mais qui répond en partie aux besoins alimentaires locaux

Figure 2.47 Typologie de l'activité agricole en 2017

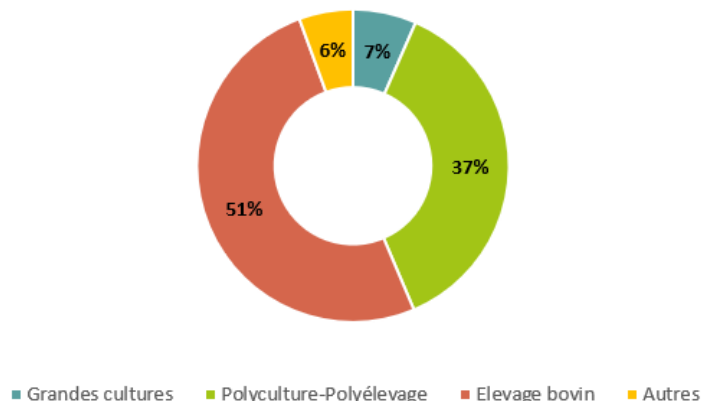


A l'échelle du SCoT Nord l'agriculture regroupe à peine plus de 2% des emplois mais la surface agricole utile couvre près des deux tiers du territoire.

L'activité est majoritairement tournée vers de l'élevage, la culture bovine allaitante et laitière y étant très présente.

On retrouve également un maillage intéressant de la production de fruits et légumes sur le territoire avec plus d'une quinzaine d'exploitations de maraîchage. Si cette activité ne représente pour l'heure que moins de 1% de la SAU, elle représente un enjeu fort pour le territoire dans le cadre de la diversité des productions agricoles et de la réponse à apporter aux besoins alimentaires locaux.

Figure 2.48 Part des exploitants par activité en 2017



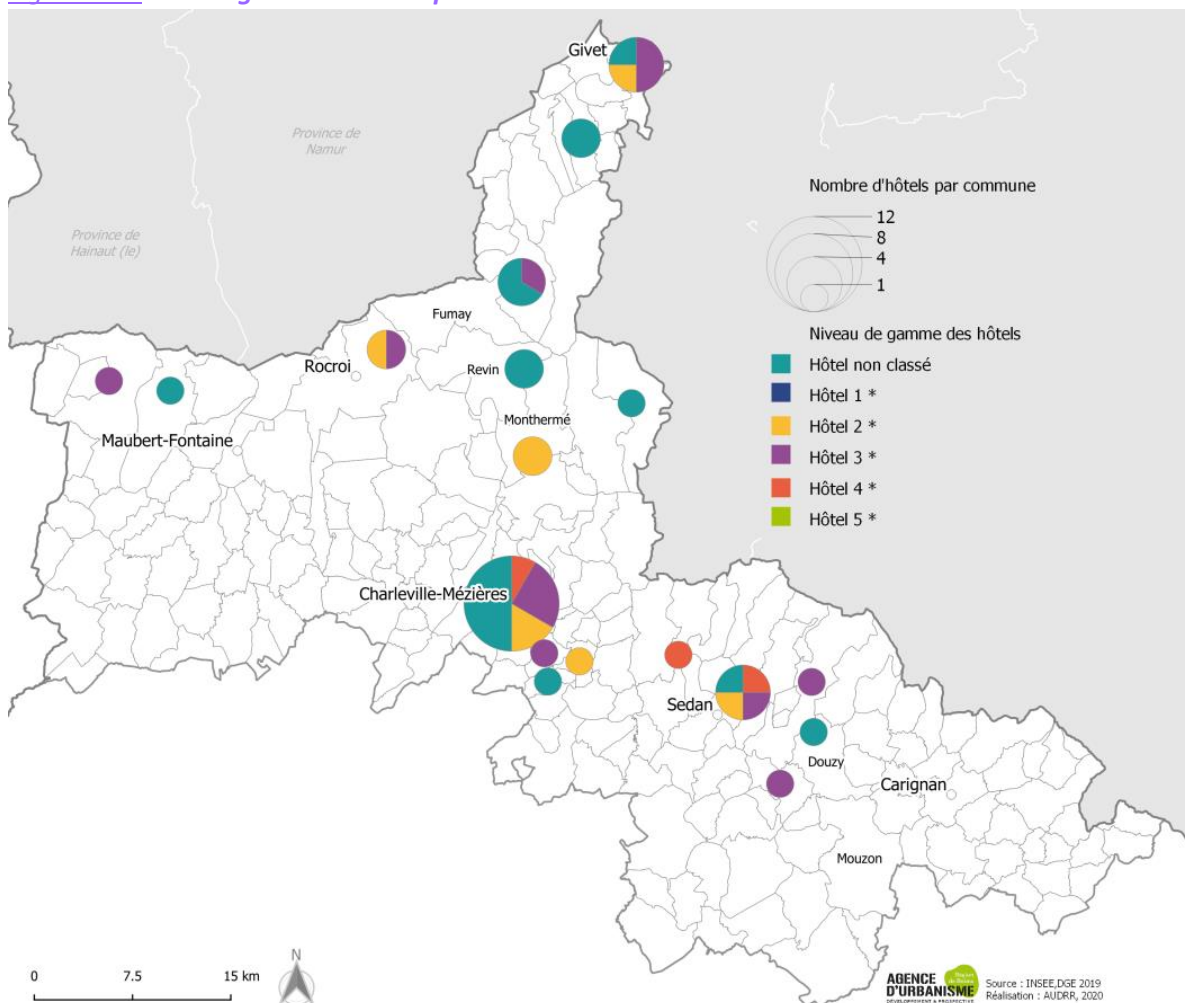
Selon la chambre de l'agriculture en 2017, on comptabilise 1 002 exploitants agricoles sur le territoire du SCoT Nord parmi lesquels 51% d'éleveurs bovins.

1.13. Une activité touristique bien implantée, au fort potentiel

Une offre complète :

En 2018, le territoire du SCoT Nord Ardennes comptait **10 445 lits marchands** (y compris l'offre proposée sur les plateformes collaborative). L'offre en hôtels et en camping est en majorité représentée par les offres « milieu de gamme » et « gamme économique ».

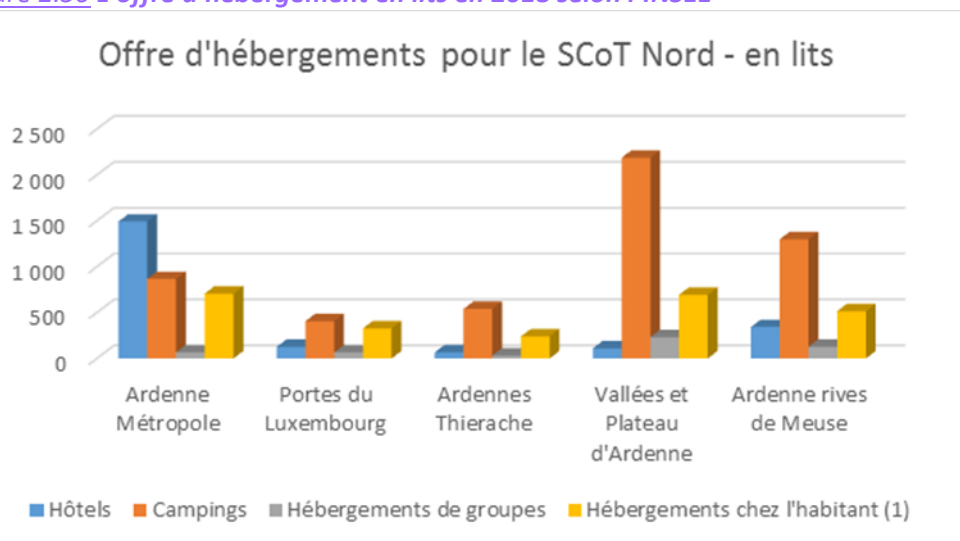
Figure 2.49 L'hébergement touristique en 2018



L'offre en hébergements marchands est portée en majorité par les intercommunalités d'Ardenne Métropole et la CC Vallées et Plateau d'Ardenne.

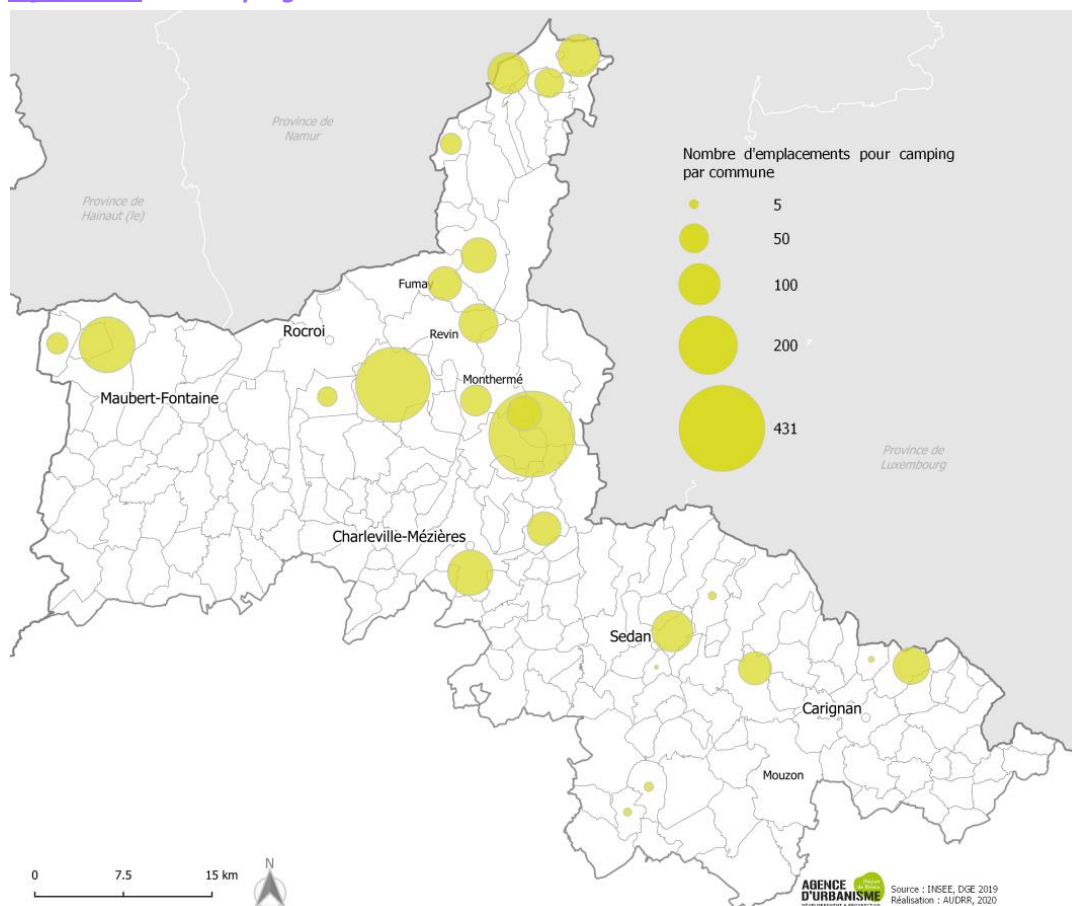
Ardenne Métropole se démarque par le plus grand nombre de lits d'hôtels, la CC Vallées et Plateau d'Ardenne compte le plus grand nombre de lits en campings et enfin Ardenne Rives de Meuse occupe la seconde place en nombre de lits en campings, assez loin des 2 187 lits que compte la Vallée et Plateau d'Ardenne. **Le SCoT Nord représente 74% de l'offre d'hébergement en lits du département.**

Figure 2.50 L'offre d'hébergement en lits en 2018 selon l'INSEE



Source : ADT 08 & CCI 08 - Données 2018 – Traitement AUDRR

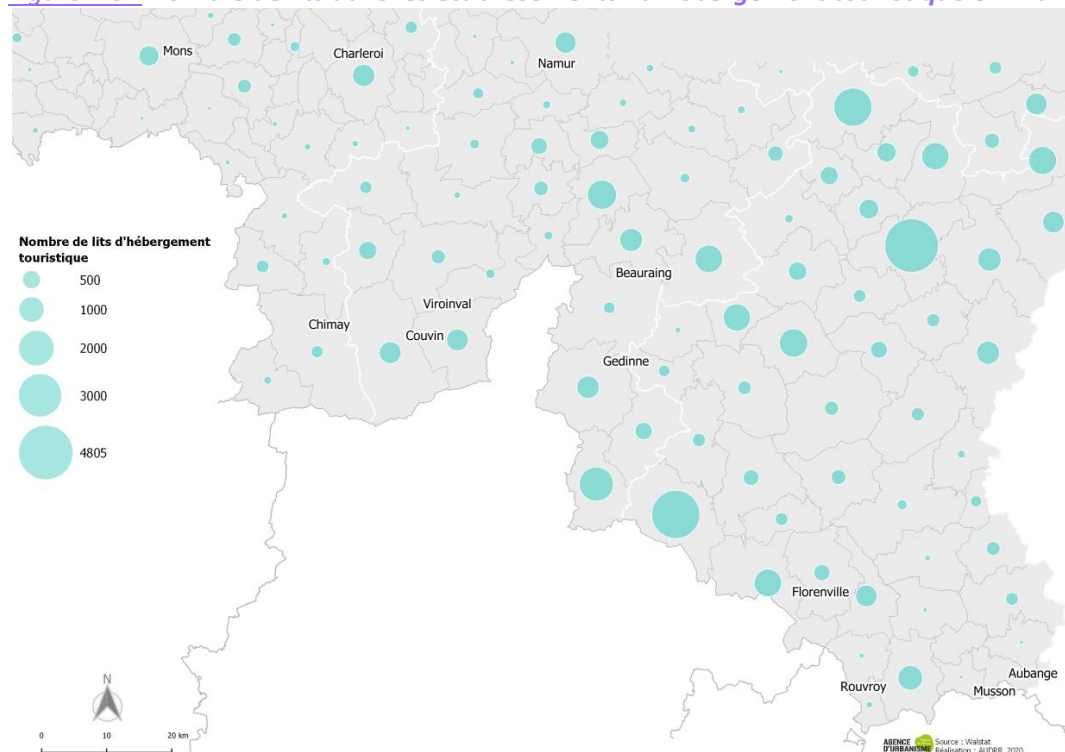
Figure 2.51 Les campings en 2018 selon l'INSEE



Une faible concurrence du côté Belge :

La concurrence Wallonne en termes d'hébergements touristiques se situe **essentiellement sur les communes de Bouillon** (près de 3 900 lits en 2017) **et de La-Roche-en-Ardenne** (4 800 lits). La Province de Namur dans son ensemble présente une offre assez peu développée (14 800 lits, contre 30 100 pour la Province de Luxembourg).

Figure 2.52 Nombre de lits dans les établissements* d'hébergement touristique en Wallonie en 2017



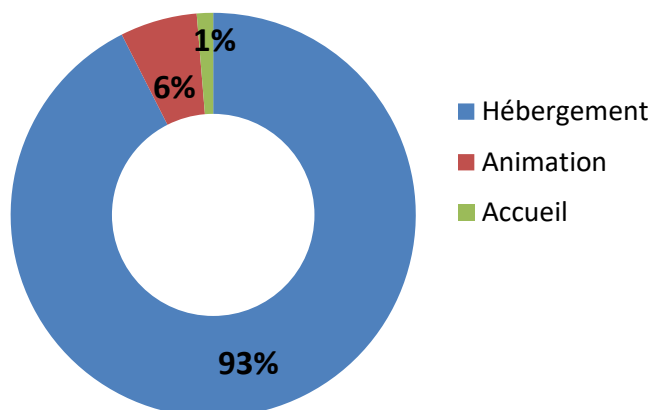
Source : Walstat – Traitement AUDRR

*hôtel, campings, gîtes, chambres d'hôtes, villages de vacance et équipements de tourisme de groupe

Une activité essentiellement tournée vers l'hébergement :

Le chiffre d'affaires lié directement au tourisme dans le SCoT Nord s'élève à plus de 32 millions d'euros en 2018. Plus de **90% de ce chiffre d'affaires provient de l'hébergement** (29,8 millions d'euros), le reliquat se répartissant entre l'animation (près de 2 millions d'euros) et l'accueil (400 000 €).

Figure 2.53 Répartition du chiffre d'affaires lié directement au tourisme en 2018

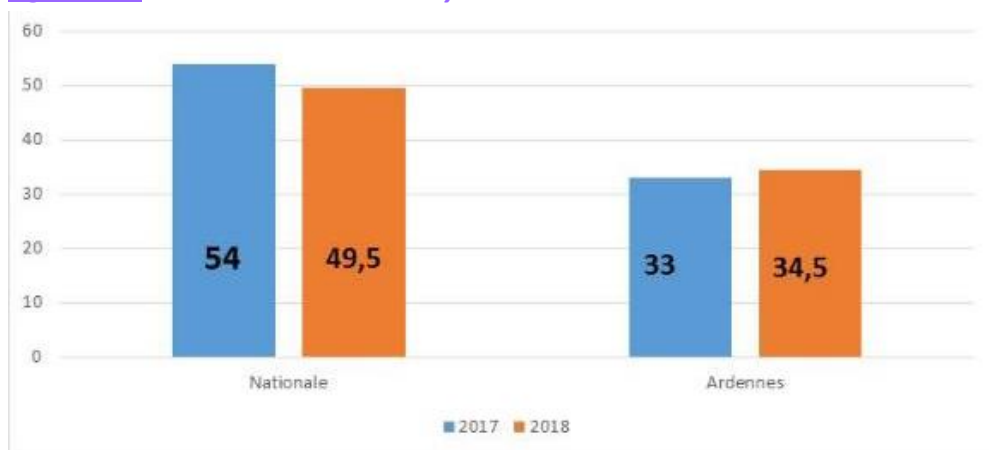


Source : ADT 08 & CCI 08 – Traitement AUDRR

Une rentabilité encore limitée :

De manière générale, le RevPar moyen des Ardennes est bien en dessous du RevPar moyen national. Mais il est de même dans la Région Grand Est.

Figure 2.54 L'hôtellerie – RevPar moyen en € en 2017 et 2018

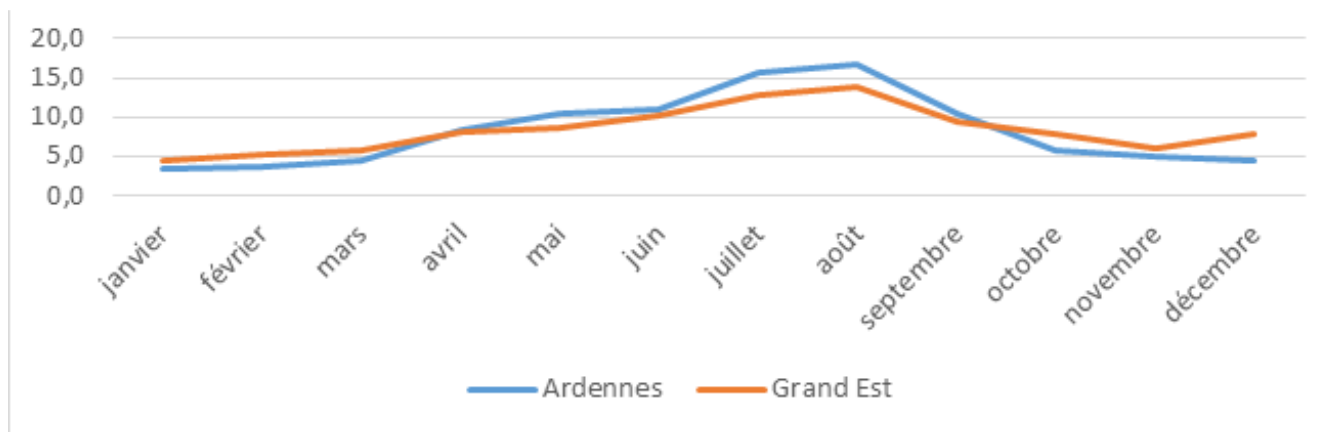


Source : CCI 08 – Traitement AUDRR

Le RevPar est le revenu par chambre construite. C'est un indicateur de performance, permettant de rendre compte de la rentabilité économique d'un hôtel. Il allie la dépense moyenne par client (prix moyen par chambre) et le niveau de la demande (taux d'occupation). Pour obtenir le RevPar, on divise le chiffre d'affaires par le nombre de chambres disponibles sur la période. Généralement exprimé en Hors Taxes.

Par ailleurs, la saisonnalité s'avère plus marquée dans les Ardennes que dans l'ensemble de la région.

Figure 2.55 Répartition mensuelle de la fréquentation des établissements d'hébergement touristique en 2017 (Ardennes et Grand Est)



Source : CCI 08 – Traitement AUDRR

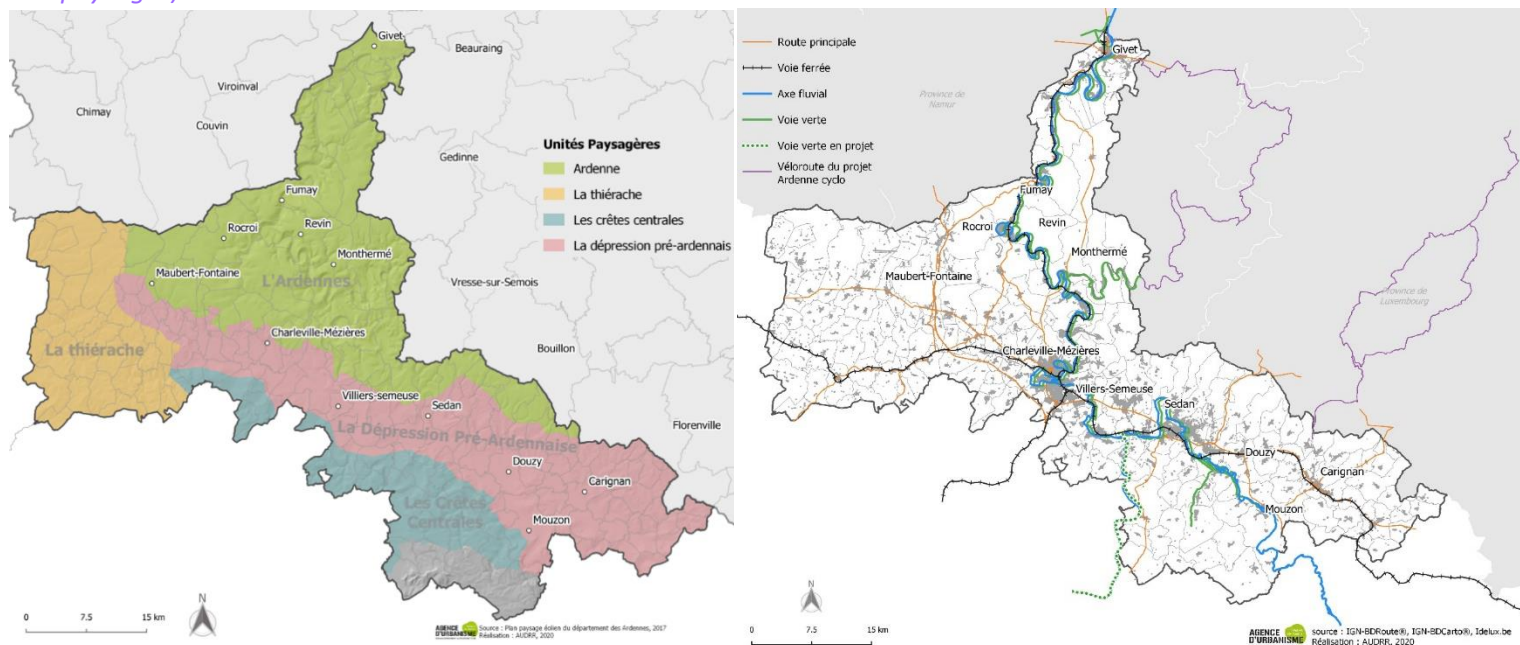
Un potentiel touristique issu d'un riche patrimoine historique, culturel et naturel :

Le territoire du SCoT est marqué par 5 entités paysagères singulières et de caractère (Cf. partie 6 du diagnostic « paysages et patrimoines ») lui offrant de véritables atouts sur le plan touristique puisque chacune d'entre-elle favorise le développement d'un ou plusieurs types de tourisme, comme le slow-tourisme, la randonnée, ou les croisières pour n'en citer que quelques uns.

À cela viennent s'ajouter la présence d'un Parc Naturel Régional, ainsi que l'atout fluvial que représente la Meuse, ses ports de plaisance et les nombreux lacs aménagés.

Enfin, comme évoqué dans la partie « équipements » du diagnostic du SCoT, le territoire possède de nombreux atouts en matière de patrimoine historique, culturel, complétés de nombreux sites de loisirs, autant d'éléments favorables à l'augmentation de l'activité touristique sur le territoire dans les années à venir.

Figure 2.56-57 Les entités paysagères du territoire et ses « voies » touristiques (cf : chapitres introduction, paysages)

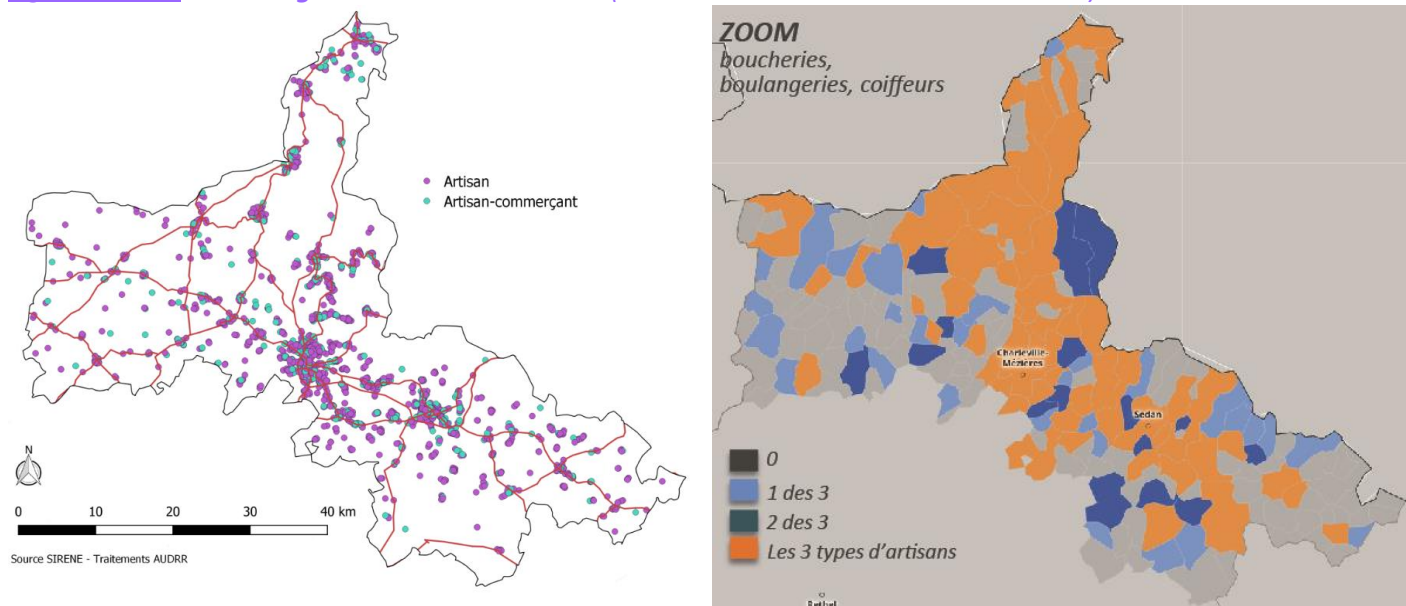


1.14. Des activités artisanales qui maillent le territoire

En 2017, le SCoT Nord Ardennes comptait près de **4.000 établissements artisanaux sur son territoire (artisan ou artisan commerçant)**, principalement regroupés au sein des grands pôles économiques, le long des axes routiers, mais également bien représentés dans les communes plus isolées. Ainsi, seules 13 communes du SCoT Nord Ardennes ne comptent aucun artisan.

La composition du tissu artisanal s'avère assez similaire à celle observée au niveau national, avec toutefois une légère surreprésentation des établissements de travaux de couverture, de travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation, des boulangeries et des coiffeurs. A l'inverse, les taxis sont nettement moins présents, ainsi que les établissements de nettoyage de bâtiment et des travaux d'installation d'eau et de gaz, dans une moindre mesure toutefois.

Figure 2.58-59 Le maillage de l'activité artisanale (sources SIRENE 2017 et BPE INSEE 2018)

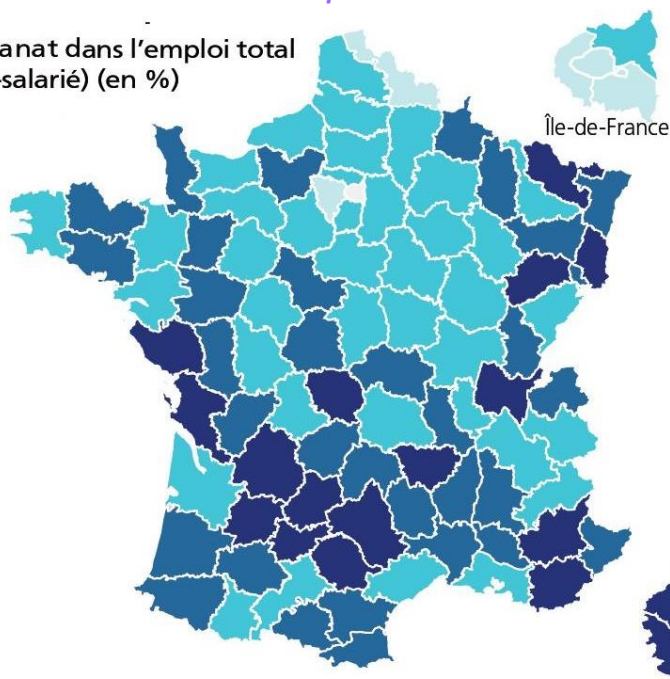


En termes d'emploi, l'artisanat pèse fortement, celui-ci représentant environ 15% de l'emploi total (salarié et non salarié) dans les Ardennes, soit une part plus élevée que dans la plupart des départements français.

Figure 2.60 La part de l'artisanat dans l'emploi en 2015

Poids de l'artisanat dans l'emploi total (salarié et non-salarié) (en %)

- 16 ou plus
- De 14 à 16
- De 10 à 14
- Moins de 10



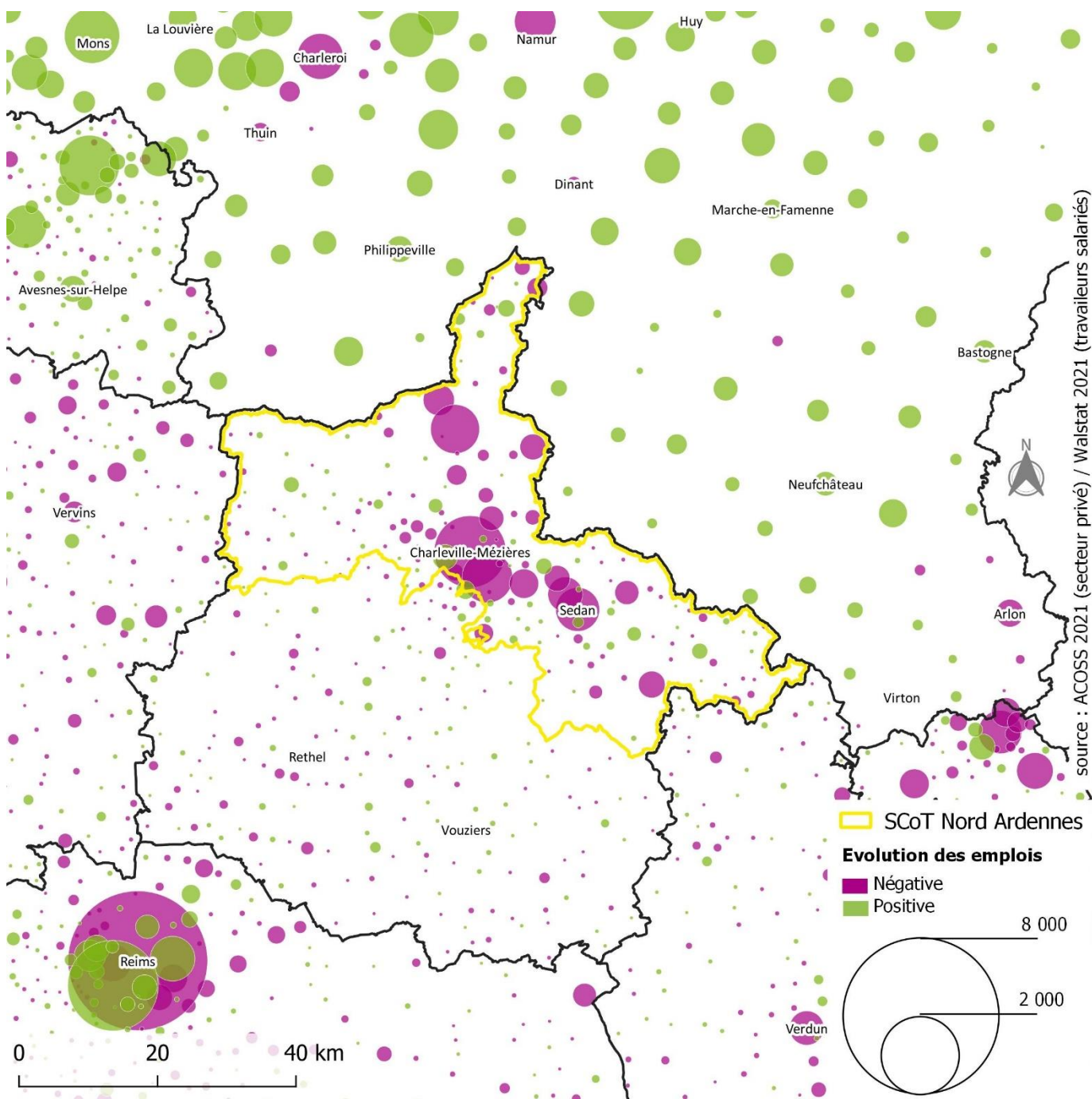
Source : Insee, Clap, base non-salariés 2015 ; traitement DGE

2. UN FORT IMPACT DE LA CRISE ECONOMIQUE DE 2008 SUR LE TERRITOIRE

2.1. Un repli important de l'emploi

Le SCoT Nord Ardennes a accusé une forte contraction de l'emploi suite à la crise économique de 2008, le nombre d'emplois salariés du privé ayant ainsi **régressé de 13,4% entre 2008 et 2021**. Si ce recul de l'emploi est commun à l'ensemble du département des Ardennes et a également touché l'agglomération rémoise, la situation diffère quelque peu côté wallon. En effet, le nombre d'emplois a plutôt eu tendance à progresser entre le SCoT Nord Ardennes et les pôles de Charleroi et Namur, ceux-ci s'inscrivant en revanche en forte baisse.

Figure 2.61 Evolution de l'emploi salarié du secteur privé entre 2008 et 2020 (en nombre d'emplois) *

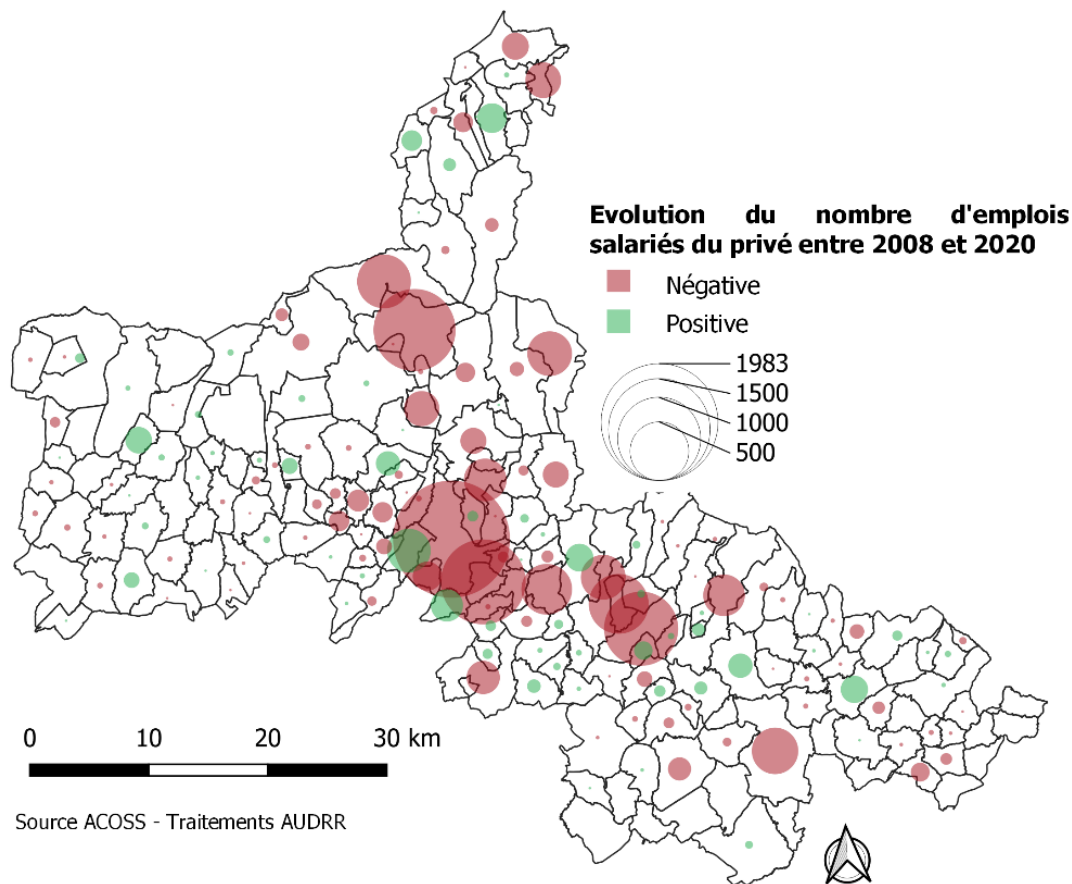


Sources : France : ACOSS ; Belgique : Walstat

*France : effectifs salariés du secteur privé ; Belgique : travailleurs salariés

Plus précisément, c'est l'axe Sedan (-800 emplois) Glaire (- 500 emplois) / Charleville-Mézières (- 2000 emplois) Villers Semeuse (- 1050 emplois) / Fumay (-400 emplois)/Revin (-1000 emplois) qui a le plus souffert de la contraction de l'emploi entre 2008 et 2020. Certaines communes comme Warcq (+ 300 emplois) ou Francheville (+ 150 emplois) ont toutefois enregistré une hausse de l'emploi sur la même période.

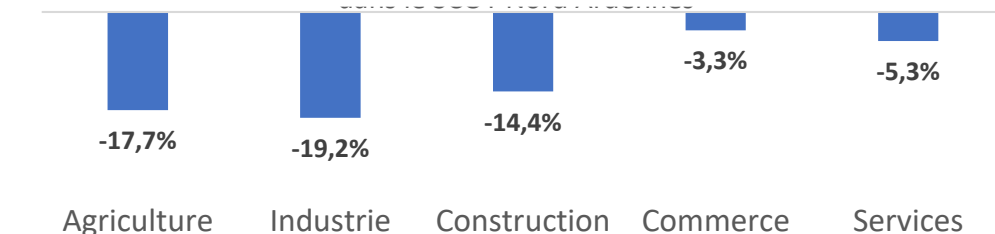
Figure 2.62 Evolution de l'emploi salarié du secteur privé entre 2008 et 2020 (en nombre d'emplois)*



2.2. Des activités productives particulièrement affectées par la crise économique...

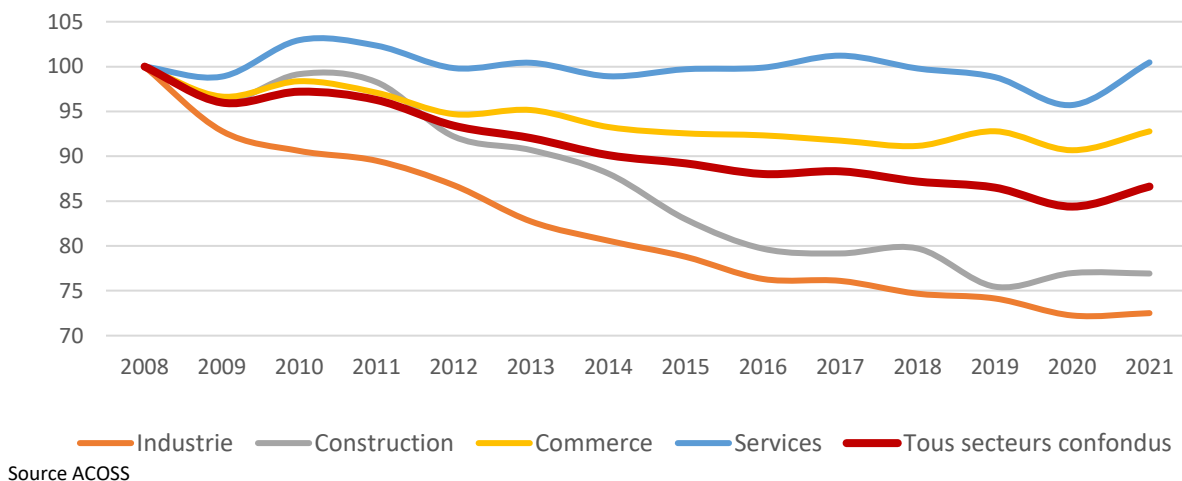
Si tous les secteurs d'activité ont été affectés par la crise économique, l'impact de celle-ci diffère sensiblement entre l'économie productive d'une part (agriculture, industrie, construction), et l'économie résidentielle d'autre part (commerce, services). En effet, l'agriculture (-17,7%), l'industrie (-19,2%) et la construction (-14,4%) ont subi des pertes d'emplois nettement plus importantes entre 2010 et 2019 que les activités commerciales (-3,3%) et de services (-5,3%).

Figure 2.63 Evolution de l'emploi total entre 2010 et 2019



Source INSEE

Figure 2.64 Evolution de l'emploi salarié du secteur privé entre 2008 et 2021 (indice base 100)

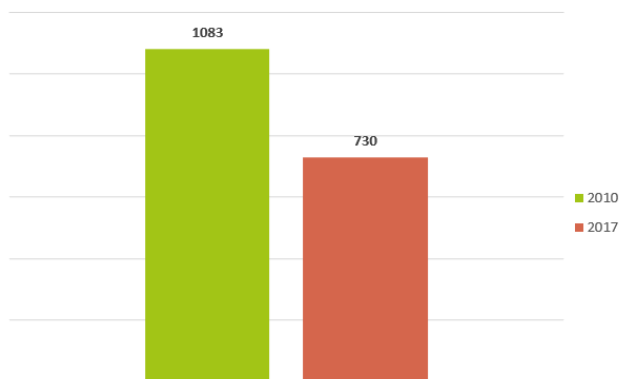


Dans un contexte de fortes mutations de l'industrie automobile (fin de la commercialisation des voitures à moteur à combustion pour 2035 dans l'Union Européenne, pénurie de semi-conducteurs, développement du leasing, de la location et des mobilités douces et partagées,), celle-ci a ainsi vu son activité fortement décroître sur le territoire. Entre 2008 et 2022, les effectifs de l'usine PSA à Villers Semeuse sont ainsi passé de 2460 salariés à 1480, ceux de Hanon Systems à Charleville-Mézières de 870 à 420, ceux de La Fonte Ardennaise à Vivier au court, Vrigne aux Bois et Haybes de 1000 à 900 et ceux de Faurecia à Mouzon de 590 à 380.

A noter par ailleurs que l'emploi artisanal s'est montré plus résilient que les autres activités au cours des dernières années, progressant de 2,1% entre 2010 et 2019.

2.3. ... et le secteur agricole...

Figure 2.65 Evolution du nombre d'exploitants



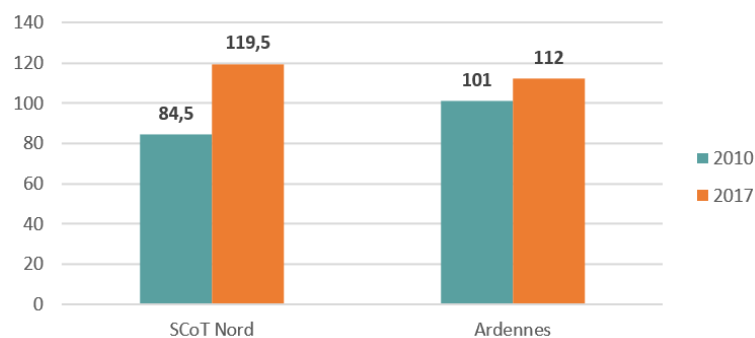
Source AGRESTE 2010 / MSA 2019

L'agriculture a perdu plus de 300 emplois entre 2010 et 2019, regroupant désormais un peu moins de 1 450 emplois (soit 2% de l'emploi total du SCOT Nord Ardennes, contre 2,6% au niveau national) dont plus de 900 agriculteurs exploitants et un peu plus de 200 salariés équivalent temps plein.

Par ailleurs, ce recul de l'emploi s'effectue dans le cadre d'une **concentration progressive des exploitations**.

Ainsi, on comptait 730 exploitations en 2017 sur le territoire (données MSA), contre près de 1 100 en 2010 (données agreste).

Figure 2.66 Evolution de la surface agricole utile moyenne par exploitation (en ha) entre 2010 et 2017

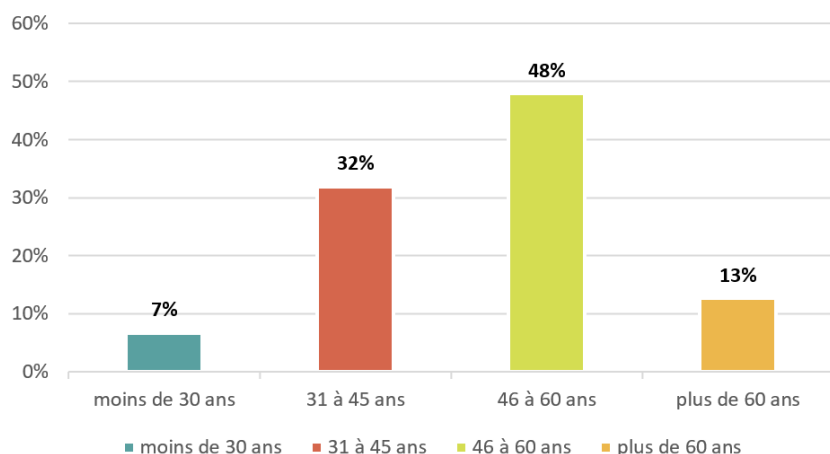


Par ailleurs, sous l'effet de la concentration des exploitations, la surface agricole utile moyenne par exploitation s'inscrit en progression : près de 120 hectares en 2017 contre 84,5 en 2010.

Source AGRESTE 2010 / MSA 2017

En outre, près de 15% des exploitants agricoles avaient plus de 60 ans en 2017, ce qui pose un réel enjeu de transmission des exploitations.

Figure 2.67 Répartition des exploitants par tranche d'âge en 2017

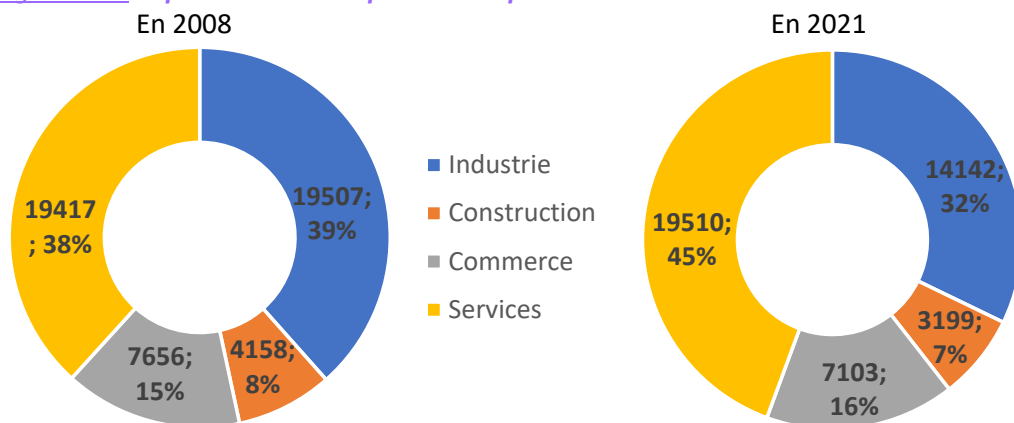


Source : MSA 2017

2.4. Mais le secteur industriel regroupe toujours près des deux tiers de l'emploi salarié.

En dépit de la désindustrialisation enregistrée depuis le début de la crise économique, **l'industrie regroupe toujours 32% des effectifs salariés du secteur privé dans le SCOT Nord Ardennes en 2021** (contre 39% en 2008).

Figure 2.68 Répartition de l'emploi salarié privé sur le territoire



Source ACOSS

Les secteurs d'activité (du privé) ayant subi les plus fortes pertes d'emplois entre 2008 et 2021 sont les suivants :

- **Métallurgie et fabrication de produits métalliques** à l'exception des machines et des équipements : - 2.860 emplois salariés (-31,2%), dont 960 pertes d'emplois concernant l'usine PSA à Villers-Semeuse
- **Fabrication d'équipements électriques** : - 850 emplois salariés (-72,8%)
- **Fabrication de matériels de transport** : - 950 emplois salariés (-66,3%)
- **Construction** : - 960 emplois salariés (-23,1%), en particulier sur les travaux de maçonnerie générale (-300 emplois salariés)
- **Négoce** : - 420 emplois salariés (-23,7%)
- **Transports et entreposage** : - 640 emplois salariés (-19,1%), dont 300 emplois en moins au sein de la SNCF à Charleville-Mézières

Les secteurs d'activité (du privé) ayant bénéficié des plus fortes hausses d'emplois entre 2008 et 2021 sont les suivants :

- Action sociale et hébergement médico-social : + 730 salariés (+20,5%)
- Activités de services administratifs et de soutien : + 440 salariés (+15,7%)
- Hébergement et restauration : + 430 salariés (+31,8%)
- Activités pour la santé humaine : + 360 salariés (+26,7%)

Source ACOSS & CCI

3. UNE SITUATION ECONOMIQUE QUI S'AMELIORE

3.1. Un niveau d'emploi qui se redresse...

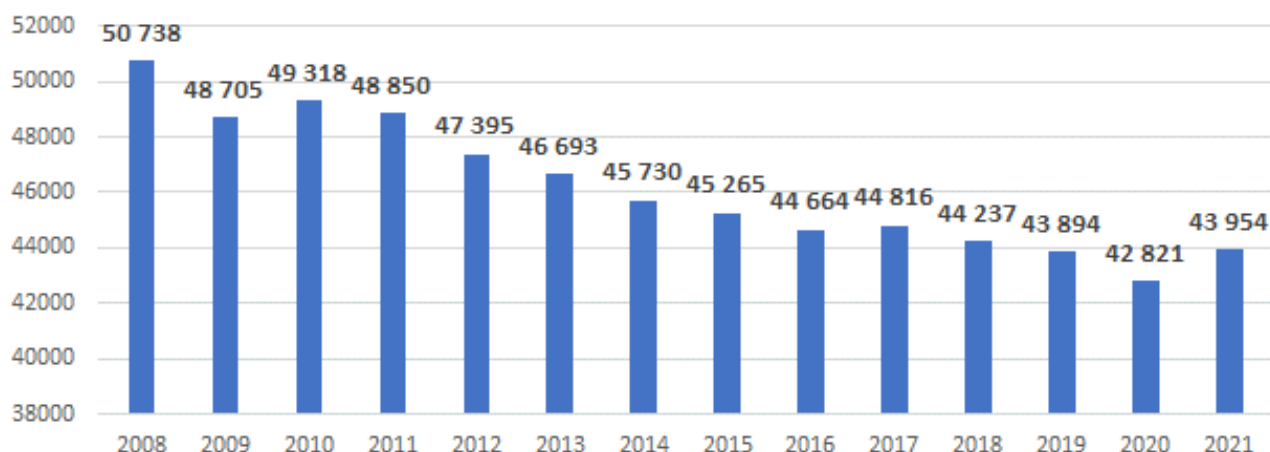
Alors que le territoire a connu une forte décreue de l'emploi au cours de la dernière décennie en raison notamment de la désindustrialisation (-8,8% entre 2010 et 2019, contre -7,7% pour le département et -3,4% pour le Grand Est), le recul a eu tendance à ralentir au cours des dernières années. De fait, les évolutions de l'emploi salarié du secteur privé observées depuis 2017 s'avèrent sensiblement moins dégradées que celles des années précédentes. L'année 2021 s'est ainsi soldée par une (très) légère hausse de l'emploi salarié dans le secteur privé par rapport à la période ante crise sanitaire (année 2019), à hauteur de +0,1% (soit une cinquantaine de postes créés).

Figure 2.69 Evolution de l'emploi total entre 2010 et 2019

	Nombre d'emplois		Evolution 2010 - 2019	
	2010	2019		
SCoT Nord Ardennes	79 467	72 490	-6 976	-8,8%
Ardennes	98 878	91 217	-7 661	-7,7%
Grand Est	2 147 234	2 073 968	-73 266	-3,4%
France entière	26 332 642	26 715 053	382 411	+1,5%

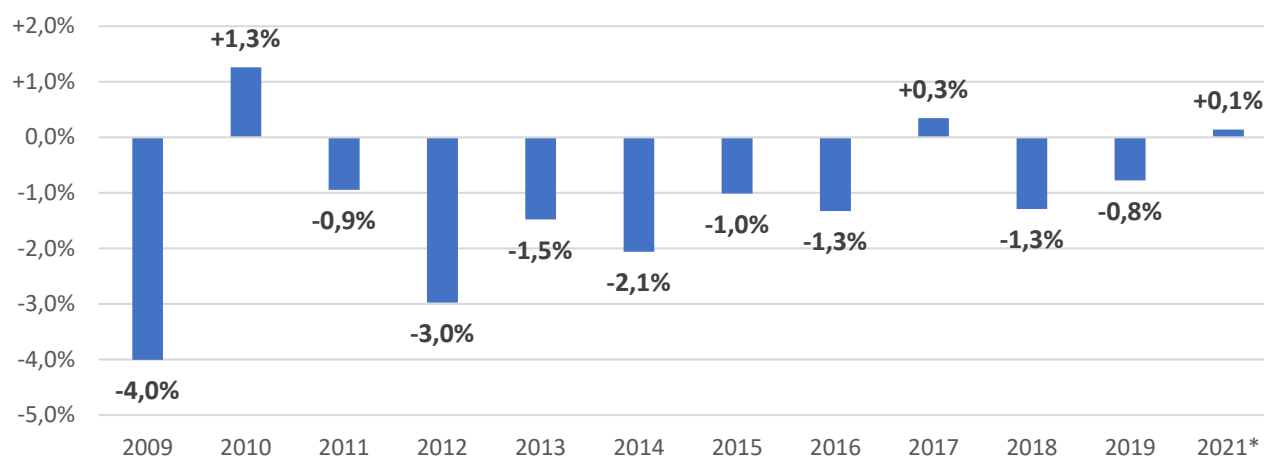
Source INSEE

Figure 2.70 Evolution de l'emploi salarié privé



Source ACOSS

Figure 2.71 Evolution annuelle de l'emploi salarié privé



Source ACOSS

*compte tenu du caractère exceptionnel de l'année 2020 (crise sanitaire avec confinements), l'évolution 2021 est calculée par rapport à l'année 2019

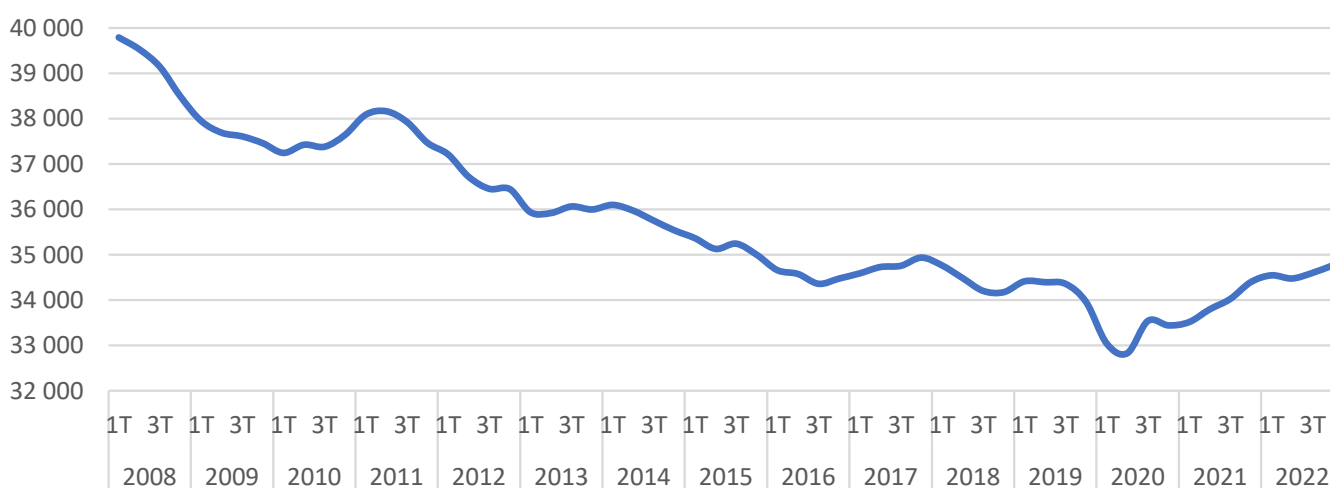
Par ailleurs, des données plus récentes sont disponibles à l'échelle des zones d'emploi de Charleville-Mézières et de Sedan.

Les périmètres géographiques sont plus larges que celui du SCoT Nord (voir cartographie ci-après), cependant ces deux zones d'emploi permettent d'approcher de façon assez fine les dernières évolutions du SCoT en ce qui concerne l'emploi salarié du secteur privé, le SCoT représentant 88,6% des emplois salariés du secteur privé de ces deux zones d'emploi (95,8% des emplois de la zone d'emploi de Charleville-Mézières et 73,5% de la zone d'emploi de Sedan)

Ces données révèlent que l'amélioration observée en 2021 sur le front de l'emploi s'est confirmée en 2022. Ce constat prévaut toutefois essentiellement pour la zone d'emploi de Charleville-Mézières, laquelle s'inscrit en hausse de +1,1% en 2022 par rapport à 2021, contre une stabilité pour la zone d'emploi de Sedan.

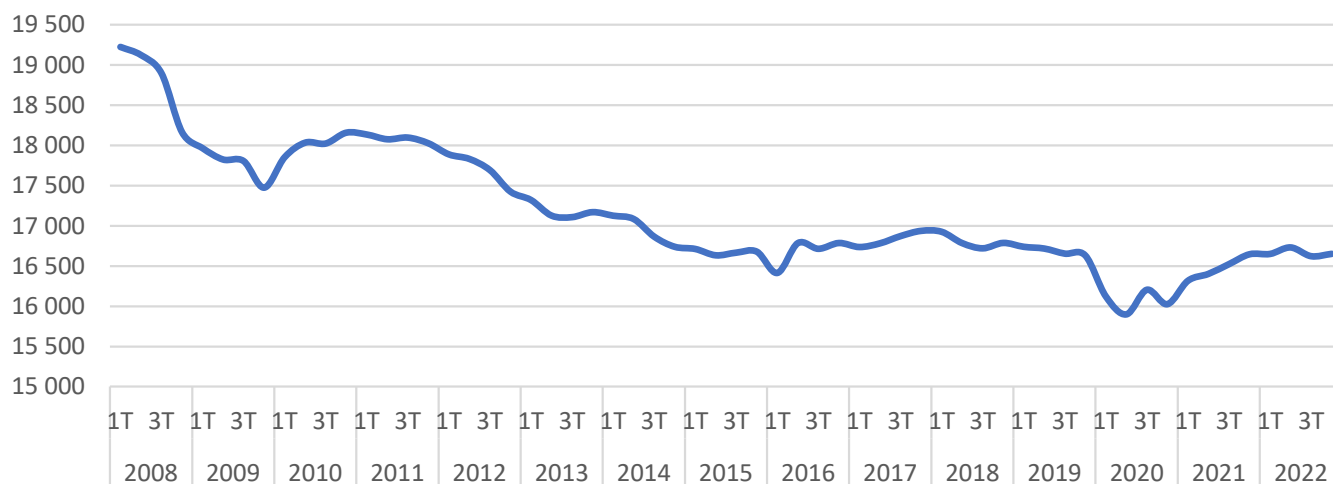
Globalement, les deux zones d'emploi cumulées affichent une progression de +0,7% en 2022 par rapport à l'année précédente.

Figure 2.72 Evolution de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières



Source ACOSS – données CVS

Figure 2.73 Evolution de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Sedan



Source ACOSS – données CVS

Figure 2.74 Périmètre des zones d'emploi de Charleville-Mézières et de Sedan (INSEE)



3.2. ... et un taux de chômage au plus bas.

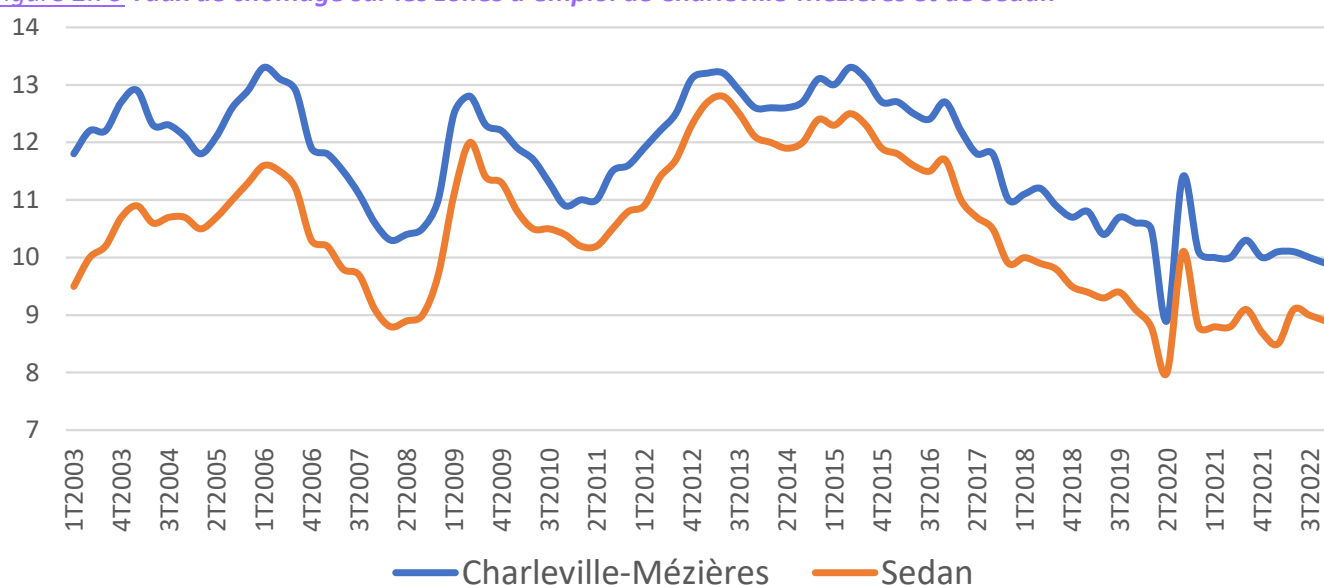
Les données les plus récentes en matière de taux de chômage sont disponibles à l'échelle des zones d'emploi de Charleville-Mézières et Sedan.

Les périmètres géographiques sont plus larges que celui du SCoT Nord (voir cartographie ci-avant), cependant ces deux zones d'emploi permettent d'approcher de façon assez fine les évolutions du SCoT en ce qui concerne le taux de chômage, celui-ci représentant 80,1% des actifs âgés de 15 à 64 ans de ces deux zones d'emploi (90,1% des actifs de la zone d'emploi de Charleville-Mézières et 63,3% de la zone d'emploi de Sedan)

La réduction continue du taux de chômage depuis 2015 sur l'ensemble des deux zones d'emploi vient conforter l'hypothèse d'une amélioration progressive des conditions d'emploi dans le SCoT Nord, même si l'écart reste important avec la moyenne nationale (taux de chômage national : 7,2% au 4ème trimestre 2022).

La réduction est telle que le taux de chômage observé sur la zone d'emploi de Charleville-Mézières en fin d'année 2022 (8,9%) est le plus faible enregistré au cours des 20 dernières années (hors cas particulier du 2ème trimestre 2020 marqué par les mesures gouvernementales exceptionnelles).

Figure 2.75 Taux de chômage sur les zones d'emploi de Charleville-Mézières et de Sedan

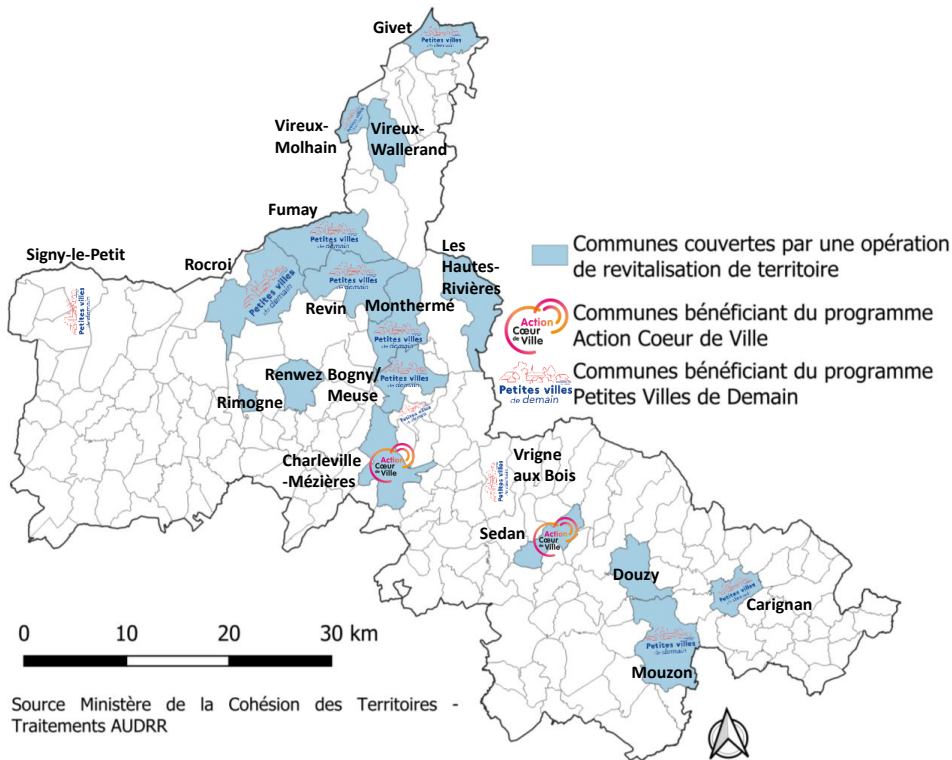


Source INSEE – données CVS – catégories ABC

3.3. Des centres-villes en pleine redynamisation

Avec pour objectifs de faciliter la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire, 16 des principaux centres-villes du territoire du SCoT Nord Ardennes ont signé une Opération de Redynamisation des Territoires en 2022, à savoir Bogny-sur-Meuse, Les Hautes-Rivières, Monthermé, Renwez, Rimogne, Rocroi, Carignan, Douzy, Mouzon, Charleville-Mézières, Sedan, Fumay, Givet, Revin, Vireux-Molhain et Vireux-Wallerand. Inscrites dans une dynamique volontariste et transversale de requalification d'ensemble, ces 16 communes, moteurs de développement du territoire, participent au développement localisé des principaux lieux de vie du territoire et notamment à l'accueil d'activités tertiaires.

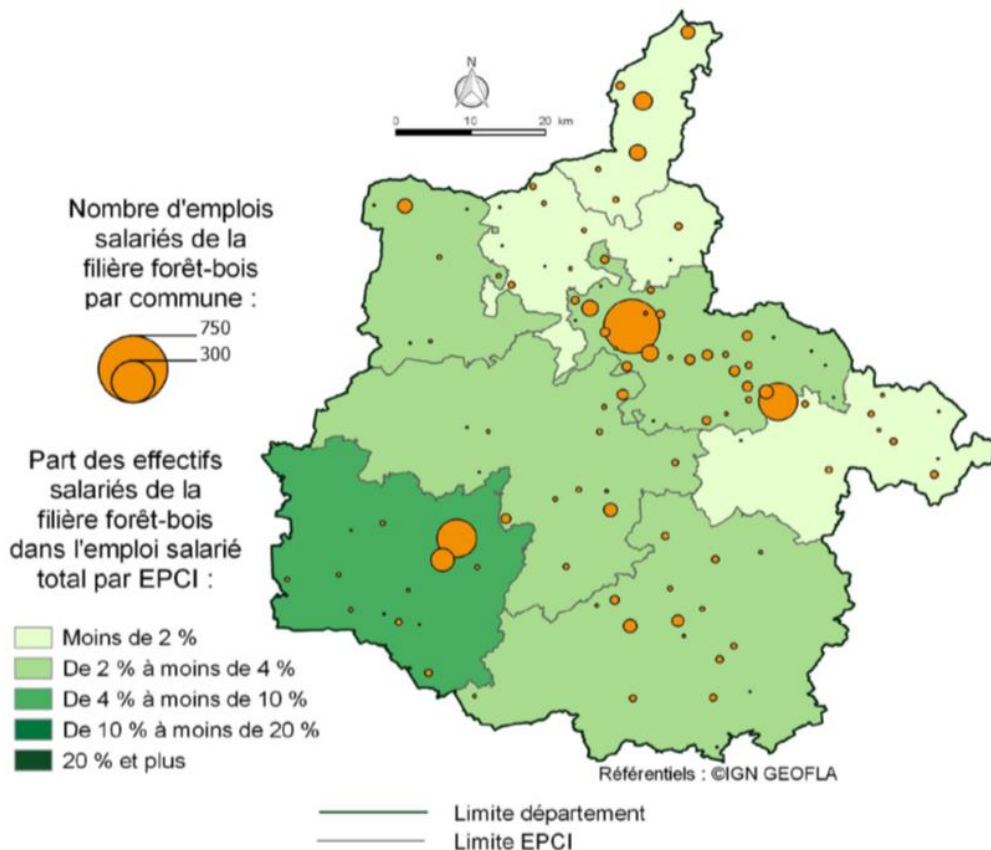
Rappel figure 2.33 Communes couvertes par une opération de revitalisation de territoire, bénéficiant du programme Action Cœur de Ville ou du programme Petites Villes de Demain



3.4. Des filières innovantes et/ou en développement

3.4.1. La filière bois

Figure 2.76 Le poids de la filière bois sur les Ardennes en 2019



Réalisation : DRAAF Grand Est - SRISE mai 2019

En 2019, la filière bois regroupait près de 1 800 salariés sur l'ensemble du département des Ardennes, dont la très grande majorité sur le périmètre du SCoT Nord Ardennes.

Les établissements les plus importants de la filière sur le territoire sont :

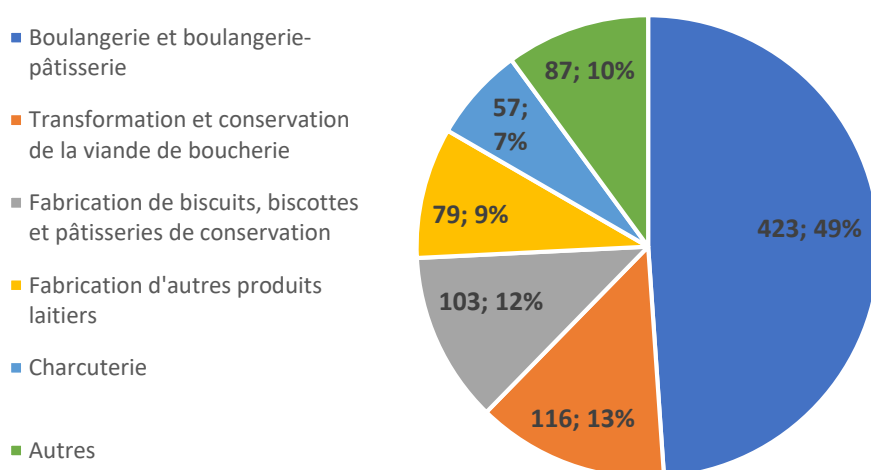
- Unilin SAS à Bazeilles
- ONF à Charleville-Mézières
- SAMB à Charleville-Mézières
- La Scierie Ardennaise à Charleville-Mézières
- SA Fermetures Richard à Charleville-Mézières
- Olfa à Signy-le-Petit

Parmi ces effectifs salariés, près de 700 relèvent du cœur de la filière dans le SCoT Nord Ardennes (activité pleinement liée au bois) et compte tenu du potentiel naturel offert par le territoire, le développement de la filière bois semble stratégique.

3.4.2. L'industrie agroalimentaire

En 2018, l'industrie agroalimentaire regroupait environ un peu plus de 850 emplois dans le SCoT Nord Ardennes, soit 1,2% de l'emploi total du territoire.

Figure 2.77 Répartition des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire sur le territoire en 2021



Source ACOSS 2021

Le secteur le plus important en termes d'effectifs salariés est la fabrication de produits de boulangerie pâtisserie, devant la transformation et la conservation de viande de boucherie.

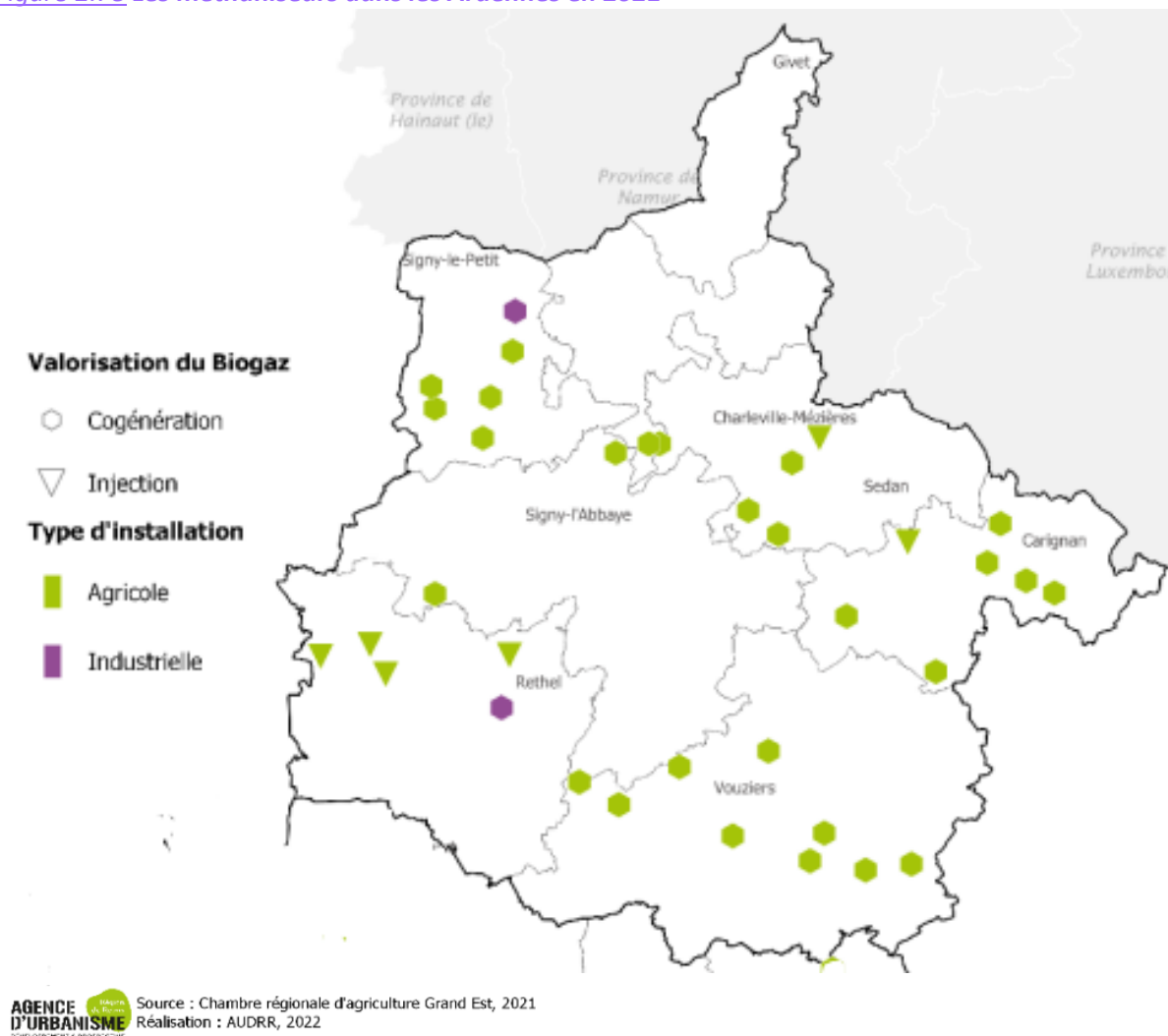
Le site agroalimentaire le plus important du territoire est l'usine Mondelez France Biscuits Production spécialisée dans la production de biscuits et regroupant près de 150 salariés. Peuvent également être cités l'usine CANELIA à Rouvroy-sur-Audry (groupe Lactalis, fabrication de poudre de lait), ainsi que l'abattoir Bouchers Services à Remilly-Aillicourt ou l'Union Laitière du Nord-Est à Charleville-Mézières.

Compte tenu du poids du secteur, dans le cadre de la diversité des activités liées à l'agriculture sur le territoire du SCoT de même que la réponse aux besoins alimentaire locaux, le développement de l'agroalimentaire et notamment des activités de transformation représentent un enjeu.

3.4.3. La méthanisation

En 2021, 18 installations agricoles de méthanisation sont dénombrées sur le territoire du SCoT Nord Ardennes. **Le nombre d'installations a triplé entre 2016 et 2021**, ce qui en fait un secteur en pleine croissance, aux enjeux forts en matière d'insertion paysagère notamment. Dans le cadre du Pacte Ardennes, trois zones favorables au développement du biogaz ont été identifiées dans les Ardennes, dont la zone de Sedan. Il s'agira cependant d'encadrer ce développement et de rester vigilant quant au risque d'accaparement des terres pour répondre à des besoins énergétiques au détriment des besoins alimentaires.

Figure 2.78 Les méthaniseurs dans les Ardennes en 2021



3.4.4. L'agriculture biologique et les circuits courts

Dans le SCoT Nord Ardennes, plus de 2900 hectares de surfaces sont certifiées bio en 2017 pour 37 exploitations, dont 31 ayant des productions animales bio. **Ce qui représente 31% de la production biologique du département.**

Sur le département des Ardennes la part des exploitations comprenant de l'agriculture biologique est passée de 3% en 2010 à 8% en 2020. La filière bio se développe et doit continuer à se renforcer notamment avec l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2022 de servir 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits biologiques dans la restauration collective.

Sur le territoire du SCoT Nord, l'offre en circuits courts se développe. En 2017, on comptabilise 37 structures proposant de la vente en circuits courts dont 31 proposant des produits issus de l'élevage et 6 proposant des produits issus de cultures. Des drives fermiers ont également été mis en place, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture, à Charleville-Mézières, à Sedan et au lycée agricole à Saint Laurent. Cette initiative regroupe 27 producteurs du département.

On comptabilise plus de 50 points de vente à la ferme. On peut également citer les marchés et les commerces locaux qui encouragent les circuits courts.

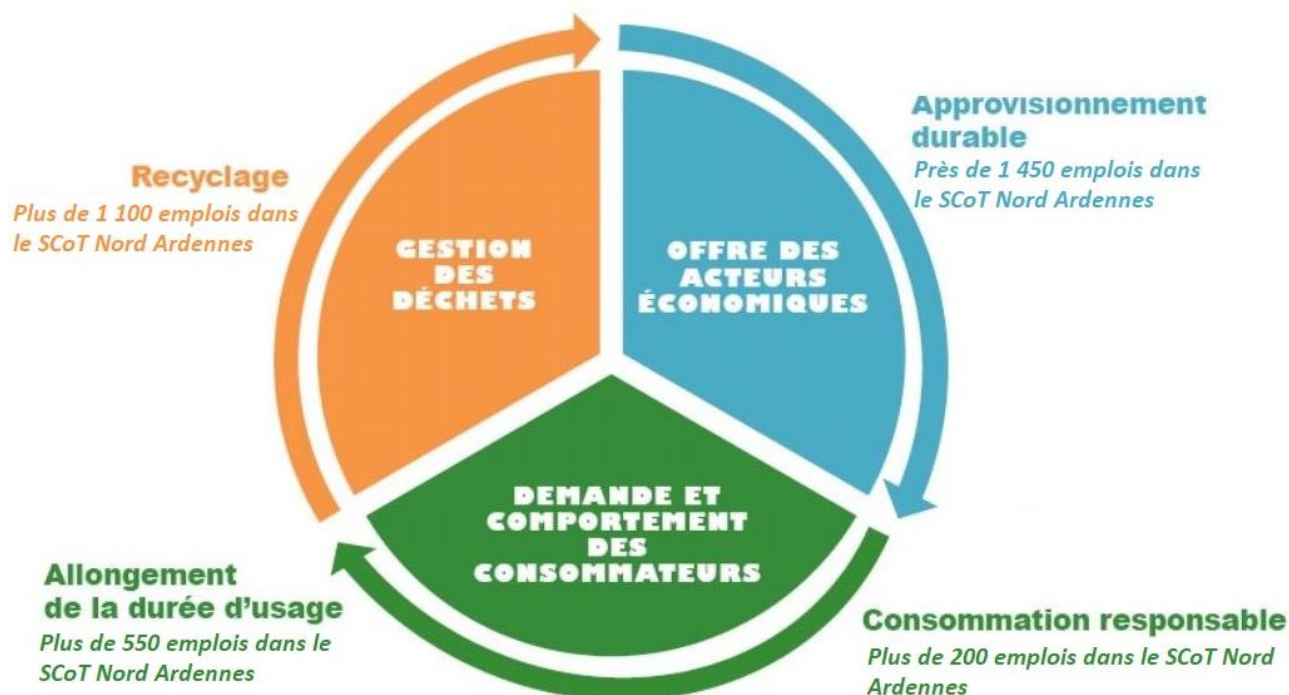
3.4.5. L'économie circulaire

Les données présentées ici ont été calculées à partir d'une nomenclature mise au point par le Commissariat Général au Développement Durable en février 2017, afin de quantifier l'emploi dans l'économie circulaire.

Selon cette nomenclature, le SCoT Nord Ardennes compte près de 1 450 emplois dans l'approvisionnement durable (agriculture), plus de 200 dans la consommation responsable (location), plus de 550 dans l'allongement de la durée

d'usage (réparation / réutilisation) et plus de 1 100 dans le recyclage et la valorisation des déchets, **soit en tout plus de 3 300 emplois**.

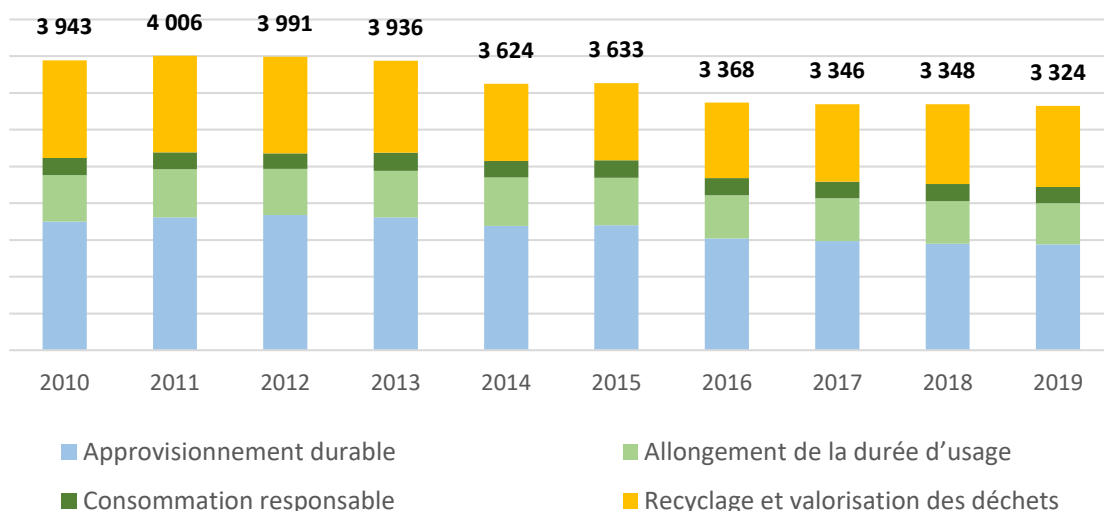
Figure 2.79 Nombre d'emplois dans l'économie circulaire en 2019 dans le SCoT Nord Ardennes



Source : INSEE / ACOSS / CGDD – Traitements AUDRR

Cependant, ce secteur peine à décoller dans le SCoT Nord Ardennes, s'inscrivant même en perte de vitesse depuis 2011, sur l'ensemble des segments d'activité à l'exception de la consommation responsable (location). En outre, les dernières données disponibles issues de l'ACOSS soulignent une stabilité de l'emploi sur les secteurs de la consommation responsable, de l'allongement de la durée d'usage et du recyclage, contrastant avec le redémarrage observé sur les autres pans de l'économie locale.

Figure 2.80 Evolution du nombre d'emplois relevant de l'économie circulaire sur le territoire



Source : INSEE / ACOSS / CGDD – Traitements AUDRR

3.4.6. Le tourisme : une bonne dynamique et des retombées à venir

Des retombées économiques déjà importantes ces dernières années

Le levier économique que constitue la filière tourisme pour l'ensemble du SCoT Nord peut être appréhendé via l'étude menée sur les « retombées économiques du Tourisme sur le département des Ardennes » par l'Observatoire Régional du Tourisme de La Champagne et de L'Ardenne.

Ainsi, en 2015, les **retombées économiques liées au Tourisme dans les Ardennes s'élevaient à 77 millions d'euros**. Ces retombées économiques correspondent à la valeur ajoutée générée par un secteur d'activité et réinjectée dans l'économie du territoire. Celles-ci se répartissaient de la façon suivante :

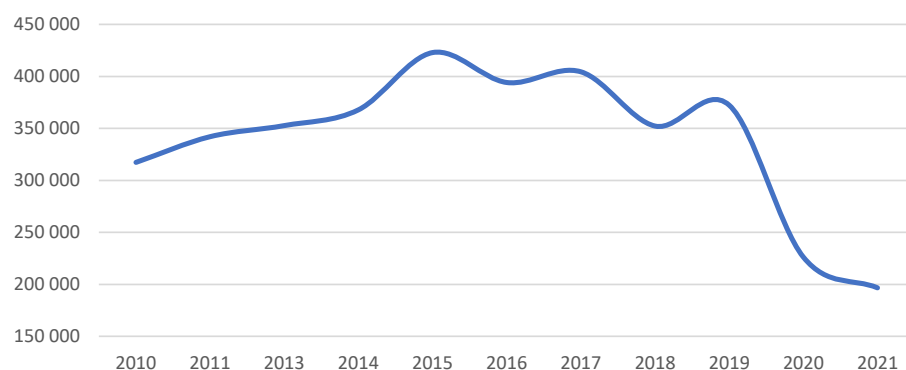
- **Les retombées économiques directes estimées à 15 millions d'euros** pour les entreprises caractéristiques du tourisme : hébergements touristiques, sites de visite, équipements structurants, activités et animations à vocation touristique.
- **Les retombées économiques indirectes estimées à 33 millions d'euros** pour les entreprises non caractéristiques du tourisme : entreprises dans lesquelles les touristes sont amenés à dépenser hors hébergements et activités de loisirs et culturelles.
- **Les retombées économiques induites estimées à 29 millions d'euros** correspondant aux flux financiers générés par les visiteurs dans l'économie locale par l'achat des prestataires touristiques auprès de leurs fournisseurs et dépenses des salariés du tourisme dans l'économie locale.

Enfin, cette analyse souligne l'effet levier du tourisme pour le territoire, car pour un euro de retombée économique directe, plus de 4€ de retombées économiques indirectes ou induites sont générées.

Une tendance à la hausse avant le coup d'arrêt lié à la crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID-19 a généré un coup d'arrêt à la hausse de la fréquentation des sites de visites et de loisirs du SCoT Nord Ardennes. De fait, plus de 370 000 visiteurs ont été dénombrés en 2019, soit 55 000 de plus qu'en 2010, après un point haut en 2017 à près de 405 000 visiteurs.

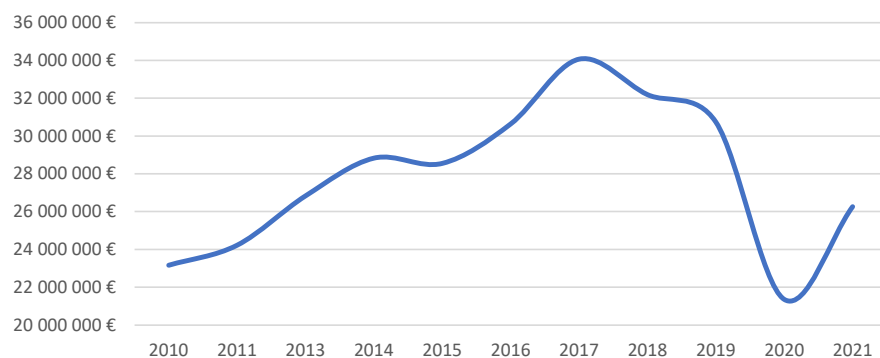
Figure 2.81 Evolution des sites de visites et de loisirs du SCoT



Source : ADT 08 & CCI 08 (absence de données en 2012) – Traitements AUDRR

En parallèle, le chiffre d'affaires lié directement au tourisme dans le SCoT Nord Ardennes a progressé de 33% entre 2010 et 2019 (soit +7,5 millions d'euros), après une pointe à plus de 34 millions d'euros en 2017. L'année 2021 a marqué un premier rebond par rapport à une année 2020 très dégradée.

Figure 2.82 Evolution du chiffre d'affaire lié au tourisme* du SCoT

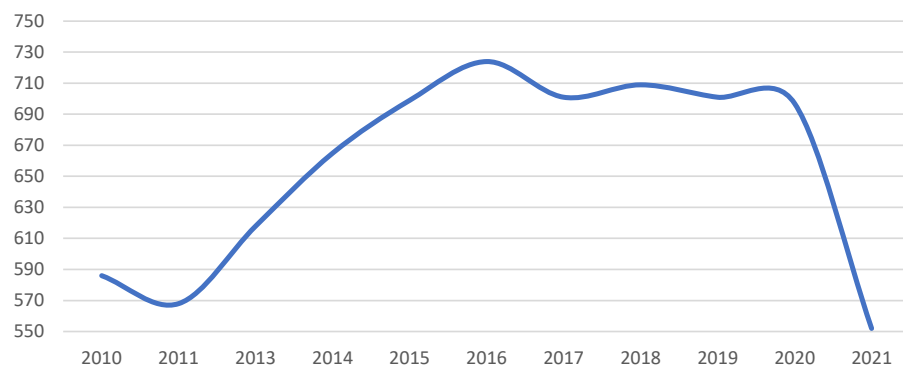


Source : ADT 08 & CCI 08 (absence de données en 2012) – Traitements AUDRR

*chiffre d'affaires lié à l'hébergement, aux sites de visites et de loisirs et à l'accueil

Le nombre d'emplois liés directement au tourisme s'est également accru sur le territoire, passant de moins de 590 postes en 2010 à 700 postes en 2019, avant une contraction due aux restrictions sanitaires (550 postes en 2021).

Figure 2.83 Evolution du nombre d'emplois liés au tourisme* du SCoT



Source : ADT 08 & CCI 08 (absence de données en 2012) – Traitements AUDRR

*chiffre d'affaires / nombre d'emplois lié à l'hébergement, aux sites de visites et de loisirs et à l'accueil

Des événements générateurs de retombées économiques qui se développent

L'exemple du Cabaret Vert, un festival de plus en plus rayonnant

Le festival du cabaret vert, tirant son nom d'un poème d'Arthur Rimbaud, originaire de Charleville-Mézières, se déroule dans cette même ville depuis de nombreuses années. Ne cessant de s'étoffer depuis sa création, il s'étale aujourd'hui sur 4 jours, et propose non seulement de nombreuses programmations musicales mais également différents ateliers artistiques tels que des diffusions de courts-métrages, des expositions de peinture, des ateliers de jonglerie, du théâtre de rue, du graffiti ou même un festival de bandes-dessinées.

Aussi, il faudra désormais compter avec le cabaret vert puisqu'il fait partis des 12 principaux festivals de musique en France et s'élève même parmi les plus importants du Grand Est.

D'après une enquête réalisée par la CCI en 2013, les retombées économiques globales étaient déjà estimées à près de **3,55 millions d'euros** à l'époque (aux 2/3 directes et 1/3 indirectes). De plus, 38% des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration des cafés et des commerces alimentaires voyaient leur fréquentation augmenter. Des chiffres qui n'ont probablement fait qu'augmenter depuis.

L'exemple du désormais célèbre Festival des Marionnettes

Fondée en 1961, le festival Mondial des Théâtres de Marionnettes est un événement bisannuel, se déroulant à Charleville-Mézières, ville bien connue pour abriter l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (ESNAM). Ce festival rassemble de son côté plus de 150 000 spectateurs et génère près de **4,4 millions d'euros** de retombées économiques, réparti de la manière suivante selon la CCI Ardennes :

- Hébergement : 882 000 €
- Restauration : 2,2 millions d'euros
- Commerces à dominante alimentaire : 444 000 €
- Commerces d'équipement de la personne : 664 000 €

- Commerces d'équipement de la maison : 97 000 €
- Autres commerces et services : 81 000 €

Enfin, à ces montants s'ajoutent les dépenses du festival dans les entreprises locales, s'élevant à près de 330 000 €. Un des enjeux pour le territoire du SCoT est bien de **faire profiter à l'ensemble du territoire des retombées économiques** de ce genre d'évènement comme des autres qui sont organisés toute l'année. En corollaire, leur bonne accessibilité à travers l'ensemble du territoire paraît également importante.

La mise en valeur du patrimoine fortifié en vue d'une candidature à l'Unesco, un nouveau potentiel de développement de l'attractivité touristique du territoire

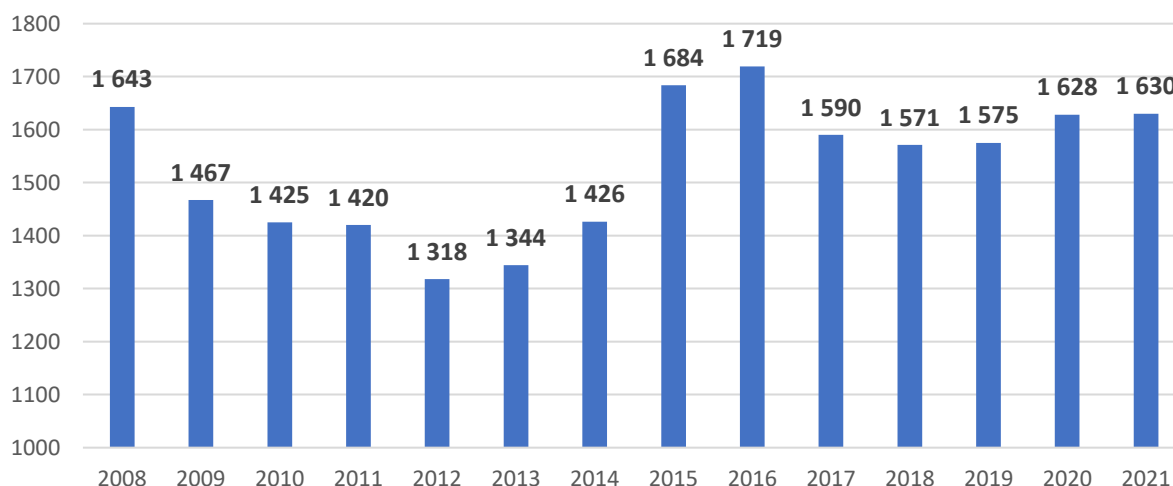
Une étude plus approfondie sur la connaissance du patrimoine de défense et de fortifications Nord-Ardennais est en cours d'élaboration sous la forme d'un atlas typologisé. L'inventaire précis de ce patrimoine a en effet mis en lumière la grande richesse et la diversité de ce patrimoine insuffisamment connu et valorisé. Réparti sur l'ensemble du territoire, il est révélateur d'une identité patrimoniale commune et plurielle par ses typologies et son importance en nombre. Il représente une fresque chronologique des systèmes de fortifications ardennais de l'époque antique au XXème siècle. Une réflexion et une analyse scientifique, historique et paysagère plus poussées permettront de poser les bases d'un dossier de candidature à l'Unesco, mobilisant de nombreux acteurs privés et publics du territoire. Cette identité patrimoniale liée aux fortifications est aujourd'hui le support d'évènements et d'animations culturelles locaux qui enrichissent l'offre touristique. **Elle constitue un potentiel de développement de l'attractivité touristique majeur sur l'ensemble du territoire, qui va croître au fur et à mesure de l'avancement des recherches et du dossier de candidature.**

3.4.7. La logistique, des potentialités de développement ?

Le SCoT Nord comptait en 2021 plus de 1 600 salariés travaillant dans la logistique (hors logistique interne), dont plus de 900 dans l'acheminement des matières (transport de marchandises).

Les effets du prolongement de l'A304 vers la Belgique (ouverture complète en juillet 2018) demeurent encore modestes, même si l'on note de nouveau une légère tendance à la hausse depuis cette date (60 emplois salariés supplémentaires entre 2018 et 2021). De même, si une progression des mises en chantier d'entrepôts apparaît entre 2019 et 2021, le niveau d'activité demeure dans les standards observés sur le territoire depuis 2012 et ne permet donc pas de conclure à un « effet A304 ».

Figure 2.84 Evolution du nombre de salariés travaillant dans la logistique



Source ACOSS

Figure 2.85 Répartition des salariés de la logistique par secteur d'activité en 2021

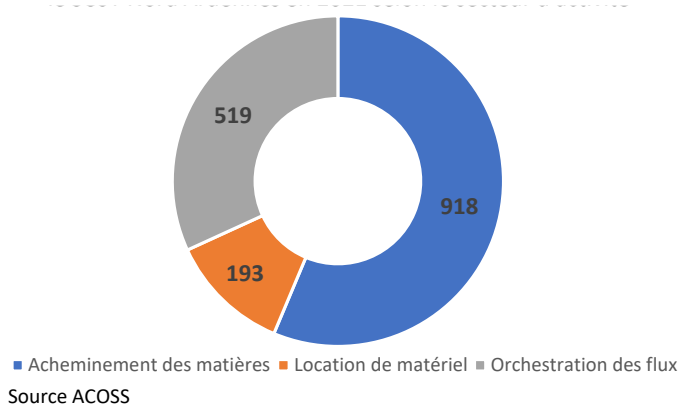
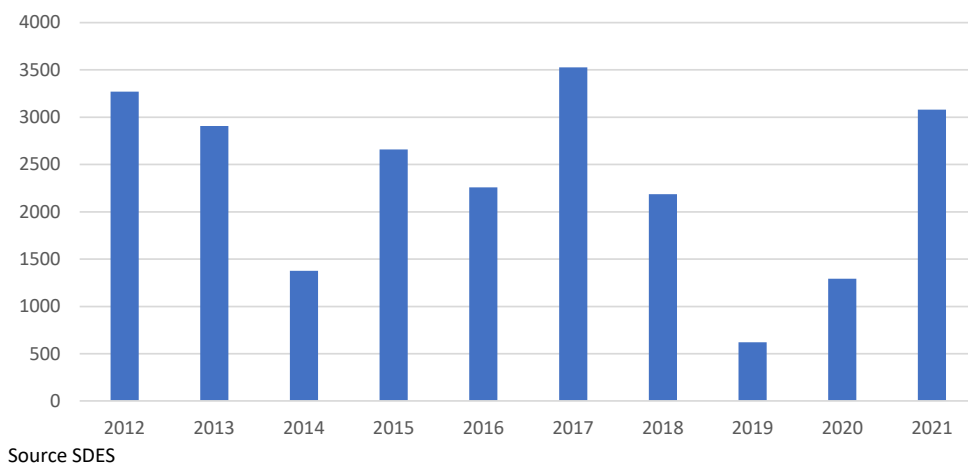


Figure 2.86 Evolution des mises en chantier d'entrepôts sur le SCoT en m²



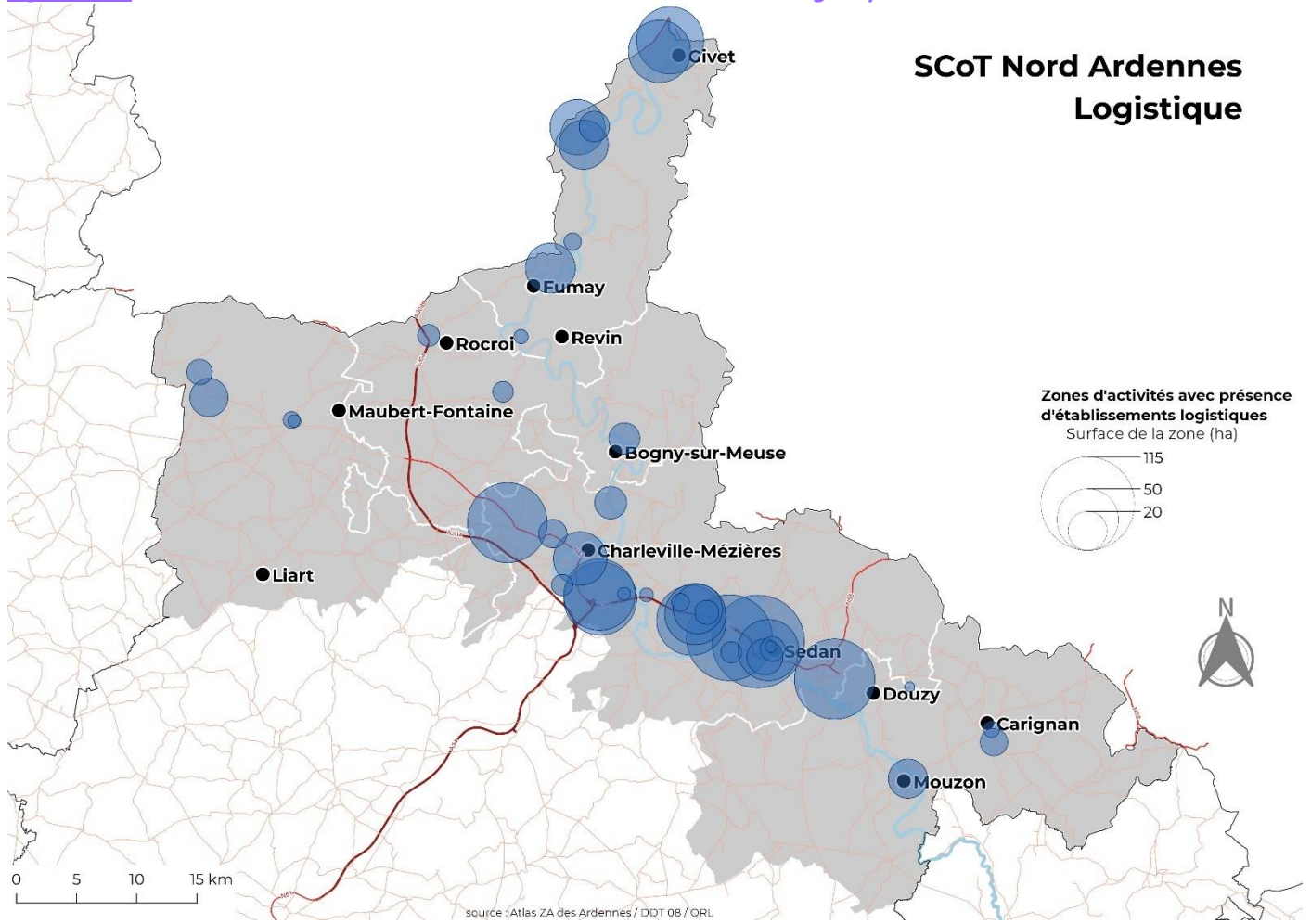
Les principaux établissements de la filière Logistique dans le SCoT Nord Ardennes sont :

- Transport de marchandises :
 - Monnier Borsu Sitradel à Donchery (70 salariés)
 - Transports Archereau à Prix les Mezieres (60 salariés)
 - Walbaum à Tournes (50 salariés)
 - Dubercq Transports Logistique à Rocroi (40 salariés)
 - Alloin Transports à Charleville Mézières (30 salariés)
 - Transports Robinet à Haybes (40 salariés)
 - Albert Blin & Cie à Bogny sur Meuse (50 salariés)
- Orchestration des flux (entrepasage, stockage, manutention, affrètement, ..) :
 - SNCF Réseau à Charleville Mézières (60 salariés)
- Location de matériel :
 - Truck Location à Warcq (190 salariés)

Source ACOSS

Les zones d'activités accueillant de la logistique sont au nombre de 41 sur le territoire, principalement situées à proximité des axes routiers structurants comme l'A34, l'A304, la N43 ou la N58.

Figure 2.86 Zones d'activités du SCoT Nord Ardennes accueillant de la logistique



Source Atlas ZA des Ardennes / DDT 08

**AGENCE
D'URBANISME**

Région
de Reims

DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE

Place de droits de l'homme | 51084 Reims cedex
6 Place de la gare, immeuble Rimbaud Tech | 08000 Charleville-Mézières
Tél: 03 26 77 42 80 | Fax: 03 26 82 52 21 | www.audrr.fr

